

RÉMY COINTREAU

DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE
2018/2019

EXTRAIT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Le groupe Rémy Cointreau est l'un des grands opérateurs du marché mondial des Vins & Spiritueux avec un portefeuille de marques d'exception, dont les cognacs Rémy Martin et LOUIS XIII et la liqueur Cointreau. Les marques sont principalement distribuées par un réseau de filiales implantées sur les différents marchés stratégiques pour le groupe.

Rémy Cointreau est coté sur Euronext Paris. Le flottant est de l'ordre de 42 %. Le contrôle du groupe Rémy Cointreau est détenu majoritairement par le holding familial Andromède.



— MARC HÉRIARD
DUBREUIL

Nous terminons cette année avec une grande fierté. Dans un contexte porteur pour les spiritueux haut de gamme, la singularité de notre portefeuille de marques, notre qualité d'exécution, la créativité et l'engagement de nos équipes ont permis au groupe de réaliser en 2018/2019 des résultats historiques dans tous les domaines : ventes, marge opérationnelle et profits.

Il a fallu du temps pour nous hisser jusqu'à ces sommets, et notre pari sur le futur sera d'y rester, dans la conjoncture mouvante à laquelle nous sommes confrontés. Nos performances nous permettent d'envisager sereinement cet avenir.

Il a fallu du temps à nos marques pour mûrir, rayonner, et élaborer ces spiritueux d'exception qui séduisent nos clients et conti-

nueront d'attirer les nouvelles générations. Elles sont la richesse sur laquelle nous capitalisons pour nous propulser vers demain dans une dynamique, que l'introduction du digital contribue à accélérer.

Mais je serais moins fier de ces résultats, s'ils n'avaient été atteints, dans le respect de nos engagements RSE, qui sont au cœur de notre ambition stratégique. Plus que jamais, la politique RSE se doit de



participer à la création de valeur du groupe, tout en continuant à s'appuyer sur son engagement annuel au sein du Global Compact.

Point clé de notre vision stratégique RSE, notre engagement environnemental en faveur d'une viticulture responsable et durable, respectueuse de nos terroirs. Toutes nos marques ont les pieds dans la terre. L'attachement qu'elles portent à leurs terroirs contribue à éveiller les consciences à l'importance de préserver les ressources.

Ainsi, à Cognac, 94% des surfaces viticoles qui livrent la Maison Rémy Martin sont engagées dans la démarche et 42% sont désormais certifiées Haute Valeur Environnementale. Sur l'Île d'Islay, notre distillerie Bruichladdich a été certifiée « Biodynamique » par l'Union Européenne, tout comme celle du Domaine des Hautes

Glaces dans les Alpes françaises. Et chez Cointreau, un processus de certification des oranges a été initié avec nos fournisseurs. Notre ambition est claire : dans les 5 années à venir, 100% des terres qui servent à cultiver nos ingrédients et produire nos eaux-de-vie seront gérées de manière responsable et durable. Cet engagement est indispensable pour préserver nos marques à travers les siècles.

La logique séculaire des marques du groupe les inscrit dans le temps long. Les Maisons du groupe ont traversé les âges, avec toujours la même préoccupation : la transmission pour assurer l'avenir.

Le temps est notre défi mais il est également notre allié pour accompagner notre ambition : être leader des spiritueux d'exception.

« TOUTES NOS
MARQUES ONT LES
PIEDS DANS LA TERRE.
L'ATTACHEMENT
QU'ELLES PORTENT
À LEURS TERROIRS
CONTRIBUE À ÉVEILLER
LES CONSCIENCES
À L'IMPORTANCE
DE PRÉSERVER
LES RESSOURCES. »

HISTORIQUE DU GROUPE

Le groupe Rémy Cointreau, dont les origines sont charentaises et remontent à 1724, résulte du rapprochement en 1990 des sociétés holding des familles Hériard Dubreuil et Cointreau contrôlant respectivement E. Rémy Martin & C° SA et Cointreau & Cie SA. Le groupe est aussi le fruit d'alliances successives entre des entreprises de mêmes métiers dans l'univers des vins et spiritueux.

DATES ET ÉVÉNEMENTS CLÉS

- | | |
|---|--|
| <p>1703 ■ Création de Mount Gay Rum à la Barbade</p> <p>1724 ■ Fondation de la maison de cognac Rémy Martin</p> <p>1849 ■ Création de Cointreau & Cie par les frères Cointreau</p> <p>1881 ■ Création de la distillerie Bruichladdich à Islay</p> <p>1888 ■ Création de la marque Metaxa</p> <p>1924 ■ Acquisition par André Renaud de E. Rémy Martin & C° SA</p> <p>1965 ■ André Hériard Dubreuil succède à son beau-père M. André Renaud</p> <p>1966 ■ Création du réseau international de distribution Rémy Martin</p> <p>1980 ■ Rémy Martin crée la joint-venture Sino-French Dynasty Winery avec la municipalité de Tianjin (RPC)</p> <p>1985 ■ Acquisition par le groupe Rémy Martin des Champagnes Charles Heidsieck</p> <p>1986 ■ Création de la marque Passoa</p> <p>1988 ■ Acquisition par le groupe Rémy Martin des Champagnes Piper-Heidsieck</p> <p>1989 ■ Acquisition par le groupe Rémy Martin de Mount Gay Rum</p> <p>1990 ■ Apport par Pavis SA des titres Rémy Martin à Cointreau & Cie SA</p> <p>1991 ■ Le groupe prend la dénomination sociale de Rémy Cointreau</p> <p>1998 ■ Dominique Hériard Dubreuil devient président du groupe Rémy Cointreau</p> <p>1999 ■ Naissance de la joint-venture de distribution Maxxium avec trois partenaires, le groupe Rémy Cointreau, The Edrington Group et Jim Beam Brands Worldwide (Fortune Brands)</p> <p>2000 ■ Acquisition de Bols Royal Distilleries incluant notamment les marques Bols et Metaxa</p> <p>2001 ■ Vin & Sprit rejoint le réseau Maxxium en qualité de 4^e partenaire</p> <p>2005 ■ Dynasty Fine Wines Group est introduit à la Bourse de Hong Kong</p> <p>Cession des activités polonaises de Bols à CEDC</p> | <p>2006 ■ Cession des activités Liqueurs et Spiritueux hollandaises et italiennes</p> <p>Rémy Cointreau décide de reprendre pleinement le contrôle de sa distribution à échéance mars 2009</p> <p>2008 ■ Mise en place d'une organisation de distribution en propre</p> <p>2009 ■ 30 mars, sortie de Rémy Cointreau de la joint-venture de distribution Maxxium</p> <p>1^{er} avril, Rémy Cointreau contrôle désormais 80% de sa distribution</p> <p>2011 ■ 8 juillet, Rémy Cointreau cède sa branche Champagne à EPI</p> <p>2012 ■ 3 septembre, acquisition de Bruichladdich Distillery qui élabore des whiskies single malt sur l'île d'Islay en Écosse</p> <p>20 novembre, François Hériard Dubreuil devient président du groupe Rémy Cointreau</p> <p>18 décembre, acquisition de la société de cognac Larsen</p> <p>2013 ■ 30 août, cession de la Maison Larsen au groupe finlandais Altia</p> <p>2015 ■ 27 octobre, cession de la société Izarra à Spirited Brands</p> <p>2016 ■ 1^{er} décembre, création d'une joint-venture pour les activités de Passoa</p> <p>2017 ■ 5 janvier, acquisition de la distillerie du Domaine des Hautes Glaces, qui élabore des whiskies single malt dans les Alpes françaises</p> <p>6 janvier, acquisition de la distillerie Westland, qui élabore des whiskies single malt dans l'État de Washington aux États-Unis</p> <p>1^{er} octobre, Marc Hériard Dubreuil devient président du groupe Rémy Cointreau</p> <p>2019 ■ 1^{er} avril, Rémy Cointreau cède ses filiales de distribution en République Tchèque et en Slovaquie</p> |
|---|--|

UN PORTEFEUILLE DE SPIRITUEUX D'EXCEPTION

Le groupe français et familial Rémy Cointreau possède un portefeuille de spiritueux d'exception dont la renommée est internationale : les cognacs Rémy Martin et LOUIS XIII, la liqueur Cointreau, le spiritueux grec Metaxa, le rhum Mount Gay, le brandy St-Rémy, le gin The Botanist, et les whiskies single malt Bruichladdich, Port-Charlotte, Octomore, Westland et Domaine des Hautes Glaces.

Au cours de l'année fiscale 2018/2019, le groupe a atteint de nouveaux records : le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 1 216,5 millions d'euros (*proforma*), en croissance organique de 7,8% (dont +9,8% pour les marques du groupe). Le résultat opérationnel courant du groupe atteint 263,6 millions d'euros et la marge opérationnelle courante progresse à 21,7% (*proforma*).

L'organisation interne du groupe Rémy Cointreau s'articule autour de 9 pôles de marques et de 4 divisions commerciales (Amérique, Europe/Moyen-Orient/Afrique, Asie Pacifique et *Global Travel Retail*), toutes ces divisions bénéficiant du support de la holding. Compte tenu des catégories de spiritueux, de leur processus d'élaboration et de la répartition géographique de leurs ventes, les marques du groupe sont rattachées à deux divisions : « La Maison Rémy Martin » d'une part et « Liqueurs et Spiritueux » d'autre part.

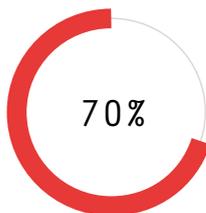
Les marques confiées en distribution au réseau de Rémy Cointreau par des tiers sont regroupées dans une catégorie « Marques partenaires ».

Les marques du groupe Rémy Cointreau



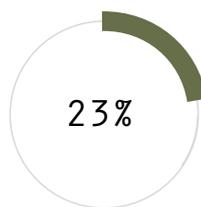
Chiffre d'affaires par division*

▲
La Maison Rémy Martin :
Rémy Martin
et LOUIS XIII



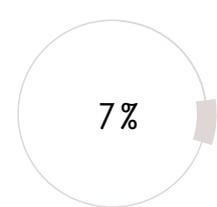
851,9 M€
de chiffre d'affaires

▲
La division Liqueurs & Spiritueux :
Cointreau, Metaxa, Mount Gay,
St-Rémy, the Botanist et les whiskies single malt



276,6 M€
de chiffre d'affaires

▲
La division Marques Partenaires :
Marques non-propiétaires
distribuées par le Groupe



87,9 M€
de chiffre d'affaires

* Chiffres *proforma* (pre-IFRS 15, 16 & 9).

— LA MAISON RÉMY MARTIN

LES MARQUES DE LA MAISON RÉMY MARTIN

La Maison Rémy Martin élabore une gamme de cognacs sous les marques Rémy Martin et LOUIS XIII. Ces cognacs sont issus exclusivement d'eaux-de-vie de Grande Champagne et de Petite Champagne, les deux premiers crus de la région d'appellation du cognac qui offrent le meilleur potentiel de vieillissement (plus de cent ans pour certaines eaux-de-vie de Grande Champagne).

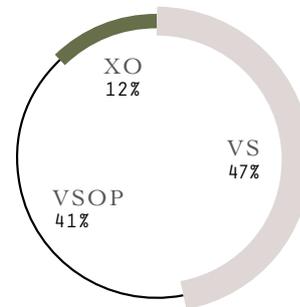
La Maison se positionne ainsi sur le haut de gamme de la catégorie avec notamment quatre qualités emblématiques :

- VSOP Fine Champagne ;
- les qualités « intermédiaires » : 1738 Accord Royal et CLUB ;
- XO Excellence Fine Champagne ;
- LOUIS XIII Grande Champagne.

POSITION CONCURRENTIELLE

Quatre marques de cognac se partagent environ 85% du marché mondial en volume et près de 90% en valeur du marché mondial (source IWSR) : Hennessy (LVMH), Martell (Pernod Ricard), Rémy Martin (Rémy Cointreau), et Courvoisier (Suntory). La part de marché de Rémy Martin, basée sur les expéditions de cognac, toutes qualités confondues, est de 12% en volume (BNIC mars 2019). Rémy Martin réalise 98% de ses expéditions sur le segment des qualités supérieures (QS) qui représente 53% du marché total du cognac (BNIC mars 2019). Au sein de ce segment des qualités supérieures (QS), Rémy Cointreau détient une part de marché de 23% en volume (source : BNIC).

Expéditions mondiales de cognac par qualité (source : BNIC)



L'APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE COGNAC ET LA « FINE CHAMPAGNE »

Le cognac est un brandy (eaux-de-vie de distillation de raisin) d'appellation d'origine contrôlée issu du vignoble de la région de Cognac (sud-ouest de la France). L'appellation est organisée en six crus : la Grande Champagne, la Petite Champagne, les Borderies, les Fins Bois, les Bons Bois et les Bois Ordinaires. La « Fine Champagne », qui désigne un cognac résultant exclusivement des deux premiers crus, la Grande Champagne (minimum 50%) et la Petite Champagne, constitue elle-même une appellation d'origine contrôlée au cœur de l'AOC cognac.

Rémy Martin sélectionne exclusivement ses eaux-de-vie au sein de l'AOC « Fine Champagne » (Grande Champagne et Petite Champagne) où la qualité est la plus adaptée à l'élaboration de ses cognacs de qualité supérieure, dans la mesure où leur potentiel de vieillissement est plus long.

Le cognac est un assemblage d'eaux-de-vie d'âges différents (après vieillissement en fûts de chêne). Ainsi, il existe plusieurs niveaux qualitatifs selon les standards légaux (BNIC) qui utilisent l'eau-de-vie la plus jeune comme référence :

- VS (*Very Special*), dont l'âge légal minimum est de 2 ans ;
- QS (« Qualité Supérieure »), vise l'ensemble des étiquettes VSOP et QSS ;
- VSOP (*Very Superior Old Pale*), dont l'âge légal minimum est de 4 ans ;
- QSS (« Qualité Supérieure Supérieure »), dont l'âge légal minimum est de 10 ans ;
- XO (*Extra Old*) entre dans la catégorie des QSS.



LA MAISON RÉMY MARTIN ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAUX-DE-VIE

L'élaboration des cognacs de La Maison Rémy Martin est entièrement située dans et autour de la ville de Cognac avec notamment un ensemble de chais, cuveries, laboratoires, complexe de conditionnement, bureaux, centre de visite et de réception.

La Maison possède également des propriétés viticoles (238 hectares de vignes éligibles à l'appellation cognac) ainsi qu'une nouvelle distillerie à Juillac inaugurée en novembre 2018. Cependant, la constitution du stock d'eaux-de-vie de cognac repose essentiellement sur des accords de partenariat conclus exclusivement avec des producteurs de la Grande et de la Petite Champagne. Cette politique de partenariat, initiée en 1966, a permis d'assurer l'approvisionnement de La Maison Rémy Martin sur le long terme et de répondre à ses exigences de qualité.

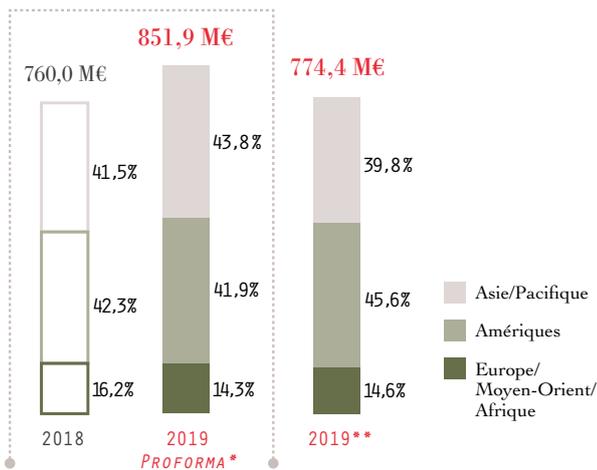
La mise en œuvre de ce partenariat s'est faite principalement au travers d'une coopérative, l'Alliance Fine Champagne (AFC), dont les adhérents exploitent environ 60% du vignoble de Grande Champagne et de Petite Champagne, via différents types de contrats pluri-annuels : les contrats collectifs et les contrats individuels.

D'un point de vue comptable, les engagements pris par La Maison Rémy Martin à travers l'AFC sont intégralement comptabilisés dans le bilan consolidé du groupe Rémy Cointreau dès lors que les eaux-de-vie objet de ces contrats ont été produites et ont passé les tests qualitatifs. Les engagements contractuels non encore produits sont mentionnés comme engagements hors bilan.

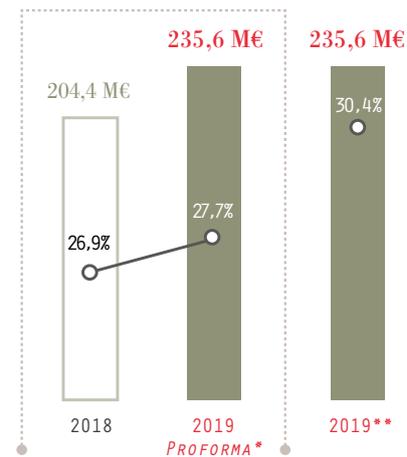
LES CHIFFRES CLÉS DE LA MAISON RÉMY MARTIN

En 2018/2019, La Maison Rémy Martin a contribué pour 70% au chiffre d'affaires total du groupe et a réalisé 99% de ses ventes à l'international.

**Chiffre d'affaires (en M€)
et répartition géographique (en %)**



**Résultat opérationnel courant (en M€)
et Marge opérationnelle courante (en %)**



* Chiffres proforma (pre-IFRS 15, 16 & 9).
** Chiffres post-IFRS 15, 16 & 9.

LES LIQUEURS ET SPIRITUEUX

LES MARQUES DE LIQUEURS ET SPIRITUEUX

La division Liqueurs et Spiritueux regroupe dix marques de spiritueux appartenant à des catégories différentes telles que les liqueurs, le brandy, le gin, le whisky single malt ou le rhum. Au sein de chacune de leurs catégories, ces spiritueux offrent des spécificités bien particulières, la principale étant que toutes ces marques sont élaborées dans leur pays d'origine, avec un savoir-faire souvent ancestral :

- Cointreau, une liqueur d'écorces d'orange ;
- Metaxa, un spiritueux grec brun, produit à partir d'un assemblage de distillats de vin et de vins de Muscat vieillis ;

- Mount Gay, un rhum de la Barbade ;
- St-Rémy, un brandy français ;
- The Botanist, un gin de l'île d'Islay (Écosse) ;
- Bruichladdich, Port Charlotte et Octomore, trois marques de single malt scotch whiskies de l'île de Islay (Écosse) ;
- Le Domaine des Hautes Glaces et sa gamme de whiskies single malt élaborés au cœur des Alpes françaises ;
- Westland et sa gamme de whiskies single malt élaborés dans l'État de Washington aux États-Unis.

POSITION CONCURRENTIELLE

Les marques de la division Liqueurs et Spiritueux évoluent dans un marché caractérisé par de très nombreux acteurs (de tailles diverses) et de nombreuses marques d'envergures internationales coexistant avec des marques locales.

LES LIQUEURS ET SPIRITUEUX : APPROVISIONNEMENT ET SITES DE PRODUCTION

Les marques de Liqueurs et Spiritueux ne présentent pas de contraintes d'approvisionnement ou de production significatives pour le groupe. Ainsi, le groupe achète les ingrédients nécessaires (orge, oranges, plantes, canne à sucre...) à la distillation des eaux-de-vie, qu'il réalise avec un savoir-faire spécifique pour chacune de ses marques. Les maîtres distillateurs et assembleurs du groupe se chargent ensuite du vieillissement et de l'assemblage des eaux-de-vie, le cas échéant.

Le groupe Rémy Cointreau est également amené à sous-traiter une partie de son activité d'embouteillage auprès d'autres industriels localisés à l'étranger, notamment en Grèce pour la production de Metaxa destinée à l'ensemble des marchés. Le volume sous-traité représente 15% du volume total des marques groupe.



Angers (France)

L'élaboration de la liqueur Cointreau et de la gamme de brandy St-Rémy est située à St-Barthélémy d'Anjou (périphérie d'Angers). Ce site réalise également des opérations d'embouteillage pour d'autres marques du groupe. Il comprend des installations de distillation, cuverie, laboratoires, conditionnement, bureaux et centre de visite et de réception.

Trièves (France)

Le Domaine des Hautes Glaces, situé au cœur du Trièves dans les Alpes, est une ferme-distillerie alpine, qui conjugue le savoir-faire français (en distillant sur des alambics charentais) et des ingrédients issus des terroirs locaux. Les approvisionnements d'orge, de seigle et d'épeautre (issus de l'agriculture biologique) proviennent exclusivement des terroirs alpins.



Brandons et St-Lucy (Barbade)

Le rhum Mount Gay est élaboré dans la distillerie éponyme située au nord de l'île de la Barbade près du mont Mount Gay, dans la paroisse de St-Lucy. Les chais de vieillissement des fûts de rhum sont également situés sur ce site historique. Depuis janvier 2015, y ont été adjoints 134 hectares de terre agricole dédiée à la culture de la canne à sucre. Le siège social de Mount Gay Distilleries et les opérations d'embouteillage sont situés sur le site de Brandons, près du port de Bridgetown dans le sud de l'île.



Île d'Islay (Écosse)

La distillerie Bruichladdich est située sur l'île d'Islay en Écosse, un des territoires emblématiques du monde des single malt Scotch Whiskies.

L'élaboration des produits (distillation, vieillissement, embouteillage) est réalisée sur l'île sur un site historique créé en 1881. En mars 2018, l'acquisition de terres agricoles pour une surface d'environ 12 hectares a été conclue. Il s'agit de terres agricoles contiguës à la distillerie dont la destination principale sera la culture de l'orge et l'expérimentation variétale.



Seattle (États-Unis)

Westland Distillery (États-Unis), située dans l'État de Washington, se trouve dans la ville de Seattle (South Downtown) et s'approvisionne en malt issu des terroirs du Pacifique North-West.



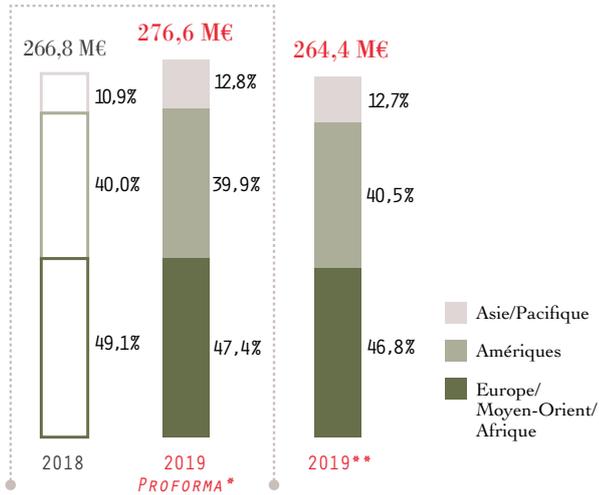
Samos (Grèce)

Dans le cadre de sa politique de terroirs, la Maison Metaxa a acquis une propriété viticole de 1,2 hectare sur l'île de Samos, située au cœur du terroir de muscat de l'île. Le vin de muscat est une composante essentielle de la signature gustative de Metaxa.

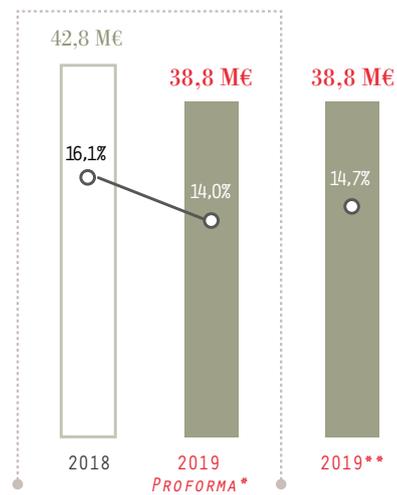
LES CHIFFRES CLÉS DES LIQUEURS ET SPIRITUEUX

En 2018/2019, la division Liqueurs et Spiritueux a contribué pour 23% au chiffre d'affaires total du groupe.

**Chiffre d'affaires (en M€)
et répartition géographique (en %)**



**Résultat opérationnel courant (en M€)
et Marge opérationnelle courante (en %)**



LES MARQUES PARTENAIRES

En 2018/2019, les Marques partenaires ont contribué pour 7% (*proforma*) au chiffre d'affaires total du groupe.

Cette catégorie regroupe des marques appartenant à d'autres acteurs du secteur des Vins & Spiritueux, mais distribuées par le réseau Rémy Cointreau soit *via* des accords mondiaux soit *via* des accords limités à un pays ou une région.

Suite au non-renouvellement de la plupart de ces contrats de distribution au cours des dernières années (dans le cadre de la politique de montée en gamme du groupe), les marques encore distribuées (au 31 mars 2019) sont la liqueur Passoã, le spiritueux Jägermeister ainsi que certains spiritueux du groupe William Grant & Sons.

* Chiffres *proforma* (pre-IFRS 15, 16 & 9).

** Chiffres post-IFRS 15, 16 & 9.

VISION STRATÉGIQUE : UN POSITIONNEMENT HAUT DE GAMME SUR DES CATÉGORIES EN FORTE CROISSANCE

— UNE AMBITION : DEVENIR LE LEADER DES SPIRITUEUX D'EXCEPTION

Le marché des spiritueux se caractérise par la coexistence de très nombreuses marques d'envergure internationale mais aussi locale dans un environnement particulièrement concurrentiel.

Dans ce contexte, Rémy Cointreau mène, depuis de nombreuses années, une stratégie de création de valeur qui vise à développer ses marques de qualité sur le segment haut de gamme du marché mondial, à fort potentiel de croissance et de rentabilité. La mise en œuvre de cette stratégie a conduit le groupe à céder, au cours des 15 dernières années, les marques ou actifs jugés les moins adaptés à sa stratégie de création de valeur et à reprendre pleinement le contrôle de sa distribution sur ses grands marchés (sortie de Maxxium en avril 2009).

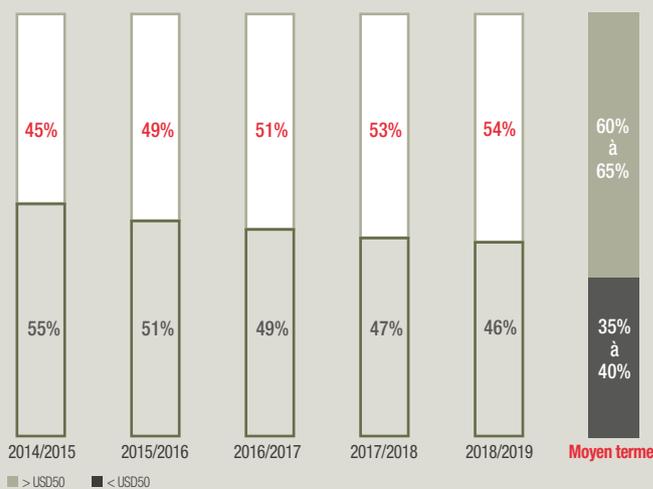
Avec ses structures commerciales détenues en propre en Asie, aux États-Unis et dans certains pays européens, Rémy Cointreau

contrôle environ 85% de son chiffre d'affaires, ce qui permet au groupe de mener la stratégie de prix et de distribution compatible avec son positionnement haut de gamme.

Depuis 4 ans, le groupe accélère sa stratégie de montée en gamme, afin de se différencier et d'affirmer sa singularité : à terme, l'ambition du groupe est ainsi de devenir le leader mondial des spiritueux d'exception (dont le prix de vente est supérieur à 50 dollars américains). En 2018/2019, les spiritueux d'exception du groupe ont représenté 54% du chiffre d'affaires du groupe (contre 53% en 2017/2018 et 45% en 2014/2015).

L'ambition du groupe est d'amener progressivement ses spiritueux d'exception entre 60% et 65% de son chiffre d'affaires, à moyen terme.

Contribution des Spiritueux d'Exception (> 50 USD) au chiffre d'affaires du groupe



— LES SPIRITUEUX D'EXCEPTION BÉNÉFICIENT D'UNE DYNAMIQUE ATTRACTIVE

Rémy Cointreau a une vraie légitimité sur ce segment des spiritueux d'exception : ceux-ci représentent 54% des ventes du groupe alors qu'ils ne constituent que 9% du marché mondial. Ces spiritueux d'exception bénéficient d'une dynamique attractive (+11% de croissance, par an, en moyenne, contre +5% pour le marché global

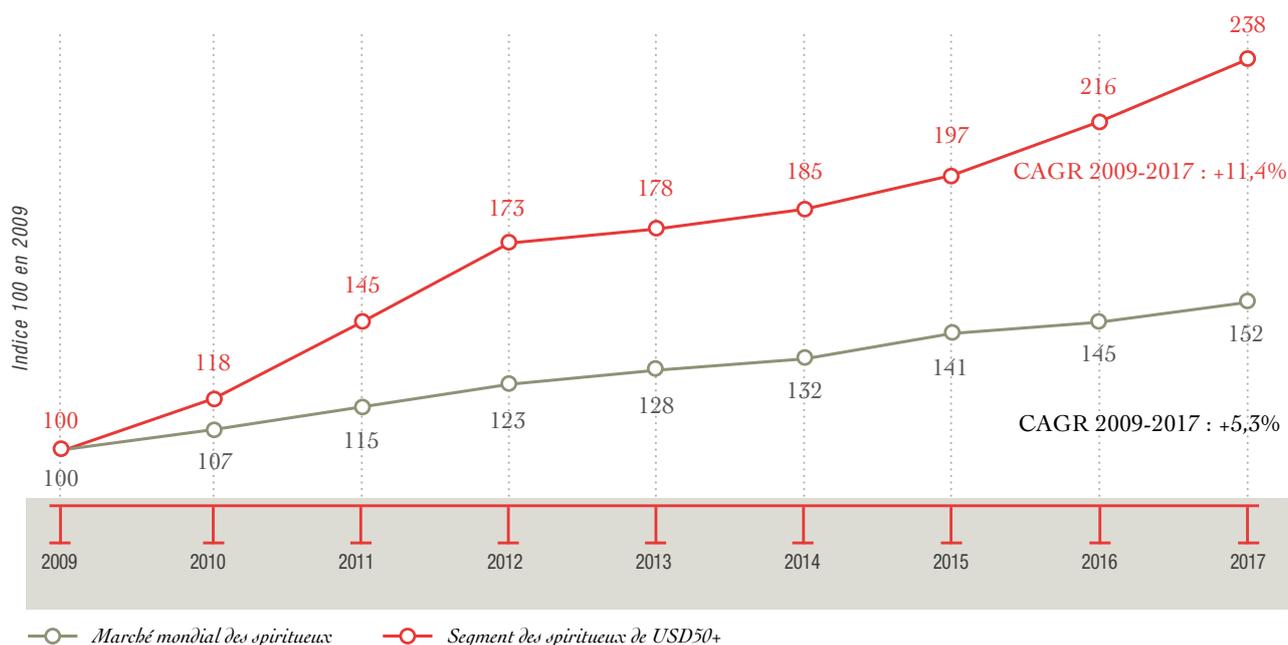
des spiritueux au cours des 8 dernières années), sous l'impulsion d'une montée en gamme de la demande et d'une clientèle de plus en plus exigeante quant à la qualité, à l'élaboration, au savoir-faire et à l'histoire des spiritueux qu'elle déguste.

Spiritueux > USD50 : un segment en forte croissance



Source : IWSR, Rémy Cointreau, Marché international des Spiritueux estimé à 200 Mds \$.

Le segment des spiritueux d'exception a structurellement surperformé le marché mondial des spiritueux depuis 2009



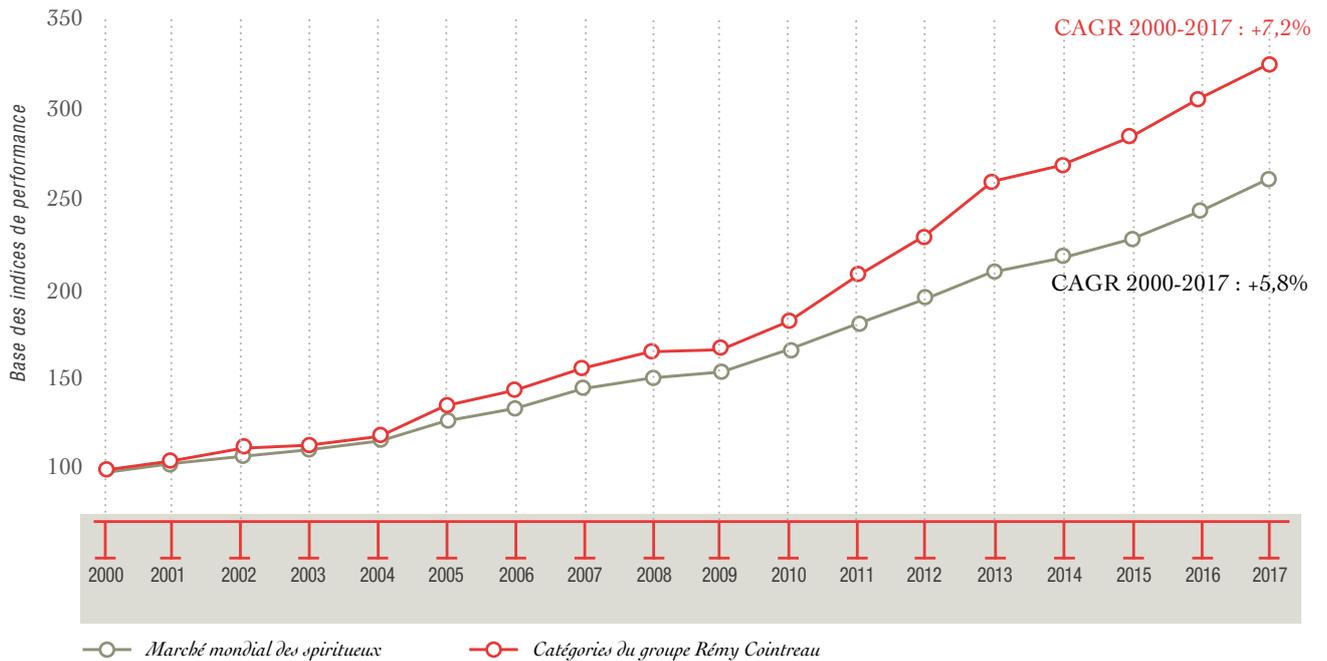
Source : IWSR, Rémy Cointreau, Marché international des Spiritueux estimé à 200 Mds \$.

— POSITIONNÉ SUR DES CATÉGORIES DE SPIRITUEUX EN FORTE CROISSANCE

De plus, les marques du groupe Rémy Cointreau appartiennent à des catégories de spiritueux (telles que le cognac, le whisky single-malt, le rhum brun ou le gin) ayant notablement surperformé

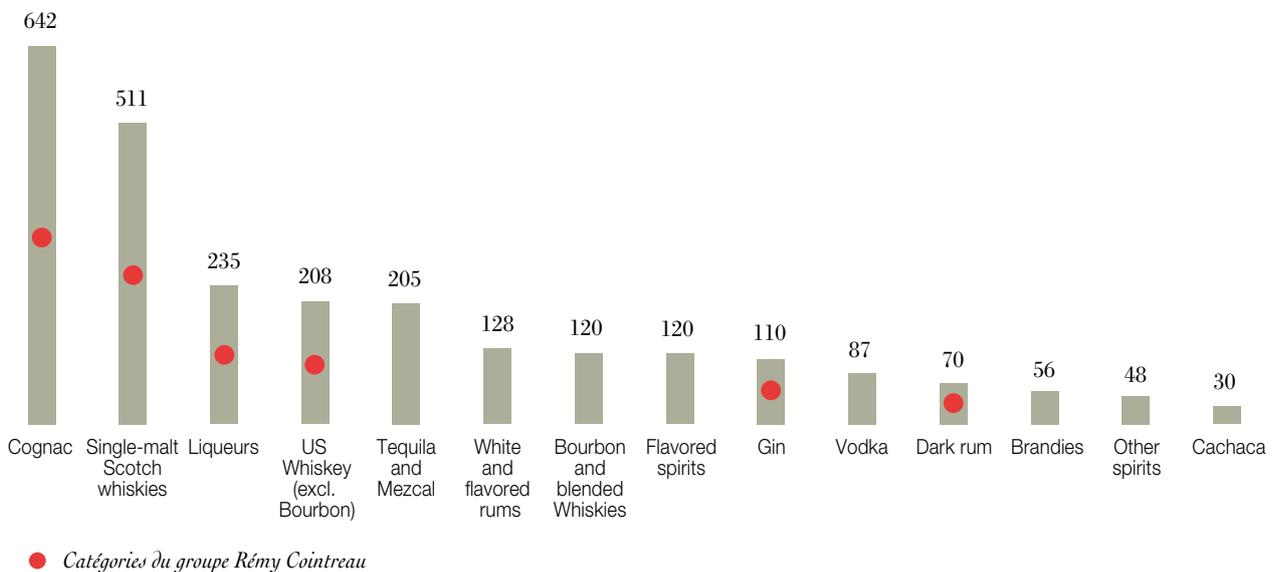
(+7,2% en moyenne par an sur la période 2000-2017 contre 5,8% pour le marché) au cours des dernières années et pour lesquelles l'attractivité reste forte auprès des consommateurs.

Les catégories du groupe Rémy Cointreau ont structurellement surperformé la croissance du marché



Corollairement, ces catégories offrent des niveaux de valorisation (« valeur à la caisse ») très attractifs : le cognac, les whiskies single-malt et les liqueurs sont les catégories de spiritueux offrant les valeurs à la caisse les plus élevées du marché.

Valeur à la caisse par catégorie de spiritueux (en euros)



Source : IWSR, Rémy Cointreau.

— FACE À UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CLIENTS

Les consommateurs de spiritueux haut de gamme ont changé ces dernières années. Plus connectés, issus des classes moyennes supérieures, plus jeunes – *millénials* des générations Y et Z –, globe-trotters, ils sont à la recherche de connaissance – provenance des spiritueux, histoire, savoir-faire, différenciation – mais aussi d'une exigence croissante de transparence sur la qualité des produits.

Nous sommes également face à des clients qui recherchent une plus grande facilité dans la manière d'acheter nos spiritueux (essor de l'e-commerce) mais aussi plus de services, d'expérience dans l'acte d'achat et d'individualisation de l'offre.



5 LEVIERS STRATÉGIQUES POUR DEVENIR LE LEADER DES SPIRITUEUX D'EXCEPTION

AFFIRMER LE POSITIONNEMENT SINGULIER DES MARQUES

Chacun des spiritueux du groupe est lié à un terroir et un savoir-faire spécifique :

- au sein de l'AOC Cognac, les eaux-de-vie de la Maison Rémy Martin proviennent exclusivement de Grande et de Petite Champagne — dont les profils aromatiques et potentiels de vieillissement sont incomparables ;
- nos whiskies single malt d'Islay sont uniquement élaborés à partir d'orge Écossais, puis distillés et vieillis sur l'île d'Islay selon des méthodes ancestrales.

MAXIMISER LE POTENTIEL GÉOGRAPHIQUE DES MARQUES ET DIVERSIFIER LES RELAIS DE CROISSANCE

- Nos marques offrent encore des réserves de croissance importantes dans les années à venir : LOUIS XIII aux États-Unis, Rémy Martin en Afrique, ou encore Cointreau et Metaxa en Chine.
- La montée en puissance de nos marques avant-gardistes : les whiskies single malt, le gin The Botanist ou le rhum Mount Gay offrent un relais de croissance attractif.

À TOUT DIFFÉRENCIANT

CE SONT TOUTES LES SPÉCIFICITÉS
DE CES TERROIRS ET NOS
SAVOIR-FAIRE QUI RENDENT NOS
SPIRITUEUX EXCEPTIONNELS

À TOUT DIFFÉRENCIANT

NOS MARQUES NE SONT PAS
ENCORE POTENTIALISÉES
DANS TOUS NOS MARCHÉS



RENFORCER LA RELATION ÉMOTIONNELLE AVEC LES CLIENTS

- Renforcer la désirabilité de nos spiritueux : établir avec nos clients un lien direct et personnalisé à travers des investissements médias et digitaux au contenu créatif et pertinent, mais aussi des évènements singuliers et inoubliables.
- Fidélisation de nos clients : mieux comprendre leurs attentes permet de créer un vrai lien avec nos marques, dans la durée.

OPTIMISER LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION EN COHÉRENCE AVEC LA STRATÉGIE DU GROUPE

- La stratégie de montée en gamme du groupe doit s'appuyer sur un réseau de distribution dont l'expertise est cohérente avec le positionnement de nos marques : la distribution sélective (cavistes), les bars, restaurants et hôtels haut de gamme, voire le « retail » : pour son cognac LOUIS XIII, le groupe a mis en place une force de vente spécifique et a ouvert trois boutiques dédiées à la marque.
- Les progrès du « eRetail » devraient également participer au développement d'une approche plus directe de la distribution de nos spiritueux.

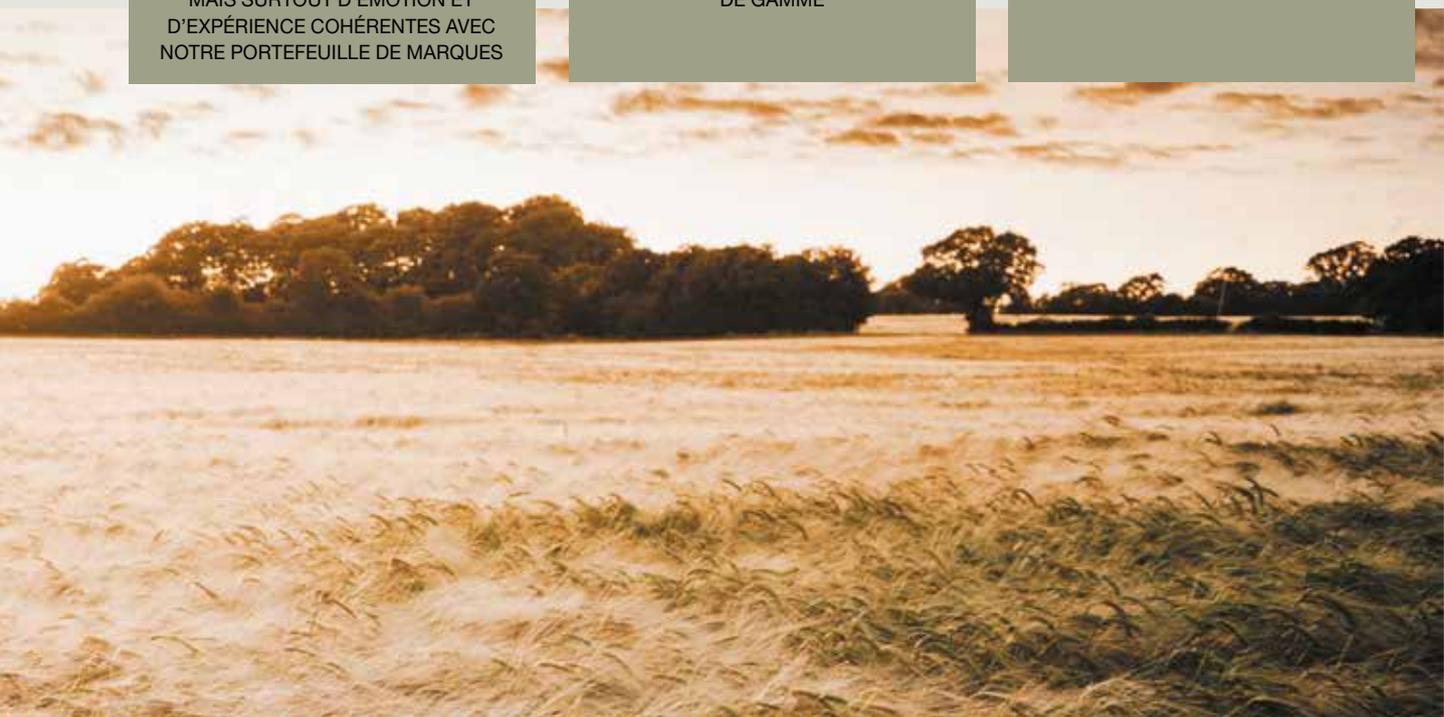
ACCÉLÉRER LES AMBITIONS DU GROUPE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

- Le plan RSE 2020 de Rémy Cointreau soutient opérationnellement 10 des 17 Objectifs de Développement Durable mondiaux de l'ONU, dont l'analyse de matérialité a confirmé la pertinence pour notre groupe.
- À horizon 2020, le groupe a notamment l'ambition d'atteindre 100% d'achats responsables (taux de fournisseurs adhérents à SEDEX) et 100% de partenaires viticulteurs (Cognac) engagés dans une démarche environnementale (AHVE 1).

À TOUT DIFFÉRENCIANT
NOS CLIENTS SONT EN QUÊTE DE
CONNAISSANCE, DE DISCERNEMENT
MAIS SURTOUT D'ÉMOTION ET
D'EXPÉRIENCE COHÉRENTES AVEC
NOTRE PORTEFEUILLE DE MARQUES

À TOUT DIFFÉRENCIANT
UNE EXPERTISE RECONNUE
SUR LES POINTS DE VENTE HAUT
DE GAMME

À TOUT DIFFÉRENCIANT
UNE EXPERTISE ET DES ACTIONS RSE
DEPUIS PLUS DE 15 ANS



UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION : UN SAVOIR-FAIRE LOCAL, UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE

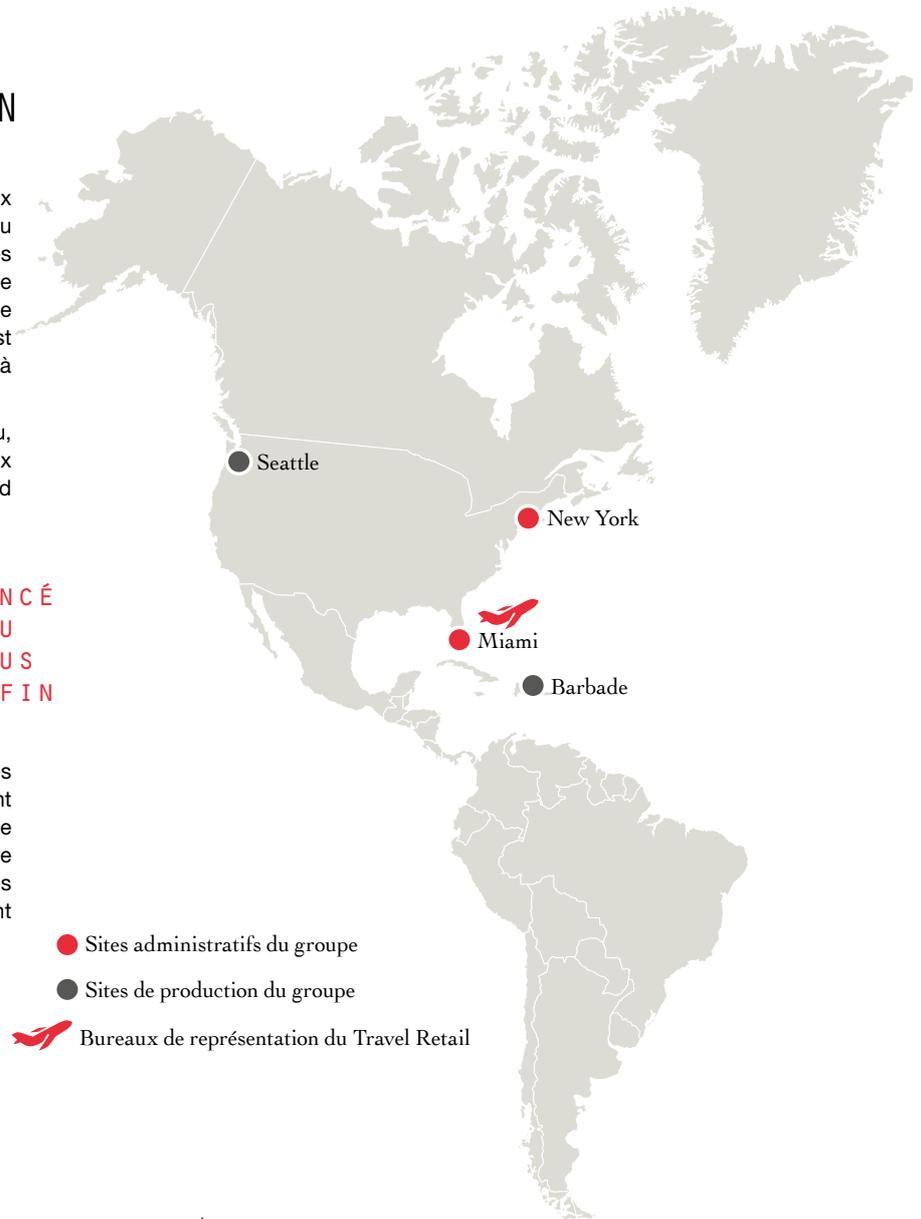
DISTRIBUTION ET ADMINISTRATION

Le groupe dispose d'établissements ou de bureaux de représentation de nature commerciale ou administrative dans de nombreux pays dont les États-Unis (New York, principalement), la Chine (Shanghai et Hong Kong), Singapour, la Russie ou le Royaume-Uni (Londres et Glasgow). Le groupe n'est pas propriétaire dans ces pays et a donc recours à des contrats de location simples.

Par ailleurs, le siège administratif de Rémy Cointreau, qui regroupe la plupart des services centraux du groupe, est situé à Paris au 21 boulevard Haussmann dans un immeuble en location.

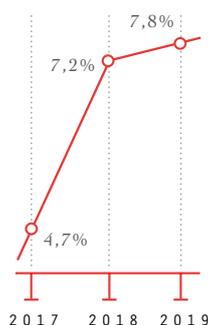
RÉMY COINTREAU A COMMENCÉ À CONSTRUIRE SON RÉSEAU DE DISTRIBUTION SUR TOUS LES CONTINENTS DÈS LA FIN DES ANNÉES 50.

Aujourd'hui, le groupe compte une dizaine de filiales en propre (des États-Unis à la Chine, en passant par le Royaume-Uni, la Malaisie, la Belgique et le Japon). Ce réseau de distribution permet au groupe de mener une stratégie prix et une sélectivité de ses points de vente cohérentes avec son positionnement haut de gamme.



RC
RÉMY COINTREAU
Groupe
1 216,5 M€
de chiffre d'affaires*

Évolution de la croissance organique du groupe

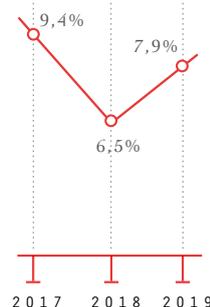


* Proforma (pre-IFRS 15, 16 & 9)

Amériques

474,4 M€
de chiffre d'affaires*
39%
des ventes du groupe

Évolution de la croissance organique de la zone



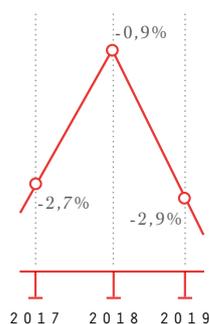


Europe Moyen-Orient & Afrique

329,3 M€
de chiffre d'affaires*

27%
des ventes du groupe

Évolution de la croissance organique de la zone



Asie Pacifique

412,8 M€
de chiffre d'affaires*

34%
des ventes du groupe

Évolution de la croissance organique de la zone



CRÉATION DE VALEUR

L'ADN DU GROUPE



DES TERROIRS

- Des terroirs d'exception (Cognac, Islay, Samos, La Barbade,...)
- Des contrats d'approvisionnement qui prônent une agriculture raisonnée
- **92%** des fournisseurs sont adhérents à SEDEX



DES HOMMES

- Préservation de savoir-faire ancestraux (maîtres de chais)
- Engagement pour le bien-être des collaborateurs
- Responsabilité éthique partagée



DU TEMPS

- Société familiale depuis 1724
- Vieillessement de certaines de nos eaux-de-vie pendant plus de 100 ans
- Une gouvernance engagée pour soutenir le groupe dans la durée

DES SPIRITUEUX
D'EXCEPTION
QUI ONT LE GOÛT
DE LEUR TERROIR...

Un positionnement haut
de gamme sur des catégories
en forte croissance

Un portefeuille
de **12 spiritueux**
d'exception
(prix vente > 50 \$)

Valorisation
de nos spiritueux
(gains de mix/prix)

Renforcement
de la notoriété
des marques
et de leur
attractivité

CRÉATION
DE VALEUR
PÉRENNE

...ET QUI CRÉENT
DE LA VALEUR

Croissance des ventes
(+ 9,8 % pour les marques
du groupe en 2018/2019)
supérieure au marché



**Progression
significative de
la marge brute**
(+1,2 points en
2018/2019)

**Investissements soutenus
derrière :**

- Les marques (média, digital éducation)
- Le réseau de distribution :
 - Développement d'un réseau de distribution direct (boutiques, e-commerce, Private Client Directors,...)
 - Montée en puissance du « on-trade » (bars, restaurants, clubs,...) et de la distribution sélective (cavistes)

PARTAGÉE
AVEC SES PARTIES
PRENANTES



COLLABORATEURS

- Salaire moyen groupe : indice **107** v.s référentiel international
- **26 615** heures de formation



ÉTAT

- **68 M€** d'impôts sur les sociétés payés en 2018/2019 (taux d'impôts : 29 %)



SOCIÉTÉ CIVILE

- **1 M€** (sur une période de 5 ans) versés par la Fondation Rémy Cointreau, pour valoriser et transmettre les savoir-faire d'excellence



ACTIONNAIRES

- Dividende en augmentation régulière depuis 20 ans (2018/2019 : **1,65€** de dividende ordinaire et **1,00€** de dividende exceptionnel)
- Capitalisation boursière en augmentation de **3 Mds€** au cours des 5 dernières années (au 31 mars 2019)



COMMUNAUTÉS LOCALES

- Engagement fort au sein des communautés de Cognac (France), Angers (France), Islay (Écosse) et La Barbade



FOURNISSEURS

- Alliance Fine Champagne actionnaire de Rémy Cointreau à hauteur de **2,26 %**
- Formation de nos partenaires par nos ingénieurs agronomes (agriculture durable)

LES PRINCIPAUX ENJEUX ET RISQUES DU GROUPE

LES PRINCIPAUX ENJEUX EXTRA-FINANCIERS DU GROUPE

Des Terroirs, des Hommes et du Temps. C'est autour de chacun des trois piliers fondamentaux de notre Signature que s'articule l'ambition RSE du groupe Rémy Cointreau :

- **préserv**er nos terroirs, dans le respect d'une agriculture durable ;
- **s'engager pour les hommes**, afin de protéger leurs savoir-faire ancestraux, de garantir leur bien-être dans le groupe et de les éduquer à une éthique indispensable à la crédibilité du groupe. Mais aussi de les protéger, tant en interne qu'en externe, par une politique de consommation responsable ;
- **respecter la valeur du temps**, en optimisant les ressources essentielles que représentent l'air (empreinte carbone) et l'eau pour nos Maisons.

Dix objectifs de Développement Durable prioritaires (parmi les 17 identifiés par l'ONU) avaient notamment été sélectionnés après l'analyse de leur matérialité en 2016/2017. Sur la base de ces ODD, nous avons désormais identifié les 10 enjeux majeurs du groupe, les risques liés à ces enjeux et les indicateurs qui permettront, à l'avenir, de suivre leur évolution. Pour certains, le groupe s'est déjà engagé en fixant des objectifs d'amélioration.

Parmi ces enjeux, on peut notamment retenir ceux des ODDs 6, 8, 12, 13 et 15, qui sont utilisés comme critère de performance RSE dans le cadre du calcul de la rémunération variable du comité exécutif.

OBJECTIFS DD	ENJEUX	RISQUES LIÉS À L'ENJEU	INDICATEURS LIÉS AUX RISQUES (OBJECTIFS CHIFFRÉS/ PLAN DE PROGRÈS)	ENJEUX LIÉS À LA RÉMUNÉRATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF	
 Eau propre et assainissement	Eau propre et assainissement	Gestion de l'eau	Disponibilité de l'eau/ Qualité de l'eau	Consommation d'eau	Directeur des Opérations
 Travail décent et croissance économique	Travail décent et croissance économique	Bien-être des collaborateurs	Absentéisme, turnover, accidents du travail, santé au travail, consommation d'alcool liée à l'activité	Turnover et absentéisme	Directeur des Ressources Humaines
 Consommation et production responsables	Consommation et production responsables	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières	Réputation de l'entreprise auprès des clients	IPE (Indice de Performance Environnementale des emballages)	Directeur Général des Liqueurs et Spiritueux
 Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique	Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique	Contribution à l'effort planétaire (limite des 2° C) et durabilité de l'entreprise	Évolution du cadre réglementaire et fiscal (fiscalité Carbone)	Émissions CO ₂ : émissions significatives, par marques, focus Transports/Réduction des émissions CO ₂	Directeurs des zones Amériques, Asie Pacifique et EMEA
 Vie terrestre	Vie terrestre	Agriculture durable : adaptation des terroirs et préservation de la biodiversité	Pérennité de la production de nos matières premières agricoles	Pourcentage de surfaces gérées durablement	Directeur Général de La Maison Rémy Martin et Directeur Général du Pôle Whisky

Les autres membres du Comex sont également associés à ces objectifs, leur part variable « RSE » correspondant à la moyenne des réalisations des membres du Comex directement concernés.

— LES PRINCIPAUX RISQUES STRATÉGIQUES ET FINANCIERS DU GROUPE

Le groupe a mis en place un dispositif permettant d'anticiper et de maîtriser ses risques. Ce dispositif est mis à jour en permanence afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, législatives, économiques, sociétales, géopolitiques et concurrentielles.

Les principaux facteurs de risque auxquels le groupe est exposé compte tenu de son modèle économique sont présentés dans ce tableau (et de manière plus exhaustive dans le chapitre 2 de ce document).

THÈME	RISQUE	DESCRIPTION	ACTIONS MENÉES
Risques stratégiques	Principaux contrats et clients	Savoir gérer le risque de dépendance forte vis-à-vis d'un fournisseur ou d'un client	Ce risque est appréhendé, concernant les fournisseurs, par une diversification des approvisionnements et, concernant les clients par une diversification des réseaux de distribution
	Changement des goûts et préférences des consommateurs	Évolution des habitudes de consommation, pour des raisons de goût, de santé, de prix, impactant négativement les ventes du groupe	Rémy Cointreau poursuit à la fois la diversification de son portefeuille de marques ainsi que le développement de sa gamme de produits afin de limiter son exposition à une marque et une gamme de prix
Risques liés aux marques et aux produits	Le risque réputationnel	Le risque réputation concerne tout événement pouvant impacter négativement l'image et la réputation du groupe ou de ses marques sur l'un ou l'ensemble de ses marchés	Afin de gérer au mieux ces risques et leurs conséquences, le groupe a renforcé ses équipes de marketing digital et mis en place une stratégie efficace de veille média, lui permettant de réagir au plus vite et au mieux aux potentielles rumeurs
Risques financiers, juridiques et informatiques	Risques informatiques et digitaux	Les risques informatiques concernent tout autant la perte de données (tant commerciales que financières), que l'incapacité à pouvoir opérer de manière efficace du fait d'une avarie technique, les risques d'intrusion dite de « hacking » et enfin les attaques contre les plateformes digitales du groupe Rémy Cointreau	Afin de se prémunir contre ces risques, Rémy Cointreau a mis en œuvre localement dans chaque société un plan de protection et de sauvegarde des données, ainsi que des plans de continuité d'exploitation permettant au groupe de pouvoir continuer à opérer en toutes circonstances
	Risques de non-conformité et manquement à l'éthique	Le Groupe a une activité internationale et à ce titre est soumis à un ensemble de lois et règlements, parmi lesquels les différentes réglementations relatives à la lutte contre la corruption, la protection des données, ainsi que les principes posés par le Global Compact	Afin de s'assurer de sa conformité, le groupe a mis en place des plans d'action adaptés pour la lutte contre la corruption et la protection des données. Une ligne d'alerte a été mise en place ainsi que des modules de formations éthiques, suivis par 84% des collaborateurs

UNE GOUVERNANCE QUI ASSURE CONTINUITÉ ET TRANSMISSION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le groupe Rémy Cointreau est administré par un conseil d'administration qui a adopté depuis septembre 2004 un dispositif de gouvernance dissociant les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général. Le profil de ses membres reflète des valeurs de transmission familiale, une claire expertise dans le monde du luxe et une vraie connaissance des marchés internationaux.



De gauche à droite, 2^e rang : Mme Florence Rollet, M. Emmanuel de Geuser, M. Olivier Jolivet, Mme Laure Hériard Dubreuil, M. Marc Hériard Dubreuil, Mme Dominique Hériard Dubreuil, M. François Hériard Dubreuil, Mme Gisèle Durand, M. Bruno Pavlovsky, M. Elie Hériard Dubreuil (censeur), M. Jacques-Étienne de T'Serclaes.

1^{er} rang : M. Yves Guillemot, Mme Guylaine Saucier, Mme Marie-Amélie Jacquet (censeur).

	Conseil d'administration	Audit Finance	Nomination Rémunération	RSE
Nombre de membres	12	4	4	3
Nombre de réunions en 2018-2019	8	3	6	3
Taux de participation	93%	100%	85%	89%
Marc Hériard Dubreuil	●			
Dominique Hériard Dubreuil	●		●	●
François Hériard Dubreuil	●	●		
Laure Hériard Dubreuil	●			
Florence Rollet *	●			●
Yves Guillemot *	●		●	
Bruno Pavlovsky *	●		●	
Olivier Jolivet*	●			●
Jacques-Étienne de T'Serclaes *	●	●		
Guylaine Saucier *	●	●		
Emmanuel de Geuser *	●	●		
Gisèle Durand	●		●	
Marie-Amélie Jacquet (censeur)	●			
Elie Hériard Dubreuil (censeur)	●			

* Administrateur indépendant

● Président du conseil / comité

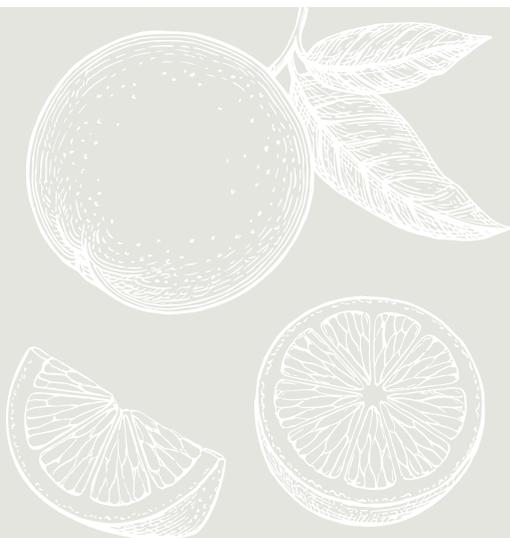


UN COMITÉ EXÉCUTIF À LA DIMENSION INTERNATIONALE

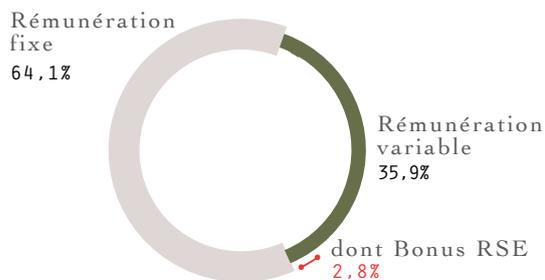
Valérie Chapoulaud-Floquet, Directrice Générale, a réuni autour d'elle une équipe de directeurs de 8 nationalités différentes et venant d'horizons variés : spiritueux, cosmétiques, mode et accessoires, et arts de la table.



De gauche à droite, 2^e rang : David Ennes (DG zones Asie-Pacifique et Global Travel Retail), Spyridon Ghikas (DG zone EMEA), Simon Coughlin (DG Pôle Whisky), Ian McLernon (DG zone Amériques), Marc-Henri Bernard (Directeur des Ressources Humaines), Luca Marotta (Directeur Financier), Philippe Farnier (DG Maison Rémy Martin).
 1^{er} rang: Valérie Chapoulaud Floquet (Directrice Générale), Jean-Denis Voin (DG Liqueurs & Spiritueux), Valérie Alexandre (Directrice du Planning Stratégique), Patrick Marchand (Directeur des Opérations).

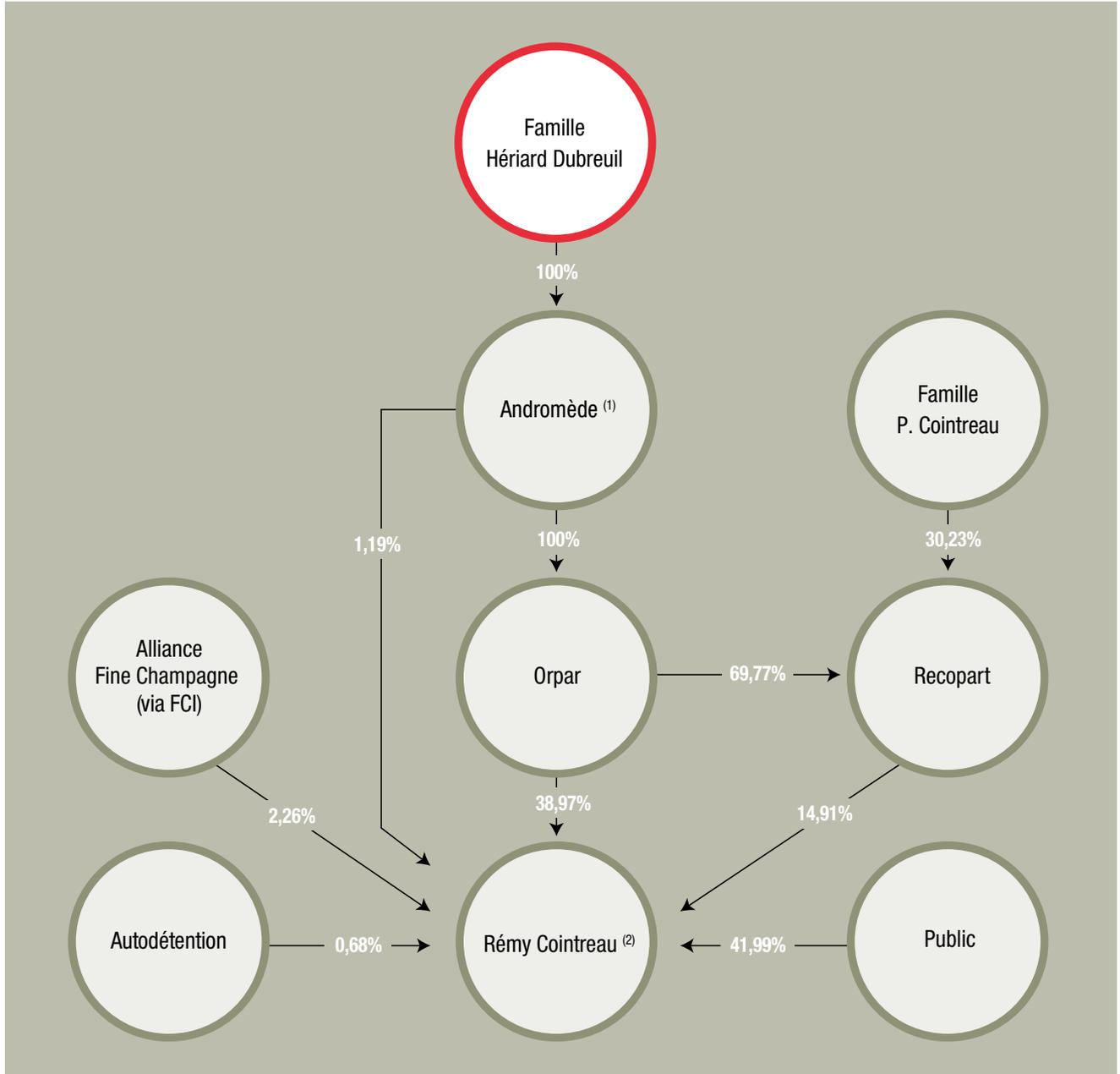


Composition de la rémunération des cadres dirigeants (hors LTIP)



STRUCTURE ACTIONNAIRE

Au 31 mars 2019
(% en capital)

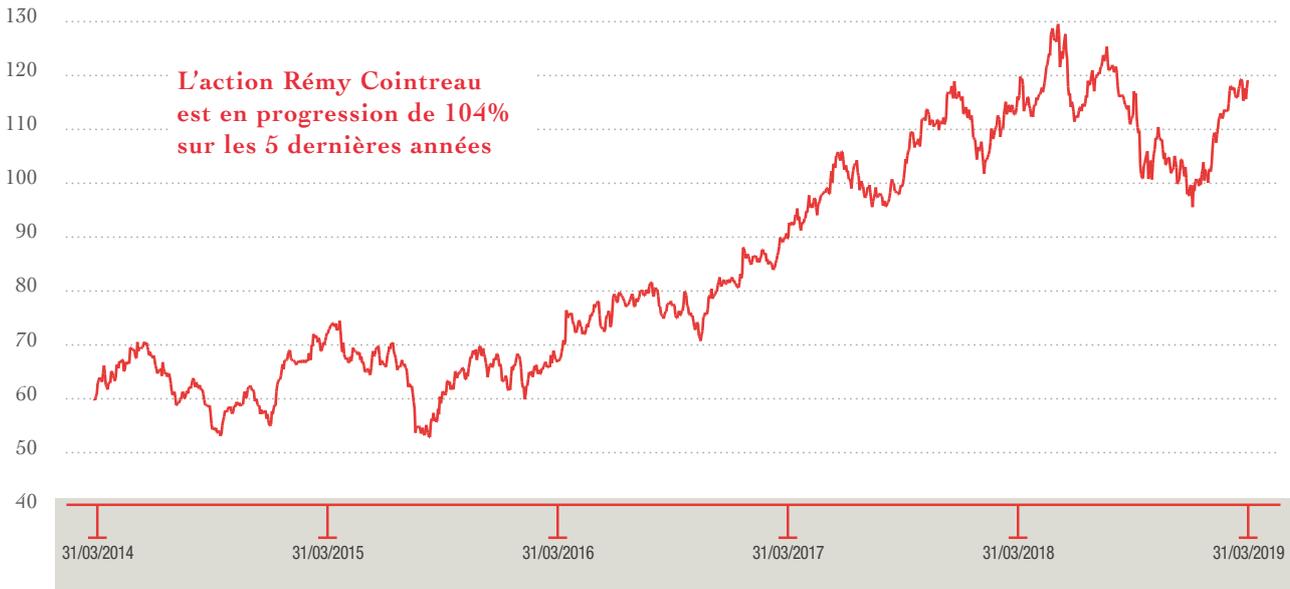


(1) Rémy Cointreau est consolidée dans le groupe Andromède.
(2) Seules les actions Rémy Cointreau sont admises aux négociations sur un marché réglementé.

PERFORMANCE DU TITRE ET DIVIDENDES

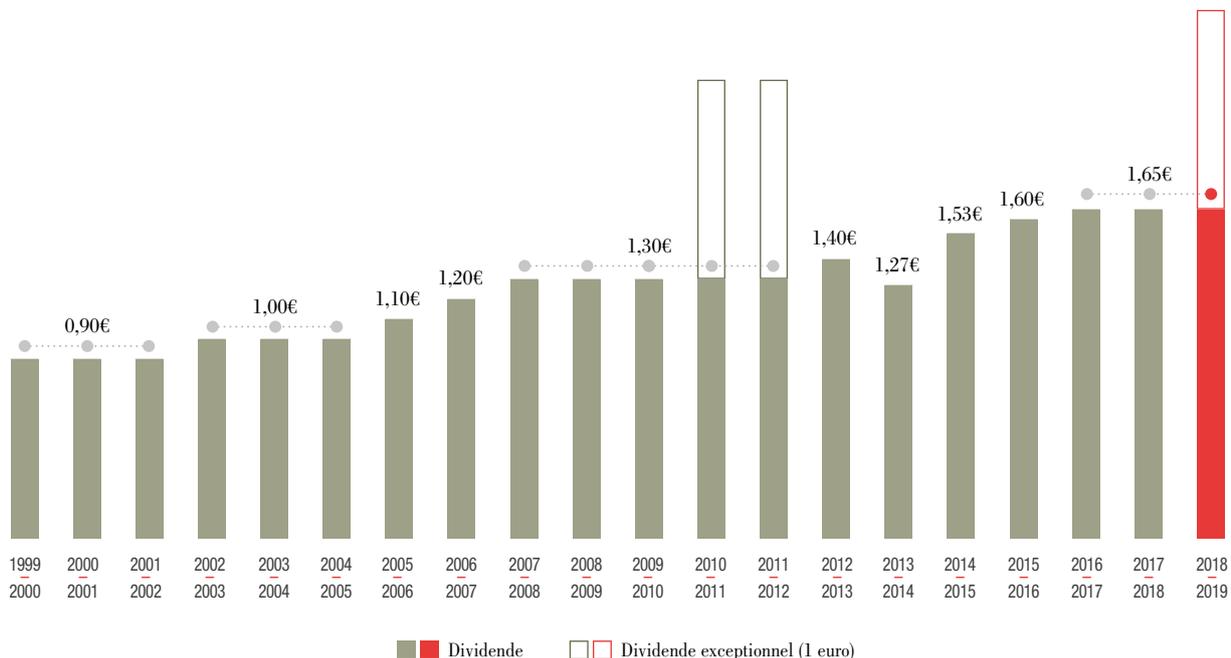
LA STRATÉGIE DU GROUPE S'EST TRADUITE PAR UNE FORTE PERFORMANCE DU COURS CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

L'action Rémy Cointreau a progressé de 104% au cours des 5 dernières années, se traduisant par une augmentation de la capitalisation boursière de près de 3 milliards d'euros. Cette création de valeur valide la pertinence de la stratégie mise en place par le comité exécutif et exécutée par les collaborateurs du groupe.



RÉGULARITÉ DE LA POLITIQUE DE DIVIDENDE

Au cours des vingt dernières années, le groupe a versé un dividende, tous les ans, et progressant par phases. Par ailleurs, il a versé un dividende exceptionnel de 1,00 euro par action au titre des années 2010/2011, 2011/2012 et 2018/2019 (sous réserve de l'approbation de l'A.G.O du 24 juillet 2019).



CHIFFRES CLÉS 2018 / 2019

Données en M€, pour les périodes du 1 ^{er} avril au 31 mars	2019	2019 PROFORMA*	2018
Chiffre d'affaires	1 125,9	1 216,5	1 127,0
Résultat opérationnel courant	264,1	263,6	236,8
Marge opérationnelle courante	23,5%	21,7%	21,0%
Résultat net – part revenant au groupe	159,2	157,1	148,2
Résultat net hors éléments non récurrents	169,9	167,8	151,3
Investissements industriels et administratifs	44,6	44,6	33,6
Capitaux propres – part revenant au groupe	1 425,1	1 450,1	1 407,1
Dette financière nette	343,3	313,0	282,8
Ratio de dette nette/EBITDA	1,19	1,08	1,48
Dividende versé au cours de l'exercice (par action en €)	2,65**	2,65**	1,65
Résultat net par action (de base en €) :			
Sur résultat net hors éléments non récurrents	3,39	3,35	3,04
Sur résultat net – part revenant au groupe	3,18	3,14	2,98

Chiffre d'affaires par division	2019	2019 PROFORMA*	2018
La Maison Rémy Martin	774,4	851,9	760,0
Liqueurs et Spiritueux	264,4	276,6	266,8
S/total marques du groupe	1 038,8	1 128,6	1 026,8
Marques partenaires	87,2	87,9	100,2
TOTAL	1 125,9	1 216,5	1 127,0

Résultat opérationnel courant par division	2019	2019 PROFORMA*	2018
La Maison Rémy Martin	235,6	236,6	204,4
Liqueurs et Spiritueux	38,8	38,8	42,8
S/total marques du groupe	274,4	274,4	247,2
Marques partenaires	4,9	4,9	5,3
Holding	(15,2)	(15,8)	(15,7)
TOTAL	264,1	263,6	236,8

Chiffre d'affaires par zone géographique	2019	2019 PROFORMA*	2018
Europe/Moyen-Orient/Afrique	311,9	329,3	342,3
Amériques	467,8	474,4	435,8
Asie-Pacifique	346,3	412,8	348,9
TOTAL	1 125,9	1 216,5	1 127,0

Chiffre d'affaires par devise	%	2019	2019 PROFORMA*	2018
European Euro	16%	174,1	182,0	200,0
USD, HKD, BBD, CNY	65%	735,3	799,4	709,5
Autres	19%	216,6	235,1	217,4
TOTAL		1 125,9	1 216,5	1 127,0

Données extra-financières	2019	2018
Taux de surfaces de la coopérative AFC engagées dans une démarche environnementale :		
AHVE 1	94,0%	64,3%
AHVE 3	42,0%	23,0%
Nombre d'heures de formation (en heures)	26 615	24 243
Taux de femmes managers	44%	43%
Moyenne d'âge des collaborateurs du groupe	40 ans	41 ans
Taux d'absentéisme (heures d'absences par heures travaillées)	2,0%	2,3%
Achats responsables : taux de fournisseurs adhérents à SEDEX	93,0%	89,0%
Notation Ethifinance	3 ^e sur 230	4 ^e sur 230

* Proforma : pre-IFRS 15, 16 & 9.

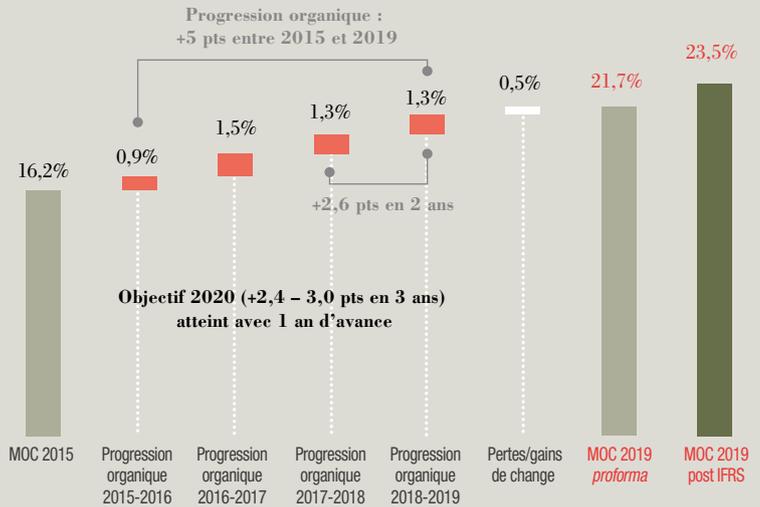
** Dont 1,00 euro de dividende exceptionnel.

OBJECTIFS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS

2018/2019 MARQUE UNE ANNÉE RECORD POUR L'ENSEMBLE DES INDICATEURS FINANCIERS DU GROUPE.

Elle est le résultat d'une solide accélération de la croissance organique des ventes depuis 3 ans, conjuguée à une forte progression de la profitabilité, fruit de la stratégie de montée en gamme du groupe. Ainsi, la marge opérationnelle courante s'élève à 21,7% en 2018/2019, en progression organique cumulée de 5,0 points (à devises et périmètre constants) depuis l'exercice 2014/2015 (nouvelle direction générale). Au cours des deux dernières années, la progression organique cumulée de la marge opérationnelle courante s'élève à 2,6 points, atteignant ainsi l'objectif 2019/2020 (+2,4-3,0 points sur 3 ans) avec un an d'avance.

Évolution de la marge opérationnelle courante (MOC) du groupe



DE NOUVELLES PERSPECTIVES MOYEN TERME

Dans un contexte économique et géopolitique incertain, le groupe Rémy Cointreau réitère son ambition de devenir le leader mondial des spiritueux d'exception. Cela se traduira notamment, à moyen terme, par la réalisation de 60 à 65% de son chiffre d'affaires grâce à des spiritueux d'exception (prix de vente supérieur à USD50).

De plus, après une forte progression, ces dernières années, de sa profitabilité, le groupe reste ambitieux quant au potentiel de sa Marge Opérationnelle Courante à moyen terme, car elle continuera de bénéficier de sa stratégie de valeur. Et ce, tout en

continuant à investir significativement derrière les marques et le réseau de distribution du groupe. L'objectif de Rémy Cointreau est ainsi de construire un modèle d'entreprise toujours plus pérenne, résilient et rentable.

À court terme, Rémy Cointreau anticipe que l'année 2019-2020 se déroule dans le cadre des objectifs moyen terme du groupe. Elle intégrera également la fin de contrats de distribution de marques partenaires (en République Tchèque, Slovaquie et États-Unis) dont l'impact est estimé à 56 M€ sur le chiffre d'affaires et à 5 M€ sur le Résultat Opérationnel Courant.

OBJECTIFS EXTRA-FINANCIERS À 2020

INDICATEURS	PÉRIMÈTRE	VALEURS			OBJECTIFS 2019/2020
		2016/2017	2017/2018	2018/2019	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE Travail de qualité et économie / Promouvoir une croissance économique soutenue, le plein emploi productif et un travail décent Achats responsables : taux de fournisseurs adhérents à SEDEX	Monde	83%	89%	92%	100%
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Agir contre le changement climatique et ses impacts Potentiel de réduction des consommations d'énergies directes et indirectes, afin de réduire les émissions CO ₂	France	0 MWh	-423 MWh	-441 MWh	-900 MWh
15 VIE TERRESTRE Exploitation durable du sol / protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durable des écosystèmes terrestres / gérer les forêts de manière durable / Préserver la biodiversité Viticulture durable : taux de surfaces de la coopérative AFC engagées dans une démarche environnementale (AHVE 1 ou référentiel Viticulture Durable)	France	37%	64%	94%	100%



1

ENJEUX DPEF

1.1	ENJEUX MAJEURS	30	1.4	TABLEAU D'INDICATEURS	59
1.2	IDENTIFICATION DES RISQUES ET INDICATEURS ASSOCIÉS AUX ENJEUX	32	1.5	NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE REPORTING DES INDICATEURS	61
1.3	MAÎTRISE DES ENJEUX ET DES RISQUES : POLITIQUE, PLANS D' ACTIONS ET INDICATEURS	34	1.5.1	Protocole de reporting	61
1.3.1	Risques sociaux	34	1.5.2	Périmètre	61
1.3.2	Risques environnementaux	38	1.5.3	Indicateurs retenus	62
1.3.3	Risques sociétaux	53	1.5.4	Pertinence des indicateurs	63
1.3.4	Risques éthiques	57	1.6	TABLES DE CONCORDANCE	64
			1.7	RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT	67



— 1.1 ENJEUX MAJEURS

Il existe, à travers le monde, des clients à la recherche d'expériences exceptionnelles, et pour qui diversité des terroirs rime avec la variété des saveurs. Leur exigence est à la mesure de nos savoir-faire dont nous assurons la transmission depuis plusieurs siècles, de génération en génération. Le temps que ces clients consacrent à la dégustation de nos produits est un hommage à tous ceux qui se sont mobilisés pour les élaborer.

C'est pour ces femmes et ces hommes que Rémy Cointreau, groupe familial français, protège ses terroirs, cultive l'exception de spiritueux multi-centenaires et s'engage à en préserver l'éternelle modernité.

Le portefeuille du groupe compte 12 marques singulières, parmi lesquelles les cognacs Rémy Martin & LOUIS XIII et la liqueur Cointreau.

Rémy Cointreau n'a qu'une ambition : devenir le leader mondial des spiritueux d'exception, et s'appuie pour cela sur l'engagement et la créativité de ses 1 900 collaborateurs et sur ses filiales de distribution.

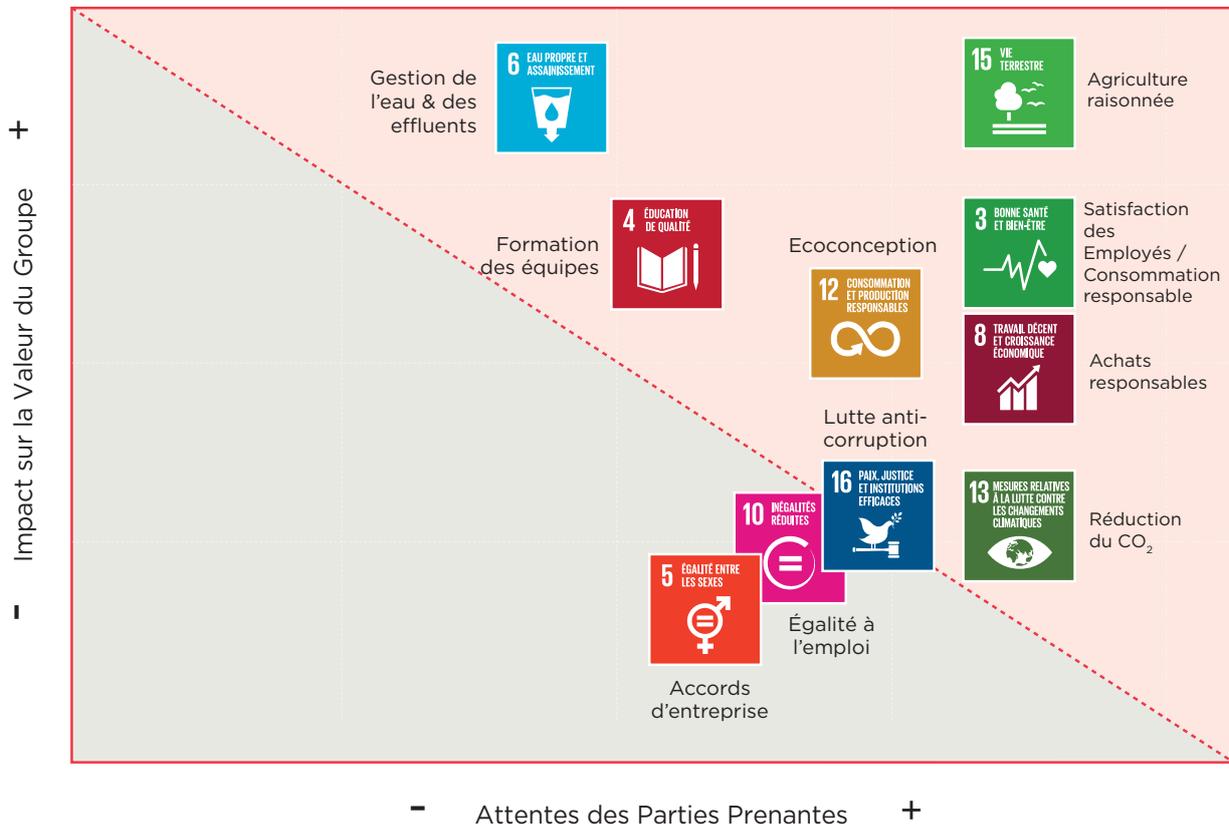
Le secret de l'excellence de Rémy Cointreau repose sur la qualité de ses produits, bien sûr, mais aussi sur des valeurs ancrées dans l'ADN du groupe. Le contexte international de ces dernières années

n'a fait que confirmer et renforcer les convictions de Rémy Cointreau, déjà très engagé en termes de responsabilité environnementale, sociale et sociétale.

La politique RSE du groupe se veut fédératrice et peut se résumer ainsi : *To do things right, do the right thing*, que l'on pourrait traduire par « Pour agir efficacement, commençons par de bonnes actions ». C'est pourquoi Rémy Cointreau a décidé d'exprimer avec encore plus de force et de singularité les valeurs qui le structurent depuis sa naissance. Sa signature « *Des terroirs, des hommes et du temps* » évoque bien les trois piliers qui soutiennent sa base. Ils font écho aux enjeux majeurs RSE du groupe, inspirés par les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies. Ces 17 objectifs caractérisent la ligne de mire de Rémy Cointreau. Ils sont le reflet de ses ambitions en matière de RSE en intégrant des enjeux tels que le changement climatique et l'agriculture durable.

Véritable outil de gouvernance d'entreprise, à la hauteur des exigences de Rémy Cointreau, une analyse de matérialité a été réalisée. Son but a été de prioriser les enjeux afin d'identifier ceux qui ont un impact significatif sur la croissance, la création de valeur et la pérennité du groupe, tout en prenant en compte les attentes de l'ensemble des parties prenantes.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ



Sur les 17 ODD, Rémy Cointreau en a retenu 10 liés à ses enjeux majeurs :

ENJEUX RÉMY COINTREAU		
	Garantir la bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges	Consommation responsable (en interne et en externe)
	Garantir une formation de qualité, sans exclusion, équitable, avec possibilité d'apprentissage pour tous	Formation interne Développement des compétences
	Égalité des genres : parvenir à l'égalité des sexes	Non-discrimination et Équilibre social interne
	Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau	Gestion de l'eau (cas spécifique du site de la Barbade)
	Travail de qualité et économie / Promouvoir une croissance économique soutenue, le plein-emploi productif et un travail décent	Bien-être des collaborateurs Achats responsables Impact territorial (Terroirs)
	Réduire les inégalités, au sein d'un pays et d'un pays à l'autre	Équilibre social interne Homogénéité internationale
	Garantir des modèles durables de consommation et de production	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières Information du client (étiquetage, recyclage)
	Agir contre le changement climatique et ses impacts	Contribution à l'effort planétaire (limite des 2 °C) Durabilité de l'entreprise
	Exploitation durable du sol / Protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durable des écosystèmes terrestres / Gérer les forêts de manière durable / Préserver la biodiversité	Agriculture durable Préservation de la biodiversité
	Paix et justice : institutions efficaces et responsables	Éthique des Affaires Gouvernance

NB : Dans le cadre de l'analyse de matérialité effectuée, le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et la promotion d'une alimentation responsable, équitable et durable n'ont pas été identifiés comme des enjeux RSE pour le groupe.

Les différents enjeux retenus constituent la base de notre nouvelle charte RSE réalisée cette année.

Elle s'articule autour de trois axes majeurs :

- **Préserver nos terroirs** pour en révéler l'excellence, en encourageant des méthodes de culture responsable, en entretenant les spécificités des terroirs et en innovant pour les préserver ;
- **S'engager pour les hommes et les femmes** afin d'affirmer notre singularité, en garantissant le bien-être au travail, l'égalité femmes-hommes et la non-discrimination, en s'engageant pour des achats responsables, en s'impliquant aux côtés des communautés locales et en promouvant une consommation responsable de nos produits auprès de nos clients ;

- **Respecter les valeurs du temps** pour créer des produits d'exception, en étant acteur de la lutte contre le réchauffement climatique, en préservant les ressources en eau et en agissant pour diminuer l'impact environnemental de nos activités.

L'alignement de la stratégie RSE du groupe sur les ODD de l'ONU lui a permis de figurer cette année dans la seconde édition du rapport sur l'appropriation des ODD par les acteurs français, rapport réalisé par le Comité 21. Une attention particulière a été portée aux 5 ODD prioritaires (ODD 6, 8, 12, 13 et 15) qui sont dorénavant liés à la rémunération variable des dirigeants du groupe. Le comité RSE, issu du conseil d'administration et en charge du déploiement de la stratégie RSE, veille à cet engagement.

— 1.2 IDENTIFICATION DES RISQUES ET INDICATEURS ASSOCIÉS AUX ENJEUX

Au cours de l'exercice écoulé, un groupe de travail interne « DPEF » (Déclaration de Performance Extra-Financière) a été constitué associant les directions RH, affaires publiques/RSE, audit interne et financière.

Le groupe de travail a identifié les risques associés aux enjeux majeurs décrits dans le paragraphe précédent (indicateur GRI Standard 102-15).

Un plan de maîtrise de ces risques a été validé et s'appuie sur différentes actions associées à des objectifs chiffrés et des indicateurs de progrès.

Certains objectifs chiffrés seront finalisés au cours de cette année et constitueront l'ossature du futur plan RSE 2024 qui sera présenté en mars 2020.

La maîtrise des risques est également complétée ponctuellement par des indicateurs de vigilance qui permettent de vérifier l'efficacité et la poursuite des actions mises en œuvre sans qu'il soit attendu de progrès significatifs sur le sujet concerné.

D'autres indicateurs de pilotage viennent compléter la maîtrise des risques.

ENJEUX REMY COINTREAU	RISQUES LIÉS AUX ENJEUX	INDICATEURS
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p> <p>Consommation responsable (en interne et en externe)</p>	Cadre réglementaire et fiscal contraignant (risque de prohibition)	Information qualitative
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> <p>Formation interne Développement des compétences</p>	Perte, dégradation de certains savoir-faire Manque de formation du personnel dans certains pays	% de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an ⁽¹⁾ Heures de formation ⁽²⁾
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p> <p>Non-discrimination et Équilibre social interne</p>	Non-attractivité de l'entreprise Réputation de l'entreprise	Ratio F/H Managers ⁽¹⁾ Ecart pondéré de taux de promotions entre les femmes et les hommes ⁽¹⁾ Répartition Formation F/H ⁽²⁾
 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p> <p>Gestion de l'eau (cas spécifique du site de la Barbade)</p>	Disponibilité et qualité de l'eau Pollution liée aux rejets d'effluents	Consommation d'eau ⁽¹⁾ Taux de valorisation des effluents ⁽²⁾
 <p>8 TRAVAIL DÉMENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> <p>Bien-être des collaborateurs</p>	Absentéisme, turnover, accidents du travail, santé au travail, consommation d'alcool liée à l'activité	Taux de renouvellement ⁽¹⁾ Absentéisme ⁽¹⁾ Taux de Fréquence et Gravité des accidents du travail ⁽²⁾ Moyenne d'âge ⁽²⁾ Ancienneté ⁽²⁾ Effectifs par zone, activités et métiers ⁽³⁾
<p>Achats responsables</p>	Non-respect des réglementations par les fournisseurs Réputation de l'entreprise auprès des clients (boycott)	Taux de fournisseurs membres de Sedex ⁽¹⁾ Note RSE des fournisseurs ^{(1)*}
<p>Impact territorial (Terroirs)</p>	Non-attractivité de l'entreprise Réputation de l'entreprise	Information qualitative
 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p> <p>Équilibre social interne / homogénéité internationale</p>	Non-attractivité de l'entreprise Réputation de l'entreprise	% d'emploi de personnes handicapées ⁽³⁾ % de contrats en alternance ⁽³⁾

ENJEUX REMY COINTREAU	RISQUES LIÉS AUX ENJEUX	INDICATEURS	
 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières	Augmentation des coûts des matières premières	Indice de performance environnementale des emballages (IPE) ^{(1)*} Évolution de l'IPE ^{(1)*} Taux de valorisation des déchets ⁽²⁾
	Information du client (étiquetage, recyclage)	Réputation de l'entreprise auprès des clients	
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Contribution à l'effort planétaire (limite des 2 °C) et durabilité de l'entreprise	Cadre réglementaire et fiscal contraignant (fiscalité Carbone)	Émissions CO ₂ significatives (scope 3) ⁽¹⁾ Taux de réduction des émissions CO ₂ ^{(1)*} Consommations d'énergie ⁽²⁾
		Réputation de l'entreprise auprès des clients	% Consommation Énergie électrique renouvelable ⁽²⁾ Émissions CO ₂ liées aux déplacements professionnels ⁽³⁾
 15 VIE TERRESTRE	Agriculture durable	Pérennité de la production de nos matières premières agricoles	% de surfaces agricoles gérées durablement ⁽¹⁾ Taux de certification HVE de la coopérative viticole de Cognac (AFC) ⁽¹⁾
	Préservation de la biodiversité	Réputation de l'entreprise auprès des clients	Information qualitative
 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Éthique des Affaires	Cadre réglementaire et fiscal contraignant (prohibition)	Taux de formation à la charte éthique ⁽¹⁾ Nombre d'alertes ⁽²⁾
	Gouvernance	Efficacité et homogénéité de la mise en œuvre de la stratégie RSE dans l'entreprise	Rémunération Comex liée au % d'atteinte des objectifs RSE ⁽³⁾

Légendes des indicateurs :

(1) : indicateurs de progrès.

(1)* : indicateurs de progrès en cours de création.

(2) : indicateurs de vigilance.

(3) : indicateurs de pilotage.

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau fait le lien entre ses indicateurs et les indicateurs de l'initiative internationale GRI (*Global Reporting Initiative*), en utilisant les lignes directrices GRI G4. Cette année, le groupe utilise les nouvelles normes « GRI Standards » (cf. références dans le texte et chapitre 1.6 « Tables de concordance »).

Le reporting RSE concerne 29 sociétés qui communiquent l'ensemble de leurs informations sociales, environnementales et sociétales (cf. chapitre 1.5 « Note méthodologique pour le reporting des indicateurs »). Ce reporting fait l'objet de travaux de vérifications par un tiers externe (cf. chapitre 1.7 « Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion »).

— 1.3 MAÎTRISE DES ENJEUX ET DES RISQUES : POLITIQUE, PLANS D' ACTIONS ET INDICATEURS

1.3.1 RISQUES SOCIAUX

1.3.1.1 BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Enjeu

Les femmes et les hommes qui composent Rémy Cointreau sont une richesse fondamentale car ils incarnent des savoir-faire transmis de génération en génération qui sont indispensables à l'élaboration des produits d'exception. Aussi, nous avons la responsabilité de veiller à leur sécurité dans des conditions de travail optimales et de les accompagner dans leur épanouissement professionnel. Nous considérons par exemple que les indicateurs liés à l'absentéisme ou au taux de renouvellement du personnel permettent d'avoir une indication globale de la prise en compte des besoins des collaborateurs.

Politique

Le groupe s'engage dans le développement professionnel des collaborateurs, la diversité et la consolidation du sentiment d'appartenance au groupe. Le groupe Rémy Cointreau s'engage également à fournir et à maintenir un environnement de travail qui assure la santé et la sécurité du personnel, des clients, des intervenants extérieurs, des visiteurs et du public en général qui peuvent raisonnablement être affectés par ses activités. La politique du groupe en la matière est de prévenir les accidents du travail, maladies ou d'autres blessures, en s'assurant que les risques soient pris en compte dans la gestion opérationnelle des processus de production. Par ailleurs, en France, fidèle à ses choix historiques, Rémy Cointreau privilégie l'accord collectif dans tous les domaines de la négociation.

De plus le groupe reste très vigilant quant aux évolutions d'indicateurs Ressources Humaines pour mettre en place des actions de prévention suffisamment précoces des facteurs de dégradations des conditions de travail entendus au sens large.

Par ailleurs, le groupe favorise localement la mise en place de système de management de la sécurité au niveau des sites de production. Cela se traduit ponctuellement par l'existence de politique santé et sécurité.

Plans d'actions

Rémy Cointreau soutient localement ou au niveau groupe les initiatives qui visent à l'amélioration des conditions de travail et favorisent le bien-être des collaborateurs.

Notamment, au cours de l'exercice précédent, Rémy Cointreau a renouvelé une enquête de satisfaction au niveau mondial afin de mesurer l'engagement des collaborateurs. Ce type d'enquête a ainsi vocation à être mené tous les 2 ans afin de mesurer les progrès accomplis. Cette enquête, à laquelle avaient répondu 88% des collaborateurs du groupe, a fait l'objet d'une présentation de ses résultats sur chacun des sites au cours de l'exercice 2018/2019. Par la suite, des réunions avec des groupes de collaborateurs ont permis d'élaborer des plans d'action tenant compte des avis et remontées collectés lors de ces réunions.

À Angers comme à Cognac, divers aménagements ergonomiques ont continué à être mis en place pour certains postes administratifs ou industriels afin d'améliorer les conditions de travail. Ainsi à Cognac, le site a poursuivi ses travaux en vue de l'amélioration des conditions de travail : aménagement de nouveaux locaux médicaux sociaux, construction d'un ascenseur pour accès handicapés, création d'un nouveau local de stockage de palettes.

De plus, au cours de l'exercice, sur les sites des Domaines agricoles de Rémy Martin à Cognac, une nouvelle distillerie et un chai de vinification ont été construits dans le respect des normes de sécurité et d'ergonomie. Des passerelles et des gardes corps ont été installés pour accéder aux cuves de vinification et aux chaudières. Un outillage spécifique a été étudié et mis en place pour permettre le démontage des couvercles de chaudières en minimisant les contraintes humaines. Tous les pressoirs ont été équipés d'un escabeau de sécurité pour faciliter l'accès et la réalisation des opérations de maintenance. De nombreux projets ont été menés pour améliorer les conditions de travail et de sécurité des collaborateurs : au Centre Elaboration Produit, la sécurisation du travail en hauteur a été renforcée par la mise en place de plinthes et garde corps sur les cuves inox et le remplacement des échelles d'accès aux tonneaux et cuves ; de nombreuses mises en conformité des sprinklers et RIA ont été réalisées dans nos chais et dans la cuverie. Sur l'unité de conditionnement de Merpins un projet a permis de sécuriser les accès lors des interventions humaines en hauteur sur les palettiseurs, des systèmes anti chute ont été déployés pour les palettiseurs de différentes lignes d'embouteillage.

De plus, le groupe suit attentivement le taux de renouvellement des collaborateurs du groupe pour, le cas échéant, analyser les causes d'une éventuelle dégradation. Au titre de l'exercice 2018/2019 Le groupe a procédé à 270 recrutements, principalement dans les filières de la force commerciale (18,9%), les métiers de la production (15,2%), la finance (13,3%) et le marketing (13,7%). 67,8% des recrutements sont des contrats à durée indéterminée.

Dans le même temps et sur le même périmètre, 223 départs se sont réalisés, dont les principaux motifs sont les démissions (27,8%), les départs avec accord mutuel des 2 parties (13,0%), les fins de contrat à durée déterminée (16,1%), les départs en retraite (14,8%). Les licenciements pour motif personnel ont représenté 15,7% des départs.

Ainsi, le taux de renouvellement s'est établi à 13,2% de la population (Indicateur GRI Standard 401-1). L'objectif de l'entreprise est de veiller à ce que taux ne dépasse pas 17% tenant compte de tensions sur l'emploi dans certains marchés où le groupe opère.

Par ailleurs, le groupe continue de suivre l'évolution des effectifs comme indicateur de vigilance. Ainsi, au 31 mars 2019, l'effectif total du groupe atteint 1908 salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) et à durée déterminée (CDD).

EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (INDICATEUR GRI STANDARD 401-1)

	MARS 2019	%	MARS 2018	%	MARS 2017	%
France ⁽¹⁾	719	37,7	704	37,8	683	38,1
Europe (hors France) – Afrique	375	19,7	384	20,6	363	20,2
Amériques ⁽²⁾	380	19,9	377	20,3	354	19,7
Asie	434	22,7	396	21,3	394	22,0
TOTAL	1 908	100	1 861	100	1 794	100

(1) Hors Domaine des Hautes Glaces (2 salariés) en 2017.

(2) Hors Westland (14 salariés) en 2017.

EFFECTIF PAR ACTIVITÉ (INDICATEUR GRI STANDARD 401-1)

	MARS 2019	%	MARS 2018	%	MARS 2017	%
Marques du groupe ⁽¹⁾	750	39,6	736	39,5	701	39,1
Distribution	1 077	56,4	1 050	56,4	1 027	57,2
Holding	81	4,0	75	4,0	66	3,7
TOTAL	1 908	100	1 861	100	1 794	100

(1) Hors Domaine des Hautes Glaces (2 salariés) en 2017 et hors Westland (14 salariés) en 2017.

L'activité distribution représente toujours plus de la moitié des effectifs du groupe (56,4%).

EFFECTIF PAR FONCTION ET MÉTIER

	MARS 2019	%	MARS 2018	%	MARS 2017 ⁽¹⁾	%
Commercial	539	28,2	537	28,9	501	27,9
Marketing	309	16,2	274	14,7	271	15,1
Production, achats	355	18,6	352	18,9	350	19,5
Supply Chain	139	7,3	157	8,4	148	8,2
Viellissement	156	8,2	158	8,5	138	7,7
Finances & juridique	217	11,4	207	11,1	220	12,3
Systèmes d'information	57	3,0	51	2,7	50	2,8
Ressources humaines	60	3,1	53	2,9	46	2,6
Services généraux	29	1,5	28	1,5	27	1,5
Directions générales	47	2,5	44	2,4	43	2,4
TOTAL	1 908	100	1 861	100	1 794	100

(1) Hors Domaine des Hautes Glaces (2 salariés) en 2017 et hors Westland (14 salariés) en 2017.

La répartition par sexe est stable ; les hommes représentent 55,6% de l'effectif, les femmes 44,4% avec des situations différentes selon les métiers et les pays (Indicateur GRI Standard 401-1).

Par métier, les hommes sont plutôt majoritairement représentés dans les métiers du vieillissement, de la maintenance et du commercial. Les femmes sont, quant à elles, plus présentes dans les métiers du marketing, du service client et du conditionnement.

La moyenne d'âge des effectifs du groupe Rémy Cointreau est de 40,5 ans, avec une moyenne d'âge très légèrement supérieure en France.

L'ancienneté moyenne des effectifs du groupe est de 7,9 ans avec une moyenne très similaire en France, 8 ans.

Conscient que de nombreux collaborateurs du groupe évoluent en milieu industriel, Rémy Cointreau prête une attention particulière à l'impact des nuisances sonores. Ainsi, depuis 2017, plusieurs

actions ont été menées sur les sites de Cognac et d'Angers afin de mettre en œuvre un plan d'action Sécurité Santé Environnement concernant les nuisances sonores.

Sur le site de Cognac, la CARSAT (Caisse de retraite et de santé au travail) a été sollicitée pour mesurer le niveau sonore au niveau des postes de travail et des ateliers. Dès réception du rapport, des actions ont été mises en place pour réduire le niveau de bruit : régulation des convoyeurs, pose de silencieux au niveau des compresseurs d'air comprimé, mise en place de caissons antibruit.

Cette année, une attention particulière a été portée sur la ligne de conditionnement la plus bruyante, en agissant sur la régulation des convoyeurs. Une diminution significative de bruit a également été obtenue par un travail mené sur une nouvelle boucheuse (réduction du bruit/vibrations à la source). D'autres actions sont en cours sur les machines à l'origine de nuisances sonores, telles que les formuses de caisse.

Sur le site d'Angers, une campagne de dosimétrie individuelle avait été effectuée en 2017 sur les postes de conditionnement et de caristes. À la suite de cette campagne, des investissements ont été réalisés autour d'actions portant sur la réduction de bruit au niveau des convoyeurs, l'installation de panneaux acoustiques au niveau d'un dépalettiseur et la mise en place et le montage d'un mur antibruit dans l'atelier de conditionnement (gain de 6 dB(A)).

Cette année, l'optimisation de l'utilisation d'un caisson acoustique sur une benne verre utilisée pour le dépotage a permis de réaliser une réduction du bruit ambiant de 10 dB(A).

En intérieur et en extérieur, les nuisances sonores du groupe sont maîtrisées. Des études menées sur les sites par un prestataire externe et concernant les niveaux sonores en limite de propriété (diurnes et nocturnes) ont permis de vérifier que les valeurs mesurées sont inférieures aux valeurs limites réglementaires. Ces limites réglementaires sont également respectées en interne.

Le groupe suit par ailleurs, le taux d'absentéisme pour le périmètre France, Barbade et Islay. A horizon 5 ans, le groupe souhaite intégrer dans ce périmètre les entités Domaine des Hautes Glaces et Westland. Au titre de l'exercice clos, le taux d'absentéisme cumulé, mesuré en heures d'absence par heures travaillées théoriques est de 2,0%, en baisse par rapport à l'exercice précédent. Ce taux n'inclut pas les longues maladies de plus de 90 jours d'arrêt (Indicateur GRI Standard 403-2).

Par ailleurs, le taux de fréquence des accidents du travail sur les sites de production de France (hors DHG), de la Barbade et d'Islay pour 2018/2019 est de 8,51 taux exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées réelles (Indicateur GRI Standard 403-2). A horizon 5 ans, le groupe souhaite intégrer dans ce périmètre les entités Domaine des Hautes Glaces et Westland.

Le taux de gravité, exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail par millier d'heures travaillées réelles s'est établi à 0,59 (Indicateur GRI Standard 403-2). En vue de remédier aux causes de chaque accident, des membres des comités d'hygiène et sécurité réalisent systématiquement un arbre des causes et remettent des conclusions et des recommandations au comité.

1.3.1.2 NON DISCRIMINATION ET ÉQUILIBRE SOCIAL INTERNE

Enjeu

Rémy Cointreau aspire à avoir en son sein une juste représentation des bassins d'emploi, des marchés sur lequel elle opère et de ses clients finaux. A ce titre le groupe souhaite préserver sa bonne réputation à l'égard des différentes parties prenantes pour maintenir son attractivité d'une part et garantir l'équilibre social d'autre part.

Politique

En matière d'égalité de traitement des hommes et des femmes et de non-discrimination en général, le groupe Rémy Cointreau a pris la décision de mettre en œuvre des procédures et processus internationaux qui garantissent un traitement équitable des collaborateurs du groupe. La non-discrimination sans distinction de race, de religion, de couleur, d'âge, de sexe, d'origine nationale ou tout autre facteur discriminant non basé sur des critères d'exigence professionnelle fait partie intégrante des politiques et pratiques de Rémy Cointreau, notamment dans le cadre du recrutement, des promotions, des mutations, de l'évolution des rémunérations et des actions de formation.

Rémy Cointreau s'attache par ailleurs à ce que ses pratiques en matière d'organisation du travail et des autres temps passés dans

l'entreprise visent, dans la mesure du possible, à maintenir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, permettant le bon exercice de la parentalité notamment.

En ce qui concerne les rémunérations, le groupe s'est engagé en France à décliner sa politique de rémunération en veillant à ce que la distinction hommes/femmes ne soit pas un critère pris en compte. 3 actions ont ainsi été formalisées avec un objectif et des indicateurs de mesure communs :

- pas de différence hommes/femmes sur le salaire d'embauche à compétences égales ;
- pas de différence hommes/femmes sur les augmentations individuelles de salaires à niveau de performance et ratio marché égaux ;
- analyse des écarts hommes/femmes sur le salaire de base à niveaux d'emploi, d'expérience et de performance égaux, et plan d'actions visant à les réduire.

Plans d'actions

En France, les accords collectifs traitant du travail des seniors d'une part et de l'égalité professionnelle des hommes et des femmes d'autre part, ont permis de formaliser des objectifs et des indicateurs de progrès sur les thèmes du recrutement, de la rémunération, des carrières et de la formation, des conditions de travail et de l'équilibre vie privée/vie professionnelle.

De plus, des facilités en termes d'aménagement du temps de travail sont prévues pour accompagner les enfants dans une structure hospitalière. Par ailleurs, dans la mesure du possible, les réunions sont organisées dans la plage horaire de travail et les sessions de formation planifiées suffisamment tôt pour permettre aux parents d'organiser la garde éventuelle de leurs enfants. Par ailleurs, les parties ont souhaité adapter l'application du congé solidarité famille et permettre au collaborateur concerné d'étudier avec sa hiérarchie l'aménagement de son poste en termes d'organisation du temps de travail sous forme de temps partiel quand les collaborateurs sont amenés à gérer certains événements familiaux.

Les politiques de rémunérations sont encadrées par des évaluations de rôle éclairées par une méthodologie et par une expertise externe à l'entreprise et par une évaluation de la performance fondée sur des compétences identifiées et des objectifs partagés. Les politiques de recrutement et de mobilité interne font l'objet de procédures et/ou de chartes internationales qui guident les managers et favorisent la prise de décision collégiale fondée sur des critères objectifs.

Pour continuer d'irriguer l'identité multiculturelle du groupe, favoriser la diversité, le Groupe s'engage activement pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, Bac+3 et plus, âgés de moins de 30 ans, issus de milieux sociaux modestes ou de zones prioritaires. Notamment, le partenariat avec Nos Quartiers ont du Talent initié chez Rémy Martin en 2014 a poursuivi son essor. En décembre 2018 une grande table ronde régionale a été organisée par la DRH de Rémy Martin à Cognac afin de mettre en commun les expériences de plus de 80 parrains et marraines de 20 entreprises de la région. De nombreux jeunes en recherche d'emploi ont activement participé à cette grande journée qui leur était dédiée. Rémy Martin a reçu du président de l'association NQT, le certificat d'engagement pour l'égalité vers l'emploi. Au total 70 jeunes ont été accompagnés par 15 cadres de l'entreprise en 5 ans et 40 ont trouvé un emploi conforme à leurs attentes.

À Angers, le groupe a fait le choix de verser sa taxe d'apprentissage à des organismes, écoles ou structures accompagnantes favorisant l'insertion des travailleurs handicapés.

En 2018 le site de Cognac a maintenu un taux d'emploi de travailleurs handicapés sur l'entité Rémy Martin conforme à l'obligation légale de 6% malgré une forte augmentation de l'effectif intérimaire pris en compte dans l'effectif d'assujettissement. Rémy Martin poursuit avec succès son effort d'insertion des personnes en situation de handicap que ce soit en CDI, en intérim ou par le biais des centres d'aides par le travail de Cognac.

Rémy Martin a également participé au Forum annuel de recrutement qui s'est tenu à Angoulême en mars 2019. Un stand Rémy Martin animé par la Direction des Ressources Humaines a permis un accueil dynamique de très nombreuses personnes en situation de handicap et / ou en recherche d'emploi.

Afin de former les talents de demain, Rémy Cointreau s'engage dans l'apprentissage. Sur les trois sites français, de jeunes apprentis (niveau Bac pro à Bac +5) apprennent un métier, dans la perspective de développer rapidement la rigueur, la créativité et le professionnalisme attendus dans le monde professionnel. Le groupe Rémy Cointreau a donc poursuivi sa politique volontariste en matière de formation en alternance, avec le renouvellement des contrats d'alternance venus à échéance quand cela est nécessaire et le recrutement de nouveaux contrats sur de nouveaux métiers. À fin mars 2019, la part de ces contrats représente 3,3% de l'effectif en France.

De plus, chaque stagiaire bénéficie en outre d'un entretien avant son départ pour faire un point sur sa formation au sein du groupe et partager la vision de son orientation future.

Enfin, dans l'optique de développer les compétences internationales des jeunes talents, Rémy Cointreau propose des contrats de volontariat international en entreprise (VIE), partout à travers le monde.

Le Groupe suit le ratio Femme/Homme Managers qui s'établit au titre de l'exercice 2018/2019 au niveau du Groupe à 44% et qui est stable par rapport à l'exercice précédent (43%). De plus, en France, nous suivons l'indicateur d'écart pondéré de taux de promotions entre les femmes et les hommes par année civile. En 2018, celui-ci s'établissait à -0,14% qui traduit un de taux de promotion (proportion de salariés promus au sens de la catégorie socio-professionnelle) de 1,6% pour les femmes contre 1,1% pour les hommes. Cet indicateur fait partie du calcul de l'Index de l'égalité femmes-hommes tel que défini par le décret relatif aux modalités d'application et paru au Journal Officiel le 09 janvier 2019. Il est à noter que plus l'indicateur d'écart pondéré est négatif plus un écart de promotions en faveur des femmes est constaté. Par ailleurs, l'index de l'égalité femmes-hommes sera publié par le groupe au cours de l'exercice 2019/2020 dans le respect des dispositions légales.

Le Groupe veille par ailleurs à l'équité dans l'accès à la formation des collaboratrices et des collaborateurs. Ainsi, au cours de l'exercice 2018/2019, le ratio Femme/Homme ayant bénéficié d'au moins une formation s'établit à 46% cohérent avec la répartition Femme/Homme dans le groupe (44%) et avec le ratio de l'exercice précédent (43%).

1.3.1.3 FORMATION INTERNE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Enjeu

L'enjeu pour Rémy Cointreau est de pouvoir maintenir l'adéquation entre les besoins de qualification de l'entreprise en maintenant et développant le niveau de compétence de ses collaborateurs. La politique de ressources humaines doit constamment anticiper les besoins du groupe et c'est plus particulièrement le cas en matière de formation.

Politique

Rémy Cointreau s'engage à favoriser le développement des compétences, notamment par la formation interne, nécessaire à la transmission des savoir-faire indispensables à l'élaboration de nos produits d'exception.

Plans d'actions

Rémy Cointreau a maintenu ses outils internationaux pour favoriser le développement des compétences de ses collaborateurs. Les processus d'évaluation de la performance, de plans de succession, les politiques de formation et de mobilité internationale portent résolument l'accent sur la mise en place de plans d'actions collectifs ou individualisés visant à supporter les projets professionnels des hommes et des femmes du groupe, à encourager le développement des compétences et à favoriser la performance des équipes.

Par l'activité fortement internationale du groupe, 62,3% de l'effectif de Rémy Cointreau est situé hors de France au 31 mars 2019. Rémy Cointreau fait le pari que la dimension multiculturelle du groupe représente un atout majeur dans son développement international. La formation est orientée vers le partage des expériences dans tous les pays où le groupe est implanté. La mobilité internationale – professionnelle et géographique – contribue à diffuser largement les valeurs du groupe au sein de son organisation. Le parti pris de la diversité s'exprime également dans la volonté du groupe de favoriser la constitution d'équipes associant des hommes et des femmes d'âge, de formation et d'expérience professionnelle variés.

En particulier, un processus d'identification des postes clés, partagé avec le comité exécutif, permet de s'assurer que le groupe dispose en son sein des compétences nécessaires à son développement et/ou oriente les décisions ressources humaines pour garantir la pérennité de l'organisation.

Au titre de l'exercice 2018/2019, le groupe a mis en place un indicateur de suivi exprimé en pourcentage de collaborateurs qui ont bénéficié d'au moins une formation par an. Au titre de cet exercice, cet indicateur pour le périmètre couvert (hors Europe et Domaines des Hautes Glaces) ressort à 79,3% de la population. L'ambition pour le groupe est de pouvoir étendre cet indicateur au niveau des sites de production Monde et filiales commerciales de plus de 20 personnes et de maintenir ce taux au-dessus de 50%.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2018/19, le nombre d'heures de formation déclarées sur l'ensemble du périmètre du groupe, hors Europe et France incluse, pour les collaborateurs en contrat à durée indéterminée a été de 26 615 heures dont 11 677 pour les femmes et 14 938 pour les hommes (Indicateur GRI Standard 404-1). L'objectif est de pouvoir étendre cet indicateur au niveau des sites de production Monde et filiales commerciales de plus de 20 personnes.

1.3.2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Aujourd'hui, les informations environnementales proviennent des sites de production de Cognac, d'Angers, de la Barbade et d'Islay (Écosse), du site administratif de Paris ainsi que des sociétés Domaines Rémy Martin, Domaine des Hautes Glaces et Westland. Le site de stockage d'eaux-de-vie à Cognac est classé en Seveso Seuil Haut en raison des quantités d'eaux-de-vie en cours de vieillissement. Ce site fait l'objet d'un système complet de gestion de la sécurité (SGS).

Les filiales de distribution ne font pas partie des informations ci-dessous, leurs impacts environnementaux étant jugés non significatifs. Le périmètre d'application de chaque indicateur est précisé dans le chapitre 1.5 « Note méthodologique pour le reporting des indicateurs ».

1.3.2.1 AGRICULTURE DURABLE

Enjeu

L'ambition de Rémy Cointreau est de rester leader d'une agriculture économiquement compétitive, tout en demeurant intransigeant sur la qualité de ses produits et la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, Rémy Cointreau se doit de participer à la protection des terroirs et des ressources naturelles qui sont la base même de la qualité exceptionnelle de ses produits.

L'enjeu majeur est de pérenniser la production de nos matières premières agricoles, en protégeant les savoir-faire et en valorisant les pratiques viticoles et agricoles de nos partenaires fournisseurs.

Politique

L'un des axes prioritaires du plan RSE 2020 est la préservation de l'environnement : *rendre à la terre ce qu'elle nous donne*. Depuis sa création, Rémy Cointreau a fait de son engagement environnemental un levier durable de sa réussite économique grâce notamment à une politique ambitieuse de certifications pour reconnaître les efforts menés et guider les pratiques culturelles.

Partout dans le monde où le groupe est présent, les maisons de Rémy Cointreau sont impliquées dans la préservation des terres qu'elles exploitent, directement ou indirectement. Entretenir et respecter les terroirs dans lesquels elles puisent le caractère et la typicité des produits est un acte vital. Le sol, le climat, l'air, la biodiversité, les modes de production : chaque région est particulière. Les terroirs sont les creusets au sein desquels se transmettent des traditions et s'élaborent de nouveaux savoir-faire. Petites parcelles sur une immense planète, ils sont les lieux où les femmes et les hommes répètent des gestes ancestraux, enrichis à chaque étape par l'intuition de chacun. Toutes les dimensions d'un terroir contribuent à la particularité des spiritueux de Rémy Cointreau : géographique, humaine, culturelle. La qualité de l'environnement, la richesse de la biodiversité contribuent directement à l'excellence des produits.

Sur le site de Cognac, la vigne offre ses produits à Rémy Martin et ses fruits font l'excellence des eaux-de-vie de ses cognacs. Afin d'en tirer le meilleur, Rémy Martin mise sur un partenaire de confiance auprès duquel il s'approvisionne depuis 1966 : la coopérative agricole Alliance Fine Champagne (AFC). Cette structure coopérative l'accompagne dans son développement. Ce partenariat doit refléter les efforts du groupe dans la préservation de l'environnement. Rémy Martin dispose également de vignobles

en propre, regroupés dans les Domaines Rémy Martin. Ils constituent aujourd'hui une plateforme d'expérimentations en matière de viticulture innovante et respectueuse de l'environnement pour promouvoir la politique du groupe.

Plans d'actions

La politique de préservation des terroirs se traduit par le déploiement d'une agriculture responsable et durable pour la production de toutes nos matières premières, avec l'ambition que la totalité des terres utilisées soient sous référentiel ou label d'agriculture responsable et durable.

L'année 2017/2018 a été consacrée à une première cartographie mondiale des terroirs et à la création d'un nouvel indicateur pour prouver et piloter cet engagement. Cette première étape a permis d'estimer les surfaces agricoles utilisées pour les approvisionnements stratégiques de Rémy Cointreau :

- surfaces viticoles pour les cognacs Rémy Martin, LOUIS XIII et le brandy Saint-Rémy ;
- surfaces de terres céréalières pour les whiskies Bruichladdich, Westland et Domaine des Hautes Glaces ;
- surfaces de terres consacrées à la culture de la canne à sucre pour le rhum Mount Gay ;
- surfaces de terres consacrées à la culture d'orangers pour la liqueur Cointreau.

Cette année, sur la base des informations collectées, ce sont un peu plus de 18 000 hectares de terres agricoles et viticoles qui sont, au total, utilisés par Rémy Cointreau.

L'ambition du groupe est que la totalité de ces surfaces soient cultivées dans un modèle d'agriculture responsable et durable d'ici 2024.

Actuellement, le taux de surfaces gérées en agriculture durable atteint 52%. Il a progressé de 16 points en un an (36% en 2017/2018), notamment grâce aux actions menées à Cognac, avec l'AFC.

Adopter des modes de culture respectueux de l'environnement sur le site de Cognac

Les Domaines Rémy Martin poursuivent leur contribution à la recherche de l'excellence environnementale de la viticulture française, en lien avec la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et des fertilisants.

Les Domaines Rémy Martin sont membres du réseau Ecophyto, initiative nationale issue du Grenelle de l'environnement et pilotée par le ministère de l'Agriculture. Elle vise à diminuer progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires et réduire ainsi la pollution des sols.

Près de 30 hectares sur les 220 hectares de vignoble des Domaines Rémy Martin sont dédiés aux expérimentations viticoles, agronomiques et environnementales. Ces essais visent à répondre à différents enjeux tels que la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la production d'eaux-de-vie de qualité en lien avec le changement climatique et le développement de nouvelles technologies.

Une attention particulière est portée à l'utilisation de ces nouvelles technologies. Elles sont considérées comme une réelle voie d'avenir dans l'amélioration de la connaissance du vignoble, l'adaptation des pratiques et l'optimisation des travaux d'un point de vue technique, économique et environnemental.

Plusieurs outils sont testés au sol ou dans les airs :

- capteurs embarqués :
Ils permettent d'évaluer l'intensité de la végétation et donc la vigueur de la vigne. Sur un hectare, ce sont près de 5 500 mesures qui sont réalisées et qui permettent ensuite de mieux gérer l'entretien du vignoble ;
- drones :
En partenariat avec plusieurs sociétés d'analyses d'images par drone, une étude est menée sur la détection de la flavescence dorée par voie aérienne. La performance de la détection des symptômes de cette maladie sera d'une aide certaine pour adapter les traitements nécessaires ;
- robotisation
La robotisation est une alternative possible pour le désherbage mécanique et réduire l'utilisation des herbicides. En partenariat avec la société Naïo Technologies, un premier robot a été mis en place sur un îlot cultural. Équipé d'outils adaptés, il peut assurer un désherbage mécanique efficace, avec un gain de temps significatif. L'objectif à terme est qu'il fonctionne de manière autonome.

D'autres études sont également menées sur :

- l'utilisation des produits de biocontrôle pour la lutte contre les maladies de la vigne :
L'étude porte sur la recherche d'un itinéraire technique favorisant l'usage des produits de biocontrôle, qui utilisent des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les insectes ou espèces menaçant la vigne ;
- l'usage des engrais verts :
Les Domaines Rémy Martin étudient l'implantation et la gestion de couverts hivernaux de type engrais verts. L'objectif est de générer une biomasse végétale importante lors de la phase de repos végétatif de la vigne (automne-hiver-début de printemps), de capter l'azote (sol et atmosphérique) et de le restituer à la vigne en période végétative pour diminuer les apports exogènes ;
- la sélection de cépages résistants :
L'étude porte sur de nouvelles alternatives à la lutte contre le mildiou et l'oidium, à l'aide de nouveaux cépages sélectionnés par la station viticole du BNIC (Bureau national interprofessionnel du cognac) et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique). La phase de sélection en cours a permis de retenir quatre cépages différents, plantés sur quatre parcelles des Domaines ;
- la lutte contre le mildiou :
Une plateforme Mildiou a pour objectif de tester différents programmes de traitements contre le mildiou à plus faibles impacts environnementaux. Ces programmes portent sur la réduction des doses et l'utilisation de produits alternatifs (par exemple des stimulateurs naturels de défense de la vigne) ;
- les méthodes de lutte naturelle telles que les lâchers de trichogrammes :
Une plateforme d'expérimentation a été mise en place pour étudier l'utilisation des trichogrammes dans la lutte contre Eudémis (Partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Charente et l'entreprise Bioline).

Les Domaines Rémy Martin, certifiés agriculture raisonnée depuis 2009, ont obtenu le niveau 3 de la certification agriculture à haute valeur environnementale (HVE), délivrée par l'AFNOR dès 2012. Récompensant les actions menées pour la préservation de la

biodiversité et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, il s'agit d'une reconnaissance de l'effort fourni et d'un guide pour l'activité quotidienne.

Cette certification a été une nouvelle fois renouvelée pour 3 ans cette année. À ce titre, les Domaines Rémy Martin sont dorénavant inscrits dans l'annuaire national des exploitations certifiées HVE niveau 3.

En lien avec cette certification, la formation des collaborateurs continue à porter régulièrement sur la gestion et l'usage responsable des produits de traitement (indicateur GRI Standard 404-1).

Rémy Cointreau souhaite entraîner à sa suite non seulement ses collaborateurs internes mais aussi tous les viticulteurs et bouilleurs de cru de la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC) dans la mise en place de certifications HVE.

Depuis 2016, un groupe de travail spécifique RSE 2020 a été créé au sein de l'AFC afin d'établir un projet de certification HVE et de communiquer auprès de la coopérative les objectifs du plan RSE Rémy Cointreau.

L'objectif est que 100% des adhérents de la coopérative soient engagés dans la démarche environnementale d'ici 2020 et qu'une majorité de viticulteurs soit certifiés HVE niveau 3 d'ici 2022. L'AFC et Rémy Martin ont convenu que d'ici 2020, tous les adhérents de la coopérative devront avoir participé aux formations environnementales réalisées en collaboration avec les chambres d'agriculture locales. Parmi les critères sur lesquels repose la certification HVE, figure notamment la réduction des indices de fréquence de traitements (IFT).

La plaquette d'information environnementale HVE du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a été diffusée auprès de tous les viticulteurs de l'AFC. De nombreuses réunions « Rencontres avec La Maison Rémy Martin » ont été organisées afin d'encourager les viticulteurs à s'engager dans la démarche AHVE. Ces rencontres avaient pour but de présenter les ambitions de l'AFC et de Rémy Martin en termes de certification HVE. Près de 20 réunions animées par les ingénieurs Conseil Viticulture Œnologie et le Maître de Chai de Rémy Martin ont favorisé des échanges directs et constructifs s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs de certification HVE.

Avec l'atteinte de ces objectifs HVE, l'AFC répond également aux objectifs du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) désormais engagé dans une démarche de certification environnementale grâce à un nouveau référentiel local « viticulture durable ».

En 2018/2019, 226 viticulteurs ont suivi les deux jours de formation correspondant à l'engagement au niveau 1 de l'AHVE, intégrant le référentiel local Viticulture Durable. Depuis 5 ans, ce sont donc 601 viticulteurs qui se sont engagés dans une démarche environnementale, soit 75% des adhérents de la coopérative (ce qui représente 94% des surfaces viticoles de la coopérative).

Cette année, 103 viticulteurs ont obtenu la certification HVE de niveau 3, le niveau le plus élevé d'engagement de cette certification, ce qui porte le total de viticulteurs certifiés à 183 depuis 5 ans, soit 23% des adhérents de la coopérative (ce qui représente 42% des surfaces viticoles de la coopérative).

Le déploiement du projet de certification de l'AFC a fortement contribué à ce que la région des Charentes devienne la troisième région française la plus engagée dans les démarches de certification HVE.

Depuis deux ans, Rémy Martin procède à une remise annuelle de prix « Centaure de l'Environnement », afin de récompenser les viticulteurs certifiés HVE. Cette année, ce sont 103 viticulteurs qui ont obtenu ce prix, pour leurs efforts et leurs engagements dans l'excellence environnementale de leurs exploitations.

La société Rémy Martin a à cœur d'établir un lien étroit avec les viticulteurs et tient à leur apporter toutes les informations attendues sur le partenariat et la société elle-même. C'est dans ce dessein qu'a été créée la Lettre Rémysphère. Elle a été pensée comme un rendez-vous au rythme de la vigne et du travail viticole : floraison, vendanges, distillation.

Distribuée sous format papier, cette lettre est également consultable sur le site rémysphère.com, qui informe également régulièrement les viticulteurs sur les résultats du groupe, l'actualité des marques et la conjoncture économique ainsi que sur les évolutions techniques. Le site intègre également un point RSE régulier dans une rubrique dédiée et communique ainsi des informations sur l'avancement du projet AHVE. Le premier rapport RSE de Rémy Cointreau a également été diffusé sur le site rémysphère afin de partager les ambitions sociales, sociétales et environnementales du groupe avec l'ensemble des viticulteurs.

Afin de partager plus largement la démarche de certification de l'AFC, un dossier de presse digital composé de 9 vidéos a été mis en ligne (env.remymartin.com). Il aborde factuellement la démarche environnementale de Rémy Martin, en mettant en avant les différentes initiatives menées par l'AFC et les Domaines Rémy Martin.

Site d'Islay : acquisition de parcelles de terre et mise en œuvre de l'agriculture durable

Les actions de nos équipes d'Islay en Ecosse (PHD : Progressive Hebridean Distillers, qui regroupent les marques Bruichladdich, Port Charlotte, Octomore et The Botanist) contribuent à révéler les potentialités de leur terroir. La réimplantation de différentes variétés d'orge traditionnelle et la préservation du *Bere Barley* sont désormais à l'actif de la maison qui s'approvisionne également avec de l'orge produite au bord du Moray Firth, au nord-est de l'Écosse. Issue de l'agriculture biologique, la rotation des cultures y est respectée sur cinq récoltes, afin de préserver la fertilité du sol.

Cette année, 12 hectares de terre ont été acquis par PHD afin d'y développer des programmes d'études de pratiques d'agriculture durable. Ces parcelles de terre permettront aussi de tester différentes variétés d'orges.

Un « Croft Summit », associant également des représentants du Domaine des Hautes Glaces et de Westland, a été organisé fin 2018 à Islay afin d'échanger sur les différentes façons de cultiver les parcelles acquises, et ce de la manière la plus responsable possible. Plusieurs spécialistes et experts des sols et cultures, agriculteurs Bio et chercheurs du monde entier, ont participé à cette rencontre et ont pu échanger avec les équipes de PHD pour élaborer un projet d'envergure : plusieurs variétés d'orge seront plantées sur les parcelles d'essai pour tester les plus adaptées au terroir de l'île, et ce sans utiliser de produits de synthèse. Le but est de développer une meilleure connaissance des conditions de culture locale et d'adapter les pratiques agricoles pour préserver le terroir. À terme, il s'agira d'en faire profiter le reste des agriculteurs de l'île.

De plus, depuis cette année, la distillerie Bruichladdich est certifiée conformément à la législation de l'UE relative à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques (règlements CE n° 834/2007 et CE n° 889/2008 du Conseil).

Cointreau : mesurer le déploiement de l'agriculture durable pour la production d'oranges

Afin de mesurer l'engagement environnemental des fournisseurs d'oranges, Cointreau a édité son propre référentiel interne « Agriculture durable », basé sur le référentiel HVE français.

Un premier audit a été réalisé chez l'un de nos principaux fournisseurs et a permis de confirmer un réel engagement d'agriculture durable, qui a été complété par un plan de progrès.

Au Ghana, toutes les plantations d'oranges partenaires du groupe sont déjà certifiées Agriculture Biologique.

Cette action s'inscrit dans le projet « Orange & Terroir » lancé cette année. Ce projet s'articule autour de quatre axes principaux :

- le déploiement de l'agriculture responsable et durable ;
- la préservation de l'environnement ;
- la construction de partenariats avec les fournisseurs, dans le modèle de la coopérative viticole AFC de Cognac ;
- la recherche d'un référentiel international d'agriculture responsable et durable.

Sur ce dernier point, le référentiel GLOBALG.A.P, dans son volet *Fruit and Vegetables Certification* pourrait être retenu. À terme, toutes les oranges à la base de la production de la liqueur Cointreau devront être issues de filières durables.

St-Rémy : sensibilisation des fournisseurs à l'agriculture durable

Afin de sensibiliser nos fournisseurs au projet « Agriculture durable » de Rémy Cointreau, une première réunion d'information a été réalisée cette année avec le principal fournisseur d'eaux-de-vie.

Cela a permis d'aborder les points suivants :

- présentation de la politique RSE de Rémy Cointreau ;
- mode de calcul des surfaces utilisées pour les approvisionnements ;
- pratiques agricoles en œuvre ;
- émissions Carbone associées à la production des eaux-de-vie.

Concernant les pratiques agricoles, il a été décidé de diffuser un questionnaire auprès des principales coopératives de production de vins afin de regrouper les informations environnementales sur leurs pratiques viticoles.

Un point a également été fait sur les référentiels de certifications environnementales qui pourraient être utilisées pour garantir de bonnes pratiques viticoles (certification HVE ou autres reconnues en France).

La préservation des ressources naturelles à la Barbade

À la Barbade, Rémy Cointreau intègre la préservation des ressources naturelles dans l'ensemble de ses activités. Mount Gay contribue à retrouver le savoir-faire d'origine de la culture de la canne à sucre. Tout en organisant une meilleure maîtrise de la matière première, le travail engagé par le groupe sur la redécouverte des spécificités locales de la canne est à l'origine d'une prise de conscience collective. Après le rachat de la distillerie Mount Gay, le groupe a acquis, en 2018, 134 hectares de terres de production de canne à sucre : il continue d'y expérimenter de nouveaux modes de cultures biologiques et de permaculture avec les conseils de spécialistes mondiaux de la culture des sols.

Domaine des Hautes Glaces et développement local

Né des cultures de céréales environnantes, le Domaine des Hautes Glaces élabore – pour l’instant à petite échelle – des produits nés d’un projet de développement local, où les agriculteurs sont partenaires et engagés. La jeune marque affiche son rapport au territoire, encourageant par exemple la rotation des cultures pour une meilleure vie des sols et de nouveaux équilibres fondés sur l’agroéconomie.

Le projet entre naturellement en résonance avec les valeurs du groupe. Le Domaine des Hautes Glaces travaille avec les agriculteurs locaux pour développer de nouvelles cultures d’orge, de seigle, d’épeautre, d’avoine et de triticale bio. La création de cette nouvelle filière rurale pour le whisky offre une nouvelle vision pour le territoire et son développement, et des débouchés pérennes à la conversion de fermes en agriculture biologique.

Le groupe explore et fait renaître des savoir-faire pluri-centenaires, loin des standards et des stéréotypes. Jusqu’à l’alambic, réalisé par un chaudronnier voisin, chauffé par un brûleur à granulés de bois. Le Domaine des Hautes Glaces met ainsi en avant la vérité des sols, des climats et des espaces.

De plus, depuis cette année, la distillerie du Domaine des Hautes Glaces est certifiée conformément à la législation de l’UE relative à la production biologique et à l’étiquetage des produits biologiques (règlements CE n° 834/2007 et CE n° 889/2008 du Conseil).

Westland et rotation des cultures

Westland, implanté aux États-Unis à Seattle, a rejoint le groupe début 2017 et produit des whiskeys single malt, exclusivement à base d’orge produite localement. Une réflexion est actuellement en cours sur la meilleure rotation des cultures, dans ce terroir qui bénéficie de l’un des meilleurs climats au monde pour la culture de l’orge.

1.3.2.2 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Enjeu

La préservation de la biodiversité est devenue un enjeu majeur. Les milieux naturels, tels que les terres agricoles et forestières, sont fragilisés. Les terroirs, la production des matières premières (céréales, vigne, canne à sucre, oranges, bois, etc.) peuvent être affectés par cette fragilisation. De ce fait, Rémy Cointreau se doit d’être un acteur de la préservation de la biodiversité. C’est également un enjeu de réputation pour le groupe auprès de ses clients.

Politique

Rémy Cointreau donne la priorité au développement à long terme de ses marques. Elles partagent toutes ainsi des valeurs communes fortes parmi lesquelles agriculture responsable et biodiversité sont centrales.

Comme il l’a déjà été mentionné dans le paragraphe précédent (& 1.3.2.1 Agriculture durable), partout dans le monde où le groupe est présent, Rémy Cointreau est impliqué dans la préservation des terres exploitées directement ou indirectement. La biodiversité de chaque région est particulière et contribue fortement à la particularité des spiritueux de Rémy Cointreau. Il est donc vital que le groupe mette en œuvre des actions de préservation de la biodiversité, en lien avec les terroirs et les ressources naturelles utilisées.

De la Charente au Nord-Ouest Pacifique Américain, Rémy Cointreau porte une attention toute particulière aux

territoires et veille à défendre leur biodiversité pour assurer leur pérennité et continuer à créer des produits d’exception.

En lien avec cet engagement, Rémy Cointreau a décidé de soutenir cette année l’initiative « act4nature » et a rejoint ainsi de grands groupes français qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. À ce titre, Rémy Cointreau a signé une déclaration collective portant sur l’intégration de la nature (faune, flore, écosystèmes, etc.) dans la stratégie de l’entreprise. Le but est d’agir concrètement pour la conservation et la restauration de la biodiversité. Rémy Cointreau a retenu 6 engagements majeurs concernant l’engagement des collaborateurs, les pratiques agricoles, la certification HVE en France et la préservation des terroirs, des forêts et des abeilles.

Plans d’actions

Site de Cognac

Parce que la couverture forestière contribue à protéger la biodiversité par la sauvegarde d’habitats naturels, Rémy Martin est engagé en France, depuis près de dix ans, pour la préservation de la forêt à travers une opération de mécénat en partenariat avec l’Office National des Forêts (ONF) :

- **2010/2012** : financement d’un programme de plantation de 115 000 chênes d’une quarantaine d’hectares dans la forêt domaniale de Senonches en Eure-et-Loir en France.
L’objectif était de remplacer les essences forestières existant dans ces parcelles (sapins de Sitka et sapins de Douglas) par du chêne sessile, favorisant de meilleure façon la biodiversité en étant mieux adapté au climat, au relief et au sol de la région ;
- **2013/2014** : financement à Cognac des travaux de rénovation du Parc François I^{er} fortement détruit lors de la tempête de 1999.
Le réaménagement effectué s’inscrit dans la ligne de l’étude paysagère souhaitée par la commune avec une plantation de plus de 300 chênes et un observatoire en structure bois qui a été installé sur un promontoire naturel. De plus, un sentier de découverte de la faune et de la flore a été créé, avec la mise en place de panneaux d’information pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la préservation de la biodiversité ;
- **2015/2016** : financement des travaux d’agencement de la forêt domaniale de La Braconne Bois-Blanc.
Située à l’est d’Angoulême, cette forêt constitue le plus vaste ensemble boisé de la Charente et a subi également la tempête de 1999. Afin de sensibiliser les différents publics à la protection de la forêt en leur garantissant un accueil de qualité, en leur permettant de découvrir la forêt de façon ludique et innovante, l’ONF a développé un sentier multimédia et a fait appel à de nouvelles technologies de l’information et de la communication pour porter les messages (application pour smartphones) ;
- **2016/2017** : financement des travaux d’agencement de la forêt domaniale de Vouillé Saint-Hilaire (Poitou-Charentes). Avec la volonté de sensibiliser le public à la biodiversité, le projet portait sur l’afforestation d’une parcelle et la plantation de 300 chênes à proximité d’un site d’accueil ;
- **2017/2018** : financement d’une opération de mécénat pour assurer l’avenir de la forêt domaniale de Moulières, dans la Vienne. Le projet portait sur le renouvellement forestier avec le reboisement d’une douzaine d’hectares de chênes plus résistants à la sécheresse ;
- **2018/2019** : financement de deux opérations de mécénat portant sur le développement du chêne pédonculé.

Un premier projet intitulé « Renaissance » a pour but de créer un réseau d'îlots de plantation pour connaître la capacité d'adaptation au changement climatique du chêne pédonculé en Poitou-Charentes. Le second projet porte sur des travaux d'implantation de chênes pédonculés en forêt domaniale de Monnaie (49) afin de valoriser et préserver cette essence de chênes dans cette forêt.

Un accent tout particulier sera mis dans les années à venir sur le développement du chêne pédonculé, caractéristique de l'élaboration des cognacs Rémy Martin.

Rémy Martin a également renouvelé cette année son partenariat avec l'association « Un toit pour les abeilles ». Dix ruches sont installées en Charente, dans une zone de culture de chênes truffiers avec 40 hectares de fleurs en pourtour. Cela permet de produire un miel pur, qui est distribué à tous les collaborateurs en France. Chaque pot est accompagné d'un dépliant pédagogique sur l'importance de la protection des abeilles.

Les Domaines Rémy Martin, en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux, effectuent un suivi écologique d'une parcelle en bord de Charente : des relevés floristiques et faunistiques ont été réalisés en 2017 et seront renouvelés tous les 3 ans. Ils permettront d'améliorer la gestion du boisement et préserver la biodiversité de la parcelle. Les suivis effectués à ce jour montrent une amélioration de la diversité des espèces dans la parcelle. La plantation de certaines essences d'arbres (peupliers, frênes...) dans cette parcelle joue également un rôle important dans la filtration de l'eau potable et contribue à la préservation de la biodiversité (indicateur GRI Standard 304-3). Le premier diagnostic effectué a mis en avant une diversité floristique élevée, la présence de quatre espèces végétales remarquables présentes sur la rive de la Charente et quatorze espèces animales remarquables, également à proximité du bord de Charente.

Les Domaines Rémy Martin, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Charente, procèdent à des semences d'engrais verts pour fertiliser naturellement les sols de vigne et ainsi favoriser la biodiversité. Des corridors écologiques sont mis en place sur les parcelles des Domaines et permettent à la faune, aux insectes, à la flore de réinvestir le milieu. La préservation des haies paysagères et les cultures de jachères fleuries contribuent également à stimuler le retour et l'activité des abeilles, essentielles au bon fonctionnement des écosystèmes naturels.

Site d'Islay

La Fondation The Botanist a pour mission principale de travailler avec les habitants de l'île. L'objectif est d'améliorer la compréhension et la conservation de la diversité botanique locale. La préservation des espèces est un élément vital de l'avenir de The Botanist, seul et unique gin de l'île d'Islay. Au total, vingt-deux plantes sont récoltées pour la distillation. S'assurer que les récoltes des plantes de l'île sont faites de façon durable et responsable prolonge les efforts du groupe sur le territoire écossais, renforce la cohérence de sa politique et participe pleinement à la préservation de la biodiversité locale.

Site Westland

Westland attache une attention très particulière aux différentes variétés de chênes. La société utilise une variété atypique de chêne, le *Quercus garryana*, pour le vieillissement de ses whiskeys. Ces chênes sont essentiels à la singularité de Westland et sont exclusivement issus des forêts locales. Au cours des deux dernières années, 600 *Quercus garryana* ont été plantés avec l'ambition d'en réintroduire 2 000 supplémentaires d'ici 5 ans.

1.3.2.3 CHANGEMENT CLIMATIQUE

Enjeu

Conscient de l'impact de ses activités, Rémy Cointreau se doit d'être un contributeur à l'effort planétaire visant à réduire le réchauffement climatique à +2 degrés. C'est un enjeu de durabilité de l'entreprise, de réputation auprès de ses clients et de réponse à la possibilité d'une future fiscalité Carbone.

Le changement climatique pourrait avoir un impact extrêmement significatif sur le niveau de production et la qualité de nos produits, que ce soit pour le Cognac, les Whiskies et Gin de l'île d'Islay, les Whiskies d'Isère ou de l'État de Washington.

La nouvelle signature de Rémy Cointreau, « Des terroirs, des hommes et du temps » illustre bien la part importante de la Nature dans notre activité.

Les principales conséquences en termes de risques seraient :

- une modification des conditions météorologiques (réchauffement, gel) qui pourrait affecter les récoltes et modifier la production :
 - sur quelques années, Rémy Cointreau pourrait faire face à une diminution des récoltes générant une diminution de la production,
 - à plus long terme, un impact critique pour Rémy Cointreau serait le déplacement des zones de culture, remettant en cause la notion de terroir ;
- un impact sur les résultats de Rémy Cointreau, car toute diminution de la production induirait nécessairement une forte augmentation du prix des matières premières.

Politique

Du point de vue environnemental, le groupe prend, depuis longtemps, des engagements forts car il partage les préoccupations exprimées lors de la COP21 qui s'est tenue en 2015 à Paris et qui a rassemblé les pays du monde entier sur ces sujets. La vingt et unième Conférence des Parties est parvenue à un accord fixant la limite de la hausse de la température à moins de 2 °C, voire 1,5 °C, d'ici 2100. Ces objectifs sont cohérents avec ceux que Rémy Cointreau s'est fixés en interne à l'horizon 2020. Le groupe a en effet pris en compte la baisse des émissions carbone dans son plan RSE 2020.

C'est avec la volonté d'impliquer toute l'entreprise qu'ont été définis les enjeux majeurs du plan RSE 2020, parmi lesquels l'un des plus importants concerne la mesure et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), à tous les niveaux de l'activité, en passant par l'écoconception des produits et leur transport.

Le plan de réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte carbone du groupe est un indicateur partagé, qui permet à chacun dans le groupe de s'évaluer et de prendre conscience de sa responsabilité à son niveau. Des premières pistes ont d'ores et déjà été identifiées, qui concernent les pratiques viticoles, l'efficacité énergétique, l'écoconception des emballages et l'optimisation des transports de produits.

Depuis 2006, Rémy Cointreau mesure ses émissions Carbone à l'aide du référentiel Bilan Carbone®. Pour la première fois cette année, le référentiel utilisé est le *GHG Protocol*, afin d'harmoniser les réponses avec les enquêtes internationales, telles que le *Climate Change* du *Carbon Disclosure Project* (CDP).

Cette année, le *scope 3* du bilan Carbone est étendu à l'ensemble de l'activité de production de Rémy Cointreau. De façon identique à l'année dernière, il comprend les activités de production des sites de Cognac, d'Angers et de la Barbade, les impacts amont et aval des transports des produits dans le monde entier. Cette année, il intègre pour la première fois les activités des sites de production d'Islay, de Westland, du Domaine des Hautes Glaces et le transport des produits en Australie (indicateur GRI Standard 305-3).

De nombreuses actions sont mises en place afin de maîtriser les émissions de gaz à effet de serre (GES). Depuis 2011, les actions d'écoconception, l'usage de plus en plus systématisé des vidéoconférences et la mise en service de véhicules électriques sur les sites d'Angers et de Cognac ont permis de réduire les émissions CO₂.

En tant que société cotée, le groupe répond aux exigences de l'article 173-IV-A de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte.

Les informations données dans le paragraphe suivant constituent une composante du rapport de gestion.

Plans d'actions

Information sur les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre

Le total des émissions CO₂ *scopes 1 2 3* atteint 174 842 teqCO₂, réparties comme suit (indicateur GRI Standard 305-3) :

- site de Cognac : 93 949 teqCO₂ ;
- site d'Angers : 45 017 teqCO₂ ;
- site de la Barbade : 22 135 teqCO₂ ;
- site d'Islay : 8 881 teqCO₂ ;
- site Domaine des Hautes Glaces : 21 teqCO₂ ;
- site Westland : 610 teqCO₂ ;
- site des Domaines Rémy Martin : 4 229 teqCO₂.

Par rapport à l'année précédente, le total d'émissions CO₂ du *scope 3* est en hausse de 22%, dû au changement du mode de calcul des émissions (passage de l'outil Bilan Carbone à l'outil *GHG Protocol*) et à l'intégration des sites d'Islay, du Domaine des Hautes Glaces et de Westland.

Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre du fait de l'activité de Rémy Cointreau sont les suivants :

- packaging des produits : 81 232 teqCO₂ (soit 46,5% des émissions totales) ;
- transports des produits et fret amont : 33 804 teqCO₂ (soit 19,3 % des émissions totales) ;
- matières premières : 25 701 teqCO₂ (soit 14,7% des émissions totales).

Par rapport à l'année précédente, les postes significatifs d'émissions restent identiques.

Au cours du prochain exercice 2020/2021, la préparation du plan RSE 2024 intégrera la création d'un plan de réduction des émissions CO₂ *scope 3* dès la prochaine année en lien avec la méthode ACT de l'ADEME France et l'initiative mondiale SBT (*Science Based Targets*).

À noter également que pour la première fois cette année, les émissions CO₂ ont été réparties par marques principales :

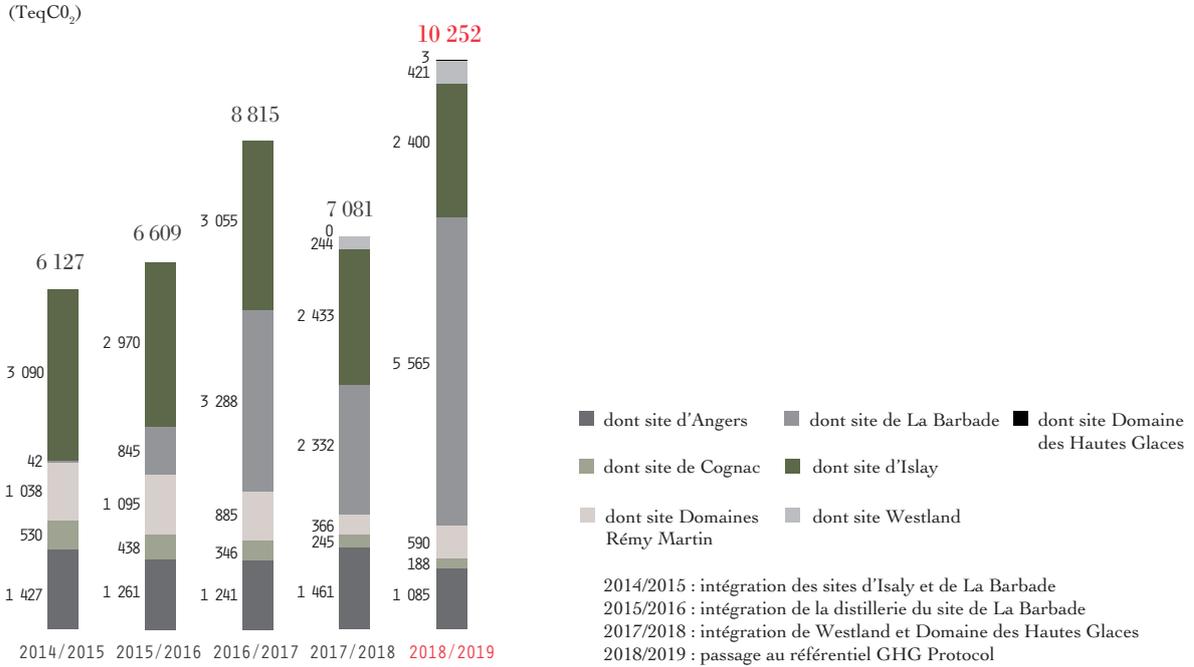
- Cognac Rémy Martin : 98 178 teqCO₂ ;
- Liqueur Cointreau : 24 624 teqCO₂ ;
- Brandy St-Rémy : 13 652 teqCO₂ ;
- Whisky Bruichladdich : 2 759 teqCO₂ ;
- Gin Botanist : 6 122 teqCO₂ ;
- Whisky Westland : 610 teqCO₂ ;
- Whisky Domaine des Hautes Glaces : 21 teqCO₂.

Cette répartition par marque permettra à ces dernières de s'engager progressivement vers la neutralité Carbone et de mesurer concrètement les progrès accomplis. Les actions qui seront mises en œuvre dans ce cadre feront partie du futur plan RSE 2024.

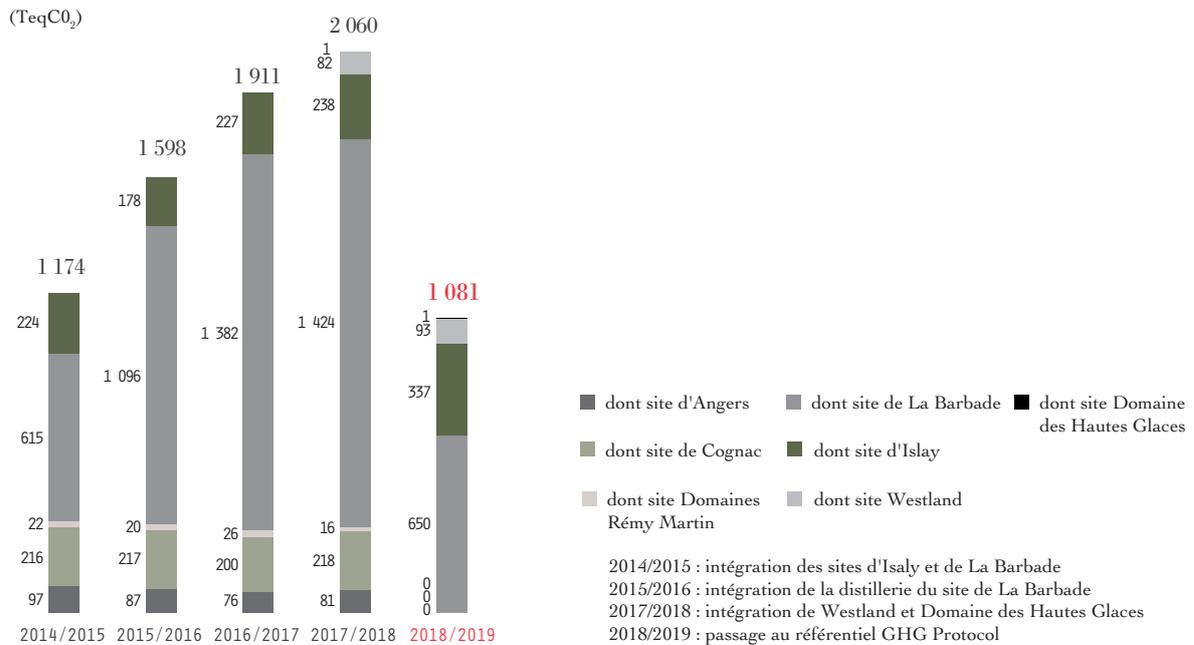
La volonté de Rémy Cointreau est d'inscrire ce plan RSE 2024 dans une trajectoire 2 °C en définissant des objectifs chiffrés de réduction des émissions Carbone et être ainsi acteur de l'enjeu mondial visant à limiter le réchauffement climatique.

Les émissions CO₂ des *scopes 1 et 2* sont en augmentation de 19%, à 11 333 teqCO₂ (*scope 1* : 10 252 teqCO₂/*scope 2* : 1 081 teqCO₂ – indicateurs GRI Standard 305-1 et 305-2). Les raisons de cette évolution sont identiques à celles expliquées précédemment pour le *scope 3*.

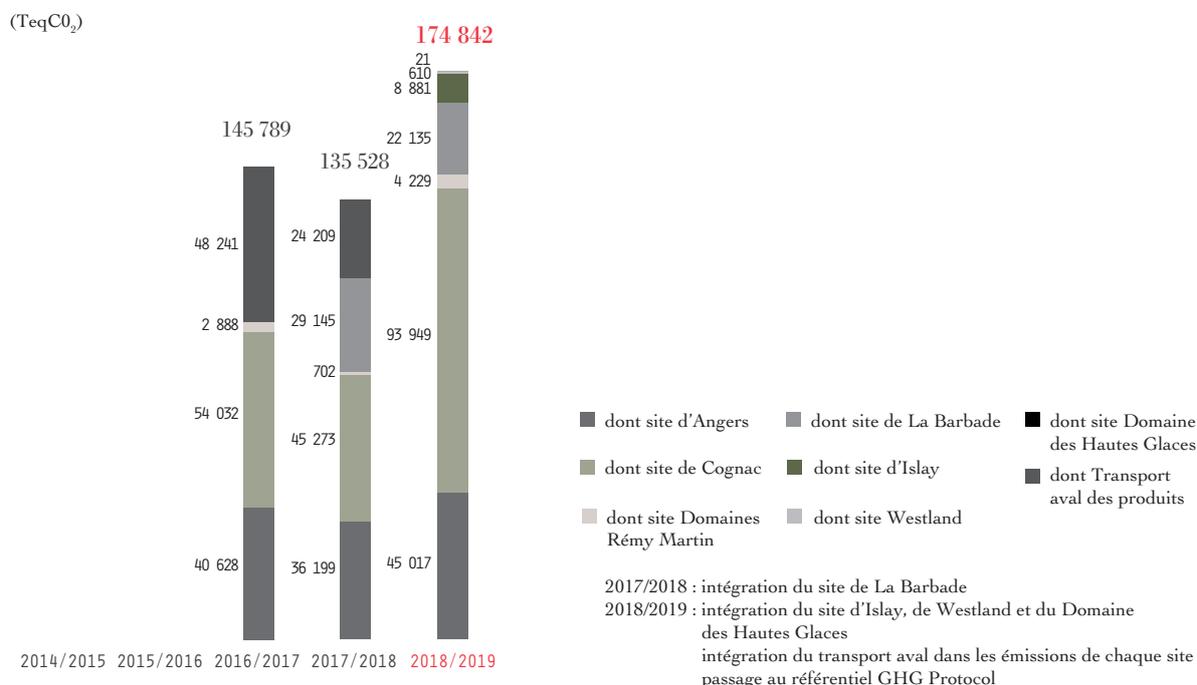
ÉMISSIONS DE GES/SCOPE 1 (INDICATEUR GRI STANDARD 305-1)



ÉMISSIONS DE GES/SCOPE 2 (INDICATEUR GRI STANDARD 305-2)



ÉMISSIONS DE GES/SCOPES 1, 2 & 3 (INDICATEUR GRI STANDARD 305-3)



1

Mise en œuvre d'une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de l'activité

Rémy Cointreau poursuit ses actions de réduction des émissions indirectes de GES. Elles ont permis de réduire ces émissions de 317 teqCO₂ (indicateur GRI Standard 305-5), essentiellement dues à l'optimisation des déplacements professionnels.

L'indicateur « Taux de substitution » mis en place en collaboration avec l'agence de voyages Frequent Flyer Travel Paris porte sur les déplacements professionnels des collaborateurs du groupe.

Il rend compte du remplacement des déplacements « courts » en avion par des déplacements en train moins émetteurs d'émissions CO₂ (périmètre : France et pays européens limitrophes, trajets en train ne dépassant pas une durée de 3 heures).

Le taux de substitution permet d'illustrer cette action. Un premier état des lieux des déplacements a abouti à une valeur de 87,8% en 2016/2017 et 91,9% en 2017/2018. Il est une nouvelle fois en progression cette année, avec une valeur de 97,6%, qui prouve que près de 98% des déplacements courts se font en train.

Depuis 2017, la mise en œuvre du plan d'actions de réduction des émissions CO₂ de la flotte de véhicules de l'entreprise a abouti à une nouvelle politique interne concernant les véhicules de fonction et de service en France. Chaque renouvellement ou acquisition de véhicules doit être de type hybride rechargeable ou électrique. À cet effet, des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées dans le parking du site de Paris. Le taux de véhicules propres (véhicules électriques, hybrides ou avec des émissions de CO₂ inférieures à 100g/km) continue à progresser cette année à 64%, au lieu de 41% en 2017/2018 et 22% en 2016/2017.

Conformément à la réglementation en vigueur depuis début 2018, le site d'Angers a établi son plan de mobilité et l'a transmis aux instances locales concernées. Ce plan a permis de mettre en avant les actions menées depuis plusieurs années, concernant l'enquête de mobilité réalisée en 2017, les alternatives à la voiture individuelle pour l'accès au site (2 abris vélos, 3 places de covoiturage, 2 bornes de recharge pour voitures électriques), la mise en œuvre du télétravail, la réduction et l'optimisation des déplacements professionnels (visioconférences, audioconférences, outil Skype Entreprises, E-learning).

Cette année, le plan d'action 2018/2019 a continué à être mis en œuvre, avec la formation des collaborateurs à l'écoconduite et l'installation d'une station de gonflage des pneumatiques de voitures.

Actuellement, les émissions moyennes de l'ensemble de la flotte France de véhicules du groupe sont de 85 gCO₂/km. Elles étaient de 92 gCO₂/km en 2017/2018 et de 124 gCO₂/km en 2016/2017, soit une baisse de 31% en 2 ans.

En 2018/2019, 14 véhicules ont été acquis dont 9 de type « Hybride Essence » en remplacement de 16 véhicules. La moyenne d'émission des nouveaux véhicules est de 75 gCO₂/km, contre 127 auparavant pour les véhicules remplacés, soit moins 41% d'émissions.

Le groupe continue également son effort de déploiement de moyens de communication tels que l'outil Skype, afin de favoriser l'usage de la visioconférence et éviter ainsi des émissions CO₂ liées aux déplacements professionnels. Cette année, 12 313 visioconférences se sont tenues, au lieu de 787 en 2017/2018. C'est une nette augmentation soutenue principalement par l'usage des outils Skype.

Dans le cadre de la réduction des émissions Carbone, le groupe intègre également des actions liées à la dématérialisation des documents. Cette année, de nouveaux outils ont été déployés au sein du Service Comptabilité Fournisseurs pour permettre la réception et le traitement des factures des fournisseurs en mode « dématérialisation fiscale ». Tous les fournisseurs ont été contactés pour les informer et les sensibiliser à ces nouveaux modes d'échanges de documents.

Transports des produits

Dans le cadre du plan RSE 2020, un projet « Émissions CO₂ Transports » a été lancé en 2017. Depuis deux ans, le reporting RSE intègre les émissions CO₂ associées aux transports des produits aux USA et en Asie (Chine, Japon, Taïwan et Vietnam).

Depuis cette année, le reporting inclut pour la première fois les émissions dues aux transports en Australie.

Le total des émissions CO₂ *scope 3* liées au transport aval des produits atteint 25 176 teqCO₂ (indicateur GRI Standard 305-3). Cela fait partie des postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre de Rémy Cointreau. Les émissions sont globalement stables par rapport à l'année précédente (augmentation limitée à 4%).

Cette valeur intègre le transport des produits :

- en France, entre les sites de production et les plateformes « Logistique » ;
- entre les plateformes « Logistique » et les premiers ports ou aéroports d'expédition ;
- les trajets maritimes et aériens entre les premiers ports ou aéroports d'expédition et les premiers ports ou aéroports d'arrivée au niveau mondial ;
- les transports des produits en Europe ;
- les transports des produits aux USA et en Asie (Chine, Japon, Taiwan et Vietnam);
- les transports de produits en Australie.

Un focus spécifique porte sur les transports effectués par avion afin de réduire en priorité les émissions CO₂ liés à ce type de fret.

Les cahiers des charges en lien avec les appels d'offres « Transports » précisent les conditions environnementales applicables aux produits du groupe. Tous les transporteurs missionnés doivent communiquer mensuellement les émissions de gaz à effet de serre émises pour les prestations de transport réalisées au cours de l'année. Les transporteurs doivent également démontrer leur engagement dans des chartes de réduction des émissions CO₂.

À noter que cette année, 44% des transporteurs font parvenir les informations CO₂ liées aux expéditions faites pour le groupe. Cela couvre 86% des volumes transportés.

Consommation d'énergie

En 2016, basé sur les diagnostics énergétiques réalisés en 2015, un plan de réduction des consommations d'énergie a été établi pour les sites de Cognac et d'Angers, avec le choix d'objectifs concernant de potentielles réductions de consommations d'énergie (électricité et gaz) d'ici 2020 (indicateur GRI Standard 302-4). L'objectif à atteindre en fin de plan RSE 2020 est une réduction de 900 MWh des consommations d'énergie des sites français. Les principales actions retenues concernent l'optimisation du fonctionnement des réseaux d'air comprimé, le remplacement des compresseurs, la supervision des modes de chauffage, la gestion des éclairages et la rénovation des bâtiments.

Cette année, les actions menées sont en ligne avec le plan et correspondent à des réductions de consommation d'énergie de 441 MWh, soit 49% des objectifs 2020.

Les principales actions ont porté sur la rénovation des éclairages et l'optimisation des chaufferies, le remplacement d'aérothermes au gaz par des *rooftops* air/air.

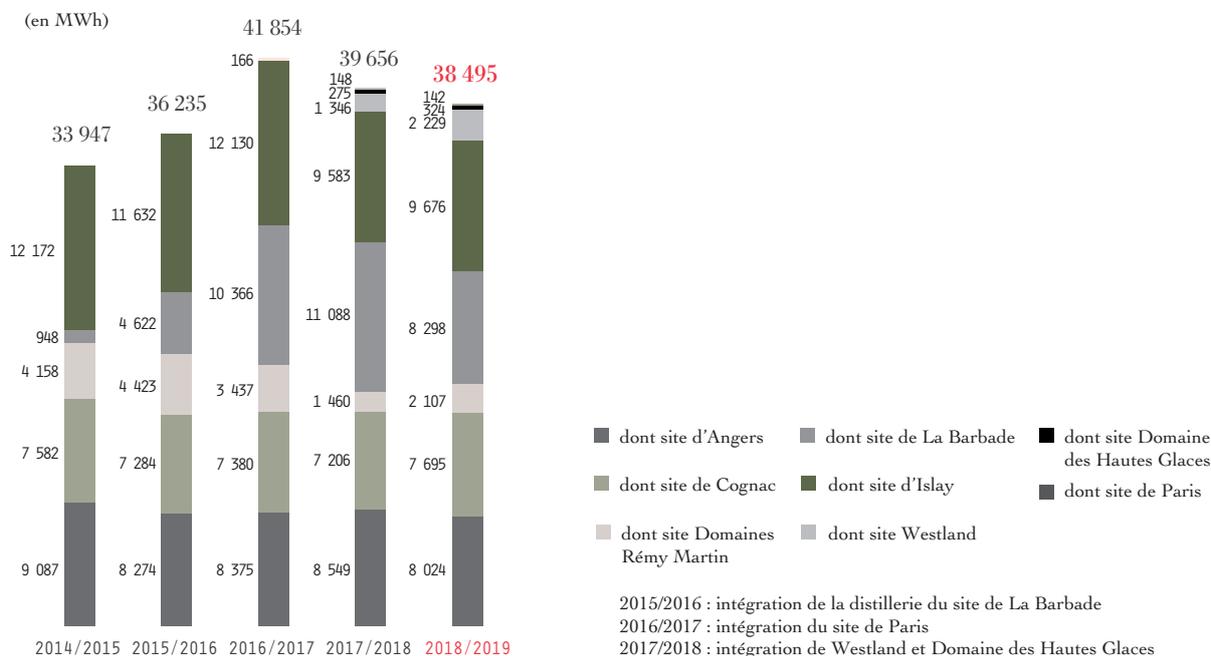
Sur le site d'Angers, les réductions de consommation d'énergie continuent à s'appuyer sur les actions issues du groupe de travail Énergie : l'extinction automatique des ordinateurs, écrans et imprimantes en fin de journée, éclairage automatique des sanitaires, programmation du temps de fonctionnement des imprimantes et bouton d'extinction générale du matériel informatique de tout un bureau.

Les études menées sur les sites pour évaluer le potentiel d'intégration des énergies vertes dans les processus de production ont permis la signature de contrats pour l'achat d'énergies renouvelables. Depuis 2016, la totalité des consommations d'électricité par les sites français du groupe (hors Domaine des Hautes Glaces) est d'origine renouvelable (énergie issue d'une production hydraulique). Concernant Le Domaine des Hautes Glaces, 94% de la consommation d'énergie totale est d'origine renouvelable (chauffage au bois des alambics).

Cette année, un premier site s'est lancé dans la production d'énergie photovoltaïque. Le site de la Barbade a installé des panneaux solaires, qui dès les prochaines semaines couvriront 25% de la consommation totale d'électricité du site de conditionnement.

En 2018/2019, la consommation totale d'énergie du groupe s'élève à 38 495 MWh, en baisse de 3% par rapport à l'année précédente en raison principalement de la baisse des consommations d'énergie directe comprenant les consommations de gaz, fuel et gasoil (indicateur GRI Standard 302-1).

CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE (INDICATEUR GRI STANDARD 302-1)

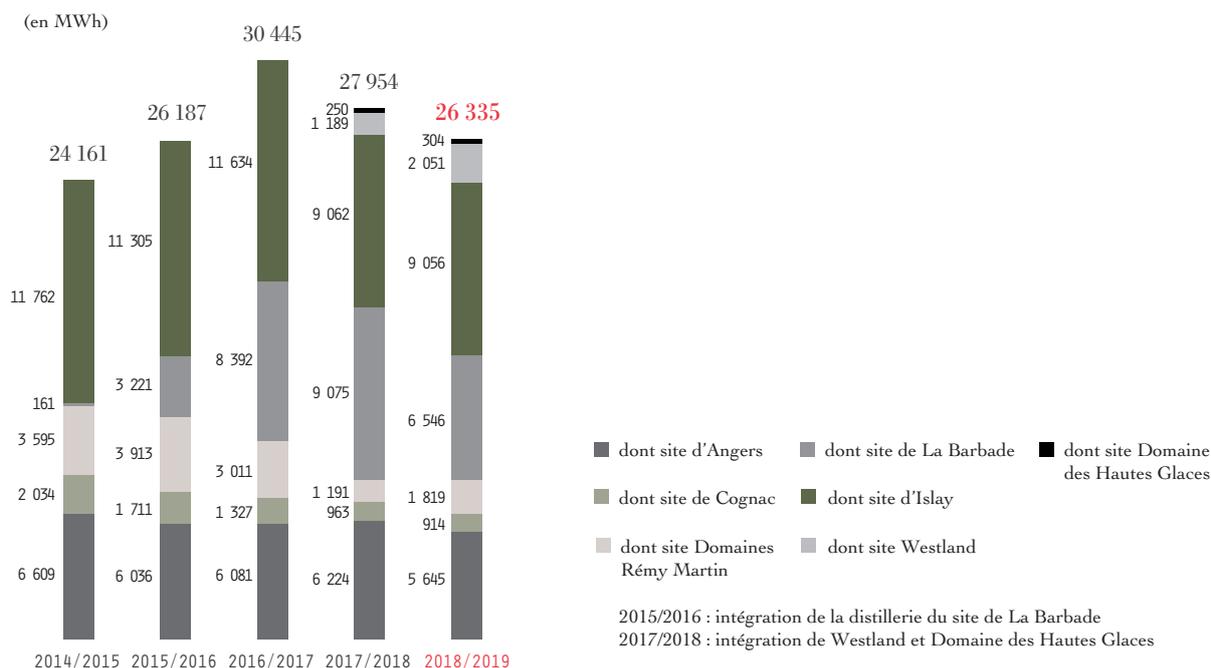


La consommation de ces énergies directes a été de 26 335 MWh, en baisse de 6% par rapport à l'exercice précédent.

À noter cette année sur le site d'Angers une baisse de 9% de la consommation de gaz naturel, à la suite de conditions climatiques hivernales plus douces et également à la mise en place d'un nouveau mode de conduite de la chaudière. La baisse de

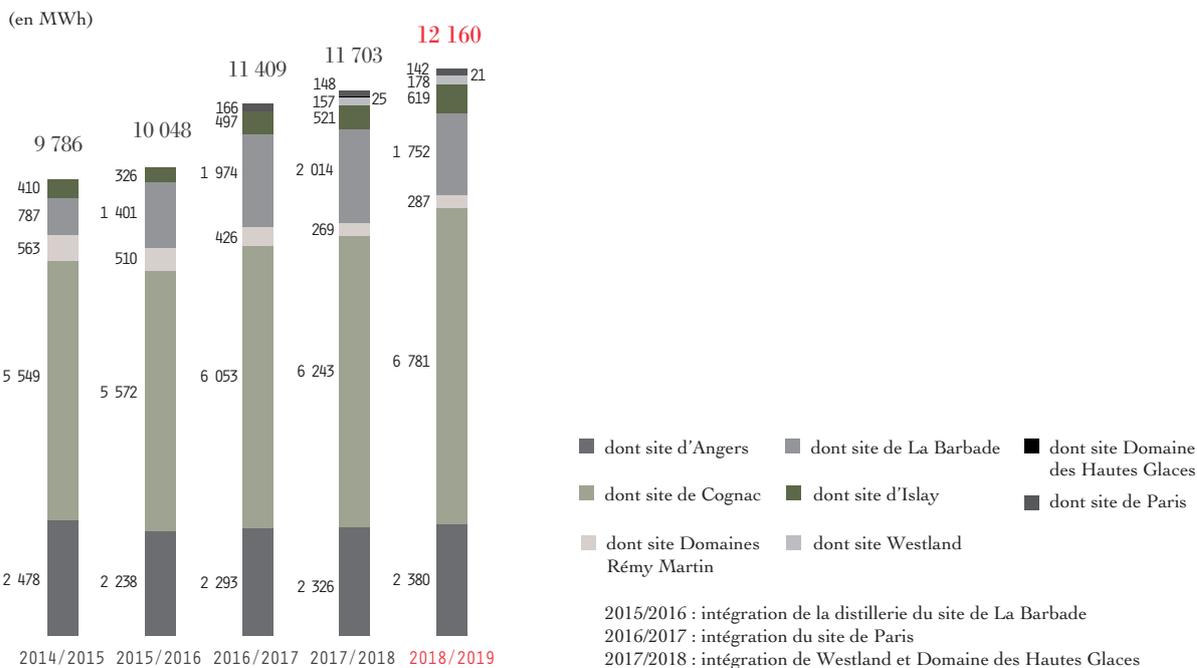
consommation des énergies directes du groupe est également liée pour partie à l'utilisation par le site de la Barbade de carburants issus des filières de recyclage mises en place sur l'île (huiles de bateaux et de voitures). Ces carburants de recyclage ne sont pas comptabilisés dans les consommations énergétiques du site.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE DIRECTE (GAZ, FUEL, GASOIL) (INDICATEUR GRI STANDARD 302-1)



Concernant l'énergie indirecte, les consommations d'électricité (12 160 MWh) sont en hausse de 4%, pour l'essentiel du fait de la hausse des consommations de 19% du site d'Isly liée à la création d'une seconde ligne d'embouteillage.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE INDIRECTE (ÉLECTRICITÉ) (INDICATEUR GRI STANDARD 302-1)



1.3.2.4 GESTION DE L'EAU

Enjeu

L'ambition de Rémy Cointreau est de rester leader d'une agriculture économiquement compétitive, tout en demeurant intransigeant sur la qualité de ses produits et la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, Rémy Cointreau se doit de participer à la protection des terroirs et les ressources naturelles qui sont à la base de la qualité de ses produits.

Parmi ces ressources naturelles, l'eau est un enjeu majeur pour le groupe, notamment au niveau de sa disponibilité pour les activités de distillation sur les sites de la Barbade, d'Isly, des Domaines Rémy Martin et du Domaine des Hautes Glaces, et de sa qualité pour l'élaboration des produits du groupe.

Il en est de même pour les effluents rejetés. Rémy Cointreau est impliqué dans la préservation des terroirs et la préservation de leur biodiversité. Il est donc essentiel de limiter les effluents et de veiller à leur traitement avant rejet dans le milieu naturel.

Politique

Du point de vue environnemental, le groupe prend, depuis longtemps, des engagements forts. Dès 2016, le plan RSE 2020 avait inscrit en objectif environnemental la consommation et la préservation de l'eau.

Depuis 4 ans, Rémy Cointreau répond aux demandes de reporting du *CDP Water*. En ligne avec ce reporting, le groupe améliore ses objectifs de protection des ressources en eau. Les premières étapes en cours d'achèvement ont été de fiabiliser les mesures de consommation sur l'ensemble des sites de production. L'objectif a été atteint cette année et dès l'année prochaine, l'accent sera mis

sur la validation d'objectifs de réduction et d'optimisation des consommations d'eau dans le cadre du plan RSE 2024.

Parallèlement à ces actions, les filiales commerciales sont également engagées sur la gestion de la consommation d'eau, avec la mise en place de fontaines à eaux et la mise à disposition des collaborateurs de carafes d'eau en salles de réunion afin de ne plus avoir recours à des bouteilles d'eau.

Dans le cadre du plan RSE 2020, une attention toute particulière est portée aux traitements des effluents liquides des sites de production. La majeure partie de ces effluents liquides est constituée de vinasses de distillation. Depuis plusieurs années, le volume des effluents est suivi et des analyses de DBO/DCO sont régulièrement effectuées avant et après traitement, avant le rejet dans le milieu naturel (indicateur GRI Standard 306-1).

Pour les sites de Cognac et d'Angers, la totalité des effluents est traitée par des stations d'épuration locales.

Le site de la Barbade épand pour partie ses vinasses selon un cahier des charges conforme à la réglementation locale, le reste étant rejeté dans le milieu naturel dans le respect des pratiques locales. L'épandage d'une partie des vinasses est réalisé sur des propriétés agricoles de l'île de la Barbade. Cela participe à la fertilisation naturelle et aux apports en eau des sols agricoles. Cette action est menée en partenariat avec les instances environnementales locales.

Sur le site d'Isly et conformément à la réglementation locale, les vinasses sont envoyées à une usine de retraitement, en partage avec d'autres distilleries de l'île. Les vinasses sont diluées puis rejetées en mer par pipeline à un point éloigné des côtes pour assurer un rejet sans impact environnemental.

La totalité des vinasses des Domaines Rémy Martin est confiée à une unité locale de méthanisation des vinasses et de production d'énergie verte, dont la société Rémy Martin est administrateur (Site Revico à Cognac).

Le Domaine des Hautes Glaces réalise l'épandage total de ses vinasses sur des terres agricoles selon un cahier d'épandage en accord avec la réglementation locale. Ceci permet de diminuer les apports en fertilisants chimiques pour les futures cultures.

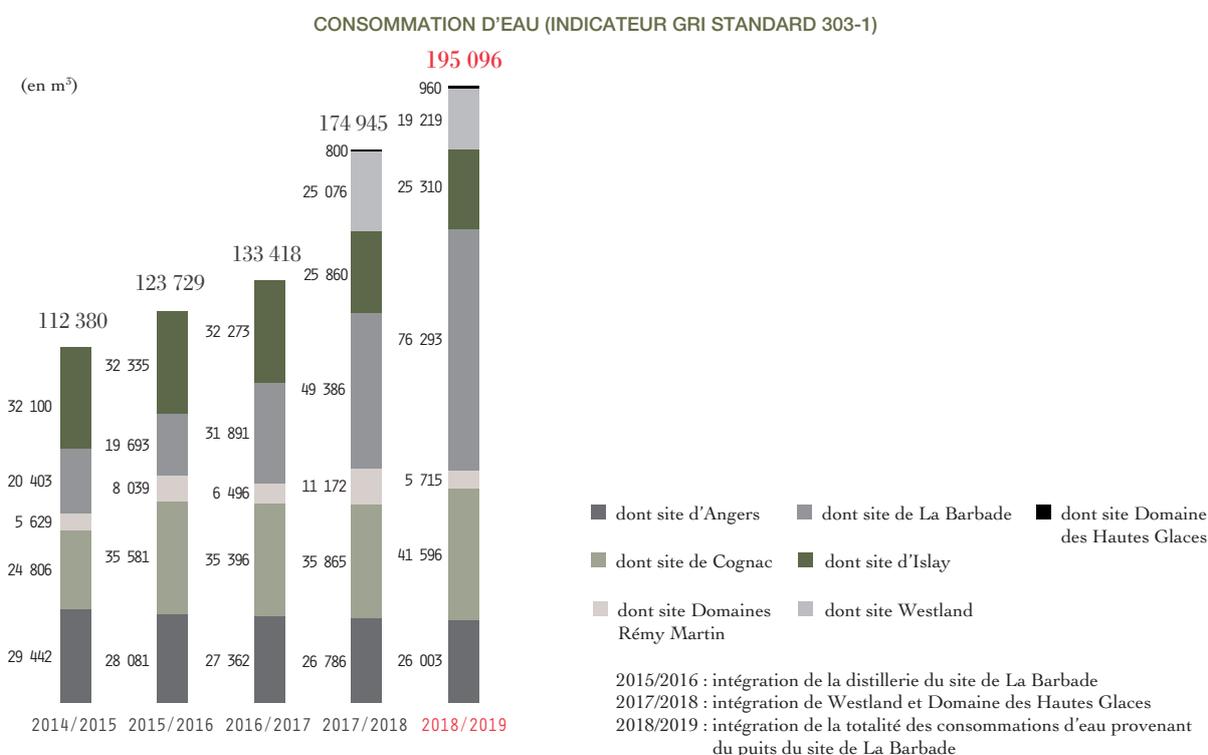
Le traitement de la totalité des effluents du site de Westland est assuré par une station locale de retraitement d'effluents liquides.

Plans d'actions

Disponibilité et qualité de l'eau

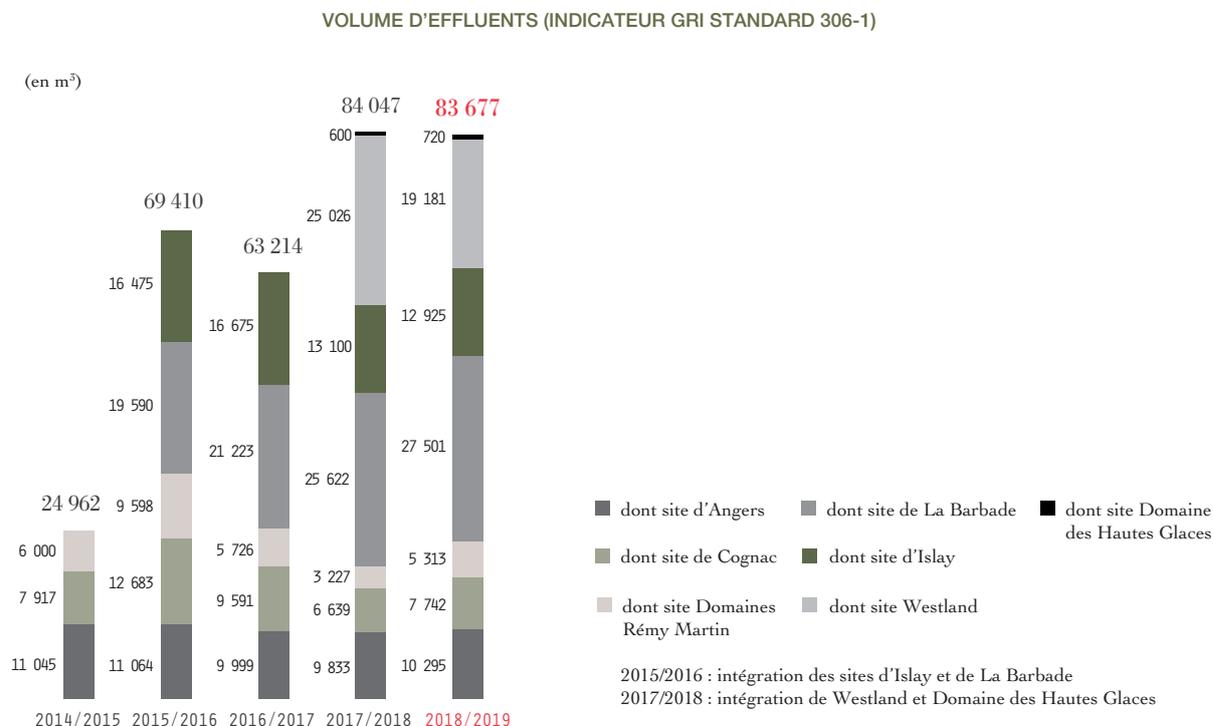
La consommation totale d'eau (195 096 m³) est en augmentation de 12% (indicateur GRI standard 303-1). Ceci est principalement dû à l'intégration pour la première fois dans le reporting RSE de la totalité des consommations d'eau provenant du puits utilisé sur le site de la Barbade. Ceci permettra sur ce site qui est situé en zone de stress hydrique, de mettre en œuvre dans le cadre du plan RSE 2024 un plan de gestion de l'eau. Une première étape, commencée cette année, consiste à établir une cartographie précise des consommations d'eau afin de mesurer précisément l'eau réellement consommée et l'eau rejetée par le site.

Ce type de cartographies sera déployé également pour les sites de Cognac, d'Angers et le Domaine des Hautes Glaces.



Rejets d'effluents

Les rejets d'effluents (83 677 m³) sont stables par rapport à l'année précédente (indicateur GRI Standard 306-1).



Concernant les sites d'Angers, de Cognac et Domaines Rémy Martin, après traitement par des stations d'épuration et retour au milieu naturel, la pollution due aux effluents est en légère augmentation par rapport à l'année précédente, avec 0,9 tonne de DBO (demande biochimique en oxygène – 0,7 tonne en 2017/2018) et 3,6 tonnes de DCO (demande chimique en oxygène – 2,9 en 2017/2018).

Cette hausse est principalement due à l'augmentation de production d'hectolitres de vins des Domaines Rémy Martin, ainsi qu'à un déversement accidentel d'un produit fini dans le réseau menant à la station de prétraitement des effluents sur le site d'Angers.

La pollution totale des effluents en sortie des sites de la Barbade, d'Islay et du Domaine des Hautes Glaces est de 1 264 tonnes de DBO et de 2 041 tonnes de DCO. La valeur de DBO est en hausse (772 tonnes en 2017/2018), principalement due à l'accroissement des activités de distillation du site de la Barbade et du Domaine des Hautes Glaces, ce qui a généré un volume supplémentaire de vinasses.

Concernant la valorisation des vinasses, le nouvel indicateur mis en place cette année est mesuré à 16,1% (indicateur GRI Standard 306-1), en augmentation par rapport à l'année précédente (8,1%). Ceci est dû à la progression du plan d'épandage des vinasses sur le site de la Barbade.

1.3.2.5 ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS DE MATIÈRES PREMIÈRES / INFORMATION DES CLIENTS

Enjeu

Rémy Cointreau se doit d'être un contributeur à l'effort planétaire visant à réduire le réchauffement climatique. La gestion des matières premières s'inscrit totalement dans cet objectif.

L'enjeu principal est de réduire la consommation des matières premières notamment dans le domaine des packagings des produits. Cela fait partie des postes significatifs d'émissions Carbone et il est possible que le coût de ces matières premières augmente dans les prochaines années. La mise en œuvre de projets d'économie circulaire basés sur la réduction et la valorisation des déchets est également un enjeu majeur pour le groupe.

Un autre point à signaler est l'attention portée par la société civile et nos clients sur les ressources naturelles et leur bonne gestion. Rémy Cointreau se doit d'amener des réponses et des garanties face à ces attentes. Il y a donc également un enjeu de durabilité de l'entreprise et de réputation auprès de ses clients.

Politique

En ligne avec la réalisation du plan RSE 2020, un projet Écoconception a été lancé en 2017. Un comité de pilotage RSE-écoconception, composé de représentants des services Développement Produits, de la direction Liqueurs et Spiritueux et de la direction RSE, a été mis en place, avec un projet de formation à l'écoconception des équipes Achat, Marketing et Développement Produits et le lancement opérationnel du projet « indice de performance environnementale des emballages » (IPE). L'objectif est de déployer un logiciel interne qui permet de mesurer les impacts environnementaux des packagings des produits Rémy Cointreau. Une attention particulière sera portée aux émissions CO₂ et aux consommations d'eau (indicateurs GRI Standard 303-1 et 305-3).

Concernant le traitement de ses déchets, la politique du groupe est en premier lieu d'en réduire le tonnage, en veillant par exemple aux taux de freinte des lignes de conditionnement. Dans un second temps, l'objectif est de valoriser la totalité des déchets, en privilégiant le tri et la valorisation Matière. Cela s'inscrit ainsi pleinement dans l'économie circulaire. La valorisation énergétique ne vient qu'en dernier ressort pour la valorisation finale du reste des déchets non triés.

Les clients sont au cœur de l'activité de Rémy Cointreau qui s'efforce d'être toujours au plus près de leurs attentes et de leurs besoins. Pour y répondre le plus précisément et le plus rapidement possible, Rémy Cointreau suit attentivement leurs demandes grâce à une veille permanente, notamment sur les réseaux sociaux. Rémy Cointreau veut cultiver une proximité indispensable avec ses clients partout dans le monde pour leur amener toutes les informations nécessaires sur ses produits, par exemple en termes d'étiquetage et d'informations disponibles sur les sites internet du groupe et des marques.

Plans d'actions

Écoconception des produits

La première étape du projet Écoconception a été de lancer dès 2017 un plan de formation à l'écoconception des équipes Achat, Marketing et Développement Produits. Le but était de les sensibiliser sur la réduction des impacts environnementaux des emballages en analysant et améliorant notamment le cycle de vie des produits. Pour ces équipes, il s'agit de travailler en amont avec des indicateurs simples, communs aux trois secteurs d'activité avec des objectifs bien définis comme la réduction des matières premières ou encore l'augmentation de la matière recyclée.

Deux types de formation ont été dispensés en 2017 :

- une formation générale à l'écoconception des équipes Marketing, Achats et Développement produits ;
- une formation technique à l'écoconception des équipes Développement Produits des sites de Cognac et d'Angers.

Ces formations ont été renouvelées cette année, plus particulièrement axées sur les publics Marketing et Achats.

L'étape majeure suivante a concerné le lancement opérationnel du projet « indice de performance environnementale des emballages » (IPE) à l'aide d'un logiciel interne permettant de mesurer les impacts environnementaux des packagings des produits Rémy Cointreau.

Les indicateurs obtenus sont à prendre en compte dès la réalisation design du produit. La première étude réalisée en 2017 sur l'écoconception des produits avait montré que la fabrication des étuis et des caisses intégrait respectivement 58% et 67% de carton recyclé (indicateur GRI Standard 301-2).

Le Copil Écoconception s'est attaché tout d'abord à définir le Plan opérationnel d'actions 2020, en intégrant l'écoconception dans les étapes du processus de développement des produits.

Des analyses de cycle de vie (ACV) des produits clés Rémy Martin et Cointreau ont également été réalisées et ont servi de support à la formation technique des équipes.

L'année 2018 a été consacrée à la création de l'outil IPE. L'objectif a été atteint et a permis de réaliser la première cartographie d'impact environnemental des packagings de l'ensemble des produits de la marque Rémy Martin et des produits Phare des autres marques (Cointreau, St-Rémy et Metaxa).

Les indices obtenus évoluent sur une échelle de 1 à 9, l'indice étant plus élevé en fonction de l'augmentation des impacts environnementaux. Ceci a permis d'identifier d'ores et déjà des pistes d'amélioration pour la réduction des impacts, basée par exemple sur l'allègement des poids des différents matériaux constituant ces emballages. Cela répond ainsi pleinement à l'enjeu de réduction de consommation des matières premières. D'autres actions pourront également être étudiées en lien avec les process utilisés par les fournisseurs. Des contacts ont déjà été noués avec ces derniers pour les associer aux objectifs d'économie circulaire du groupe, en privilégiant l'utilisation de matières recyclées dans la fabrication des packagings.

Dans ce cadre, le groupe a annoncé à la fin de son exercice un engagement « Zéro Plastique » pour l'ensemble de ses activités. Cet engagement sera précisé et décliné dans le plan RSE 2024.

Dès maintenant, la mesure de l'indice IPE est appliquée à toute nouvelle conception de packaging et fait partie du process de décision sur la création des nouveaux produits. Cela permet ainsi d'intégrer dans ce processus la réduction des impacts environnementaux des produits du groupe.

Gestion des déchets

Rémy Cointreau poursuit son action de réduction des déchets de ses sites avec une politique de sensibilisation du personnel sur le tri et la valorisation des déchets.

De façon générale, les déchets des sites de production alimentent des filières de valorisation « matière » ou énergétique. Ils sont essentiellement constitués de déchets d'emballages (verre et carton). Depuis deux ans, les indicateurs de suivi et de traitement des déchets intègrent la distinction entre valorisation matière et valorisation énergétique. L'objectif prioritaire du groupe est de réduire le tonnage de déchets et ensuite de favoriser la valorisation matière plutôt que la valorisation énergétique. Le calcul de ces nouveaux indicateurs a été fait de façon rétroactive sur les années précédentes.

Tous les sites de production ont pour objectif de trier et valoriser leurs déchets. Le tonnage de déchets n'est pas mesuré sur le site de Westland mais un tri est effectué (verre, carton et autres déchets). Ceci n'impacte pas fondamentalement les données globales du groupe au vu de la faible représentativité de la production de ce site par rapport aux autres sites.

Depuis décembre 2016, sur le site administratif de Paris, un tri sélectif a été mis en place avec la société Greenwishes. Les poubelles de bureaux ont été remplacées par trois poubelles centralisées de tri et les déchets collectés sont garantis recyclés à 100%, le tout localement. À noter qu'après le partage de cette action avec l'ensemble des sociétés occupant le même immeuble, l'action de tri et de recyclage des déchets a été étendue à tout l'immeuble. Le site de Paris a également substitué des sèche-mains électriques aux traditionnels rouleaux papier. Cette année, une collecte des bouchons Plastique a été mise en œuvre sur le site de

Paris, en partenariat avec l'association « Les bouchons d'amour ». Le recyclage des bouchons collectés permet à l'association d'acquérir du matériel spécifique pour les sportifs handicapés et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de personnes souffrant d'un handicap.

Des actions spécifiques de tri sont également déployées. Par exemple, les sites de Cognac et d'Angers ont mis en place le tri et le recyclage des gobelets plastique. Les actions de valorisation sont réalisées par des structures proposant un emploi stable à des personnes en difficulté d'insertion ou de handicap et la matière plastique est réutilisée en plasturgie. Les déchets du restaurant d'entreprise du site de Cognac sont également triés et recyclés. Il en est de même pour le site d'Angers.

Sur le site de Cognac, il est également prévu d'intégrer en 2019 les tonnages de déchets associés à l'utilisation des cartouches d'encre, des déboueurs/déshuileurs et des gobelets Plastique.

À noter au cours de cette année la mise en œuvre sur le site de la Barbade d'une nouvelle filière de traitement des déchets,

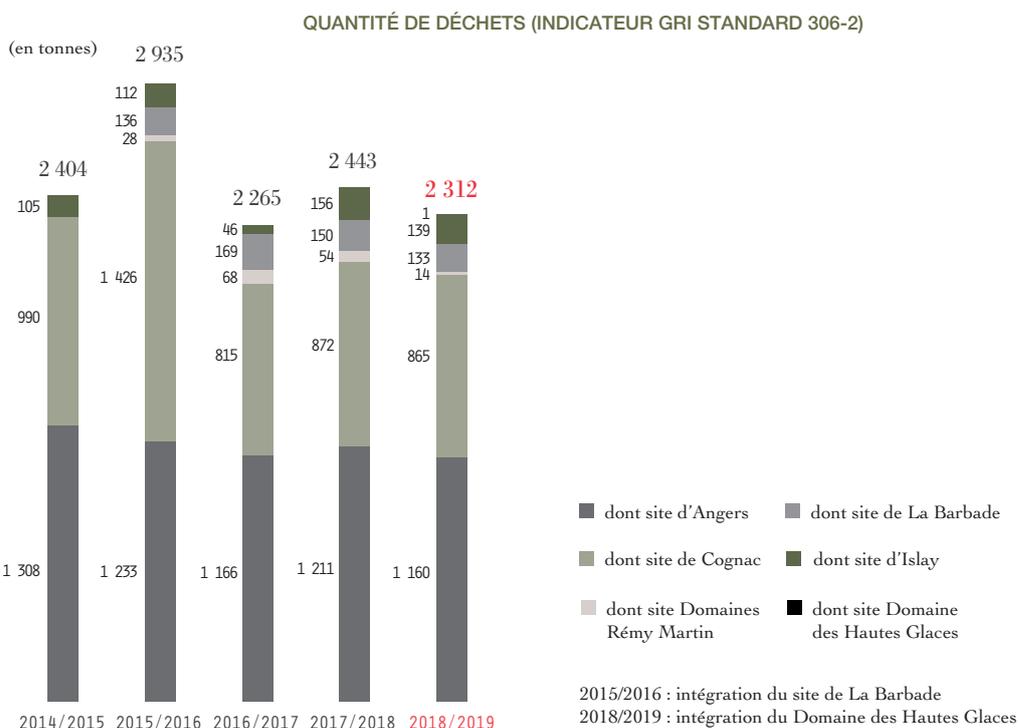
principalement verre, carton et plastique. Le premier taux de tri mesuré pour ce site atteint cette année 35,2%.

Depuis septembre 2012, les DIB (déchets industriels banals) du site d'Angers sont valorisés par une unité de cogénération d'énergie (chauffage urbain). Depuis octobre 2017, sur le site de Cognac, les DIB sont valorisés énergétiquement en tant que combustibles solides de récupération (CSR).

Le total de déchets (2 312 tonnes – indicateur GRI Standard 306-2) a baissé de 5%, baisse généralisée sur l'ensemble des sites de production.

Les taux de valorisation matière et de valorisation énergétique sont en hausse, respectivement mesurés à 87,2% et 7,1% au lieu de 83,0% et 8,7% l'année précédente. Le taux total de valorisation des déchets atteint cette année 94,2% (91,6% en 2018/2019).

Les sites d'Angers et de Cognac maintiennent une excellente performance avec des taux totaux de valorisation respectivement de 99,9% et 99,8%.



Information des clients

Parfois éloignés, mais toujours proches, les clients de Rémy Cointreau sont au cœur de nos préoccupations. Toutes les informations réglementaires sont disponibles pour nos clients, que ce soit par étiquetage ou par les sites internet dédiés.

Rémy Cointreau sera également co-signataire de la *Self-regulatory proposal from the European alcoholic beverages sectors on the provision of nutrition information and ingredients listing*. Cet engagement volontaire amènera le groupe à fournir progressivement et pour toutes ses marques - sur étiquettes ou en ligne - une information nutritionnelle (énergie et ingrédients) détaillée d'ici la fin 2022, et ce à travers l'ensemble de l'Union européenne.

Sur tous les packagings du groupe figurent également sous forme de logos les informations concernant la recyclabilité des emballages. Sont également présentes les informations concernant la consommation responsable des produits (cf. & 1.3.3.1 Consommation responsable de nos produits).

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau a mis en place une notation interne effectuée deux fois dans l'année. Des axes de progrès sont ensuite systématiquement étudiés et partagés pour évaluer le niveau de satisfaction de l'ensemble des clients distributeurs. Cette année, la note est de 17,8 sur 20, en légère augmentation par rapport à l'année précédente (indicateurs GRI Standard 102-43 et 102-44).

Le groupe a également répondu aux questions posées par les clients distributeurs, principalement au Royaume-Uni et en Europe du Nord, concernant ses bonnes pratiques environnementales et sa politique RSE.

Les visites des sites sont à l'image de la recherche d'excellence du groupe. L'offre d'œnotourisme de Rémy Martin propose des programmes sur-mesure et un accueil de qualité. Elle privilégie un lien chaleureux avec ses visiteurs, tout en proposant des parcours mettant en scène les savoir-faire, le patrimoine et l'histoire de la marque. Les visites organisées dans le cadre des « Journées du Patrimoine » ont accueilli 260 personnes.

En interne, les sites de Cognac et d'Angers ont édité une charte qualité des accueils, visites et réceptions, qui intègre la consommation responsable.

Le site de Cognac est titulaire du Prix national de l'œnotourisme dans la catégorie « mise en valeur d'un caveau ou d'un site viticole » et il a renouvelé cette année son certificat d'excellence du site Trip Advisor. Ce certificat ayant été obtenu chaque année depuis cinq ans, le site vient d'obtenir le titre de « Star de l'Attestation d'Excellence ». Le site a également été sélectionné cette année par l'association Entreprise et Découverte comme faisant partie des 100 sites d'excellence du tourisme de savoir-faire. Depuis 2012, le site de Cognac est également titulaire du label « Entreprise du Patrimoine Vivant », décerné par l'État français aux entreprises qui font vivre les savoir-faire artisanaux et la tradition française. Fin 2017, le label a été renouvelé pour cinq ans.

Le site d'Angers est toujours titulaire du label « Qualité Tourisme ».

À Cognac et à Angers, les guides des circuits de visite sont formés chaque année à la politique RSE afin qu'ils puissent expliquer et valoriser les bonnes pratiques du groupe aux visiteurs. Cette année, les guides ont pu suivre une formation RSE renouvelée.

L'exigence de transparence vis-à-vis des clients et de l'ensemble des parties prenantes amène le groupe à répondre régulièrement aux demandes d'informations en matière d'investissement socialement responsable (ISR) et de notation extra-financière.

Depuis 2010, Rémy Cointreau répond à l'indice extra-financier Gaïa (EthiFinance), l'indice développement durable de référence qui évalue le niveau de transparence de plus de 400 sociétés européennes de taille intermédiaires (ETI) cotées et non cotées, basé sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance en lien avec les démarches RSE.

Cette année, le groupe a progressé en étant classé troisième sur 230 sociétés constituant l'indice Gaïa (quatrième sur 230 en 2017/2018 et onzième sur 230 en 2016/2017). La note globale continue à progresser et atteint 89/100 (87 en 2017/2018 et 80 en 2016/2017). À noter que le groupe a maintenu la note maximale de 100 concernant la relation avec les parties prenantes externes (relations avec les fournisseurs, les clients, et la société civile) et a obtenu la note de 99/100 sur ses engagements environnementaux (98/100 en 2017/2018).

Le groupe est également noté par l'agence extra-financière Vigeo Eiris. Sur la dernière notation réalisée début 2018, Rémy Cointreau peut se prévaloir de nombreux points en progression par rapport à la dernière notation effectuée en 2016 :

- dans le domaine de la gouvernance avec la qualité des relations avec les actionnaires et le mode de rémunération des dirigeants dépendant de l'atteinte des objectifs RSE ;
- dans le domaine RH, avec la gestion des carrières et le développement de l'employabilité ;

- dans le domaine Environnement avec l'usage des énergies renouvelables, la prise en compte des impacts environnementaux liés au transport des produits et la gestion des conditions de santé et sécurité au travail.

Des points d'amélioration sont attendus par exemple dans les engagements sociétaux et la conduite des affaires. Inscrites dans le plan RSE 2020, les actions menées concernant la charte éthique, la charte du lanceur d'alerte et le programme de formation obligatoire des collaborateurs à l'éthique des affaires ont fait partie des réponses à ces attentes.

Rémy Cointreau répond également régulièrement à des demandes d'informations provenant d'autres agences de notation telles que MSCI, Sustainalytics, Quercus et Trucost.

Depuis plusieurs années, le groupe répond également aux questionnaires annuels du CDP (*Carbon Disclosure Project*) sur la gestion des émissions de gaz à effet de serre (programme *Climate Change*) et de l'eau (programme *Water Security*).

Pour la première fois cette année à Paris, le groupe a participé à deux *roadshow* spécifiquement RSE, ce qui a permis de présenter l'ensemble de la stratégie RSE à différents fonds d'investissement ISR.

1.3.3 RISQUES SOCIÉTAUX

1.3.3.1 CONSOMMATION RESPONSABLE DE NOS PRODUITS

Enjeu

La promotion de la consommation responsable est un enjeu majeur pour Rémy Cointreau. Le positionnement haut de gamme des produits du groupe nous impose, à la fois pour des raisons éthiques et de performance, un engagement responsable résolu quant à la protection de consommateurs exigeants.

Politique

La responsabilité de Rémy Cointreau sur le thème de la consommation responsable des produits s'articule autour de deux axes :

- la promotion de la consommation responsable ;
- la promotion de la communication responsable.

C'est en participant activement aux Groupes de Travail Alcool et Société ou Alcool et Santé des organisations professionnelles que Rémy Cointreau contribue à la mise en place d'une stratégie responsable, développée par l'ensemble de l'industrie des spiritueux (indicateur GRI Standard 417-1).

Plans d'actions

Rôle clé des organisations représentatives

Rémy Cointreau est actif dans les principales organisations suivantes :

- en France : la FFS (Fédération française des spiritueux), la FEVS (Fédération des exportateurs de vins et spiritueux) ;
- en Europe : spiritsEUROPE (Fédération européenne des spiritueux) ;
- aux États-Unis : DISCUS (*Distilled Spirits Council of the United States*) ;
- à la Barbade : BAIA (*Barbados Alcohol Industry Association*) ;
- en Asie : APIWSA (*Asia Pacific International Wines and Spirits Alliance*) ;
- en Chine : FSPA (*Foreign Spirits Producers Association*).

L'un des objectifs communs de toutes ces organisations est de contribuer au développement des Plans d'action Alcool afin d'assister les gouvernements des pays dans la protection du consommateur, grâce à des engagements éthiques ainsi que des mesures d'autocontrôle des communications de leurs membres.

Par nature, il est impossible de mesurer des résultats chiffrés pour ces opérations, lourdes et de long terme. Néanmoins, les résultats de ces programmes font que les organisations internationales (OMS, OCDE) considèrent que :

- l'objectif principal des actions est de combattre la consommation excessive d'alcool ;
- la voix de l'industrie des spiritueux est importante pour la mise en place de programmes de protection du consommateur et, qu'en conséquence, les organisations représentatives doivent être présentes lors des discussions traitant de la consommation responsable des consommateurs ;
- le principe d'autorégulation éthique en matière de promotion et de communication des spiritueux est garant de la sécurité du consommateur.

L'industrie des spiritueux continue d'améliorer l'information du consommateur (emballages, développement de l'information dématérialisée), grâce notamment aux sites internet dédiés à la connaissance des risques alcool/santé.

Cette année, Rémy Cointreau s'est particulièrement investi dans le nouveau plan français « Prévention Alcool ». Rédigé conjointement par cinq organisations professionnelles du secteur des boissons alcoolisées, ce plan engage les professionnels dans une démarche active de lutte contre les comportements à risque. Plusieurs actions sont proposées telles que l'accompagnement de personnes pouvant avoir des consommations à risque et le déploiement de l'usage des éthylotests.

Initiatives en faveur de la consommation responsable

De nombreuses initiatives au cours de ces dernières années reflètent la volonté de Rémy Cointreau de s'engager dans la promotion d'une consommation responsable de ses produits :

- application progressive, en Europe et Asie, des décisions volontaires d'imprimer sur les emballages les logos destinés à informer la femme enceinte (indicateur GRI Standard 417-1) ;
- volonté, en Europe, d'indiquer sur les emballages l'adresse internet responsibledrinking.eu, portail permettant aux consommateurs de 28 pays européens d'avoir accès à une information complète sur les risques liés à l'abus d'alcool ;
- développement d'un onglet consommation responsable dans l'intranet Rémy Cointreau ;
- distribution de supports Consommation responsable auprès des équipes commerciales : guide de consommation responsable, livret « Comment anticiper une consommation responsable des produits Rémy Cointreau lors de l'accueil et la réception de nos invités », une « carte Consommation responsable » ;
- réactualisation et nouvelle diffusion de l'application RC Alcooflash pour tous les utilisateurs d'iPhone (public interne) ;
- la signature du Code de conduite du DFWC (*Duty Free World Council*) portant principalement sur des communications commerciales responsables et la gestion responsable des points de vente ;
- une campagne de sensibilisation à la consommation responsable à la Barbade.

Ces initiatives ont été complétées cette année par :

- la participation à la Barbade, à la création de l'association BAIA qui a pour objectif de mettre en œuvre des campagnes de promotion de la consommation responsable. Une première action lancée concerne les distributions d'éthylotests auprès de la population ;
- le soutien de la fondation SAF (*Substance Abuse Foundation* – la Barbade) sur la promotion de la consommation responsable d'alcool (plus particulièrement sur le fait de ne pas consommer d'alcool avant de conduire un véhicule) ;
- le soutien des activités au Cambodge et au Vietnam de l'association APIWSA (programme de prévention destiné à développer une attitude responsable des jeunes principalement sur le thème "alcool et conduite").

Au-delà de ces exemples d'actions, Rémy Cointreau adhère également aux différents codes de communication et de consommation responsables des associations et fédérations professionnelles internationales. Le respect de ces codes est assuré en interne par un comité de communication responsable (CCR), constitué de membres représentant les directions des affaires publiques et RSE, Juridique, Marketing, Communication et Commerciale.

1.3.3.2 ACHATS RESPONSABLES

Enjeu

Pour Rémy Cointreau, la responsabilité RSE ne se conçoit que dans l'implication de la totalité de ses parties prenantes, ce qui inclut ses fournisseurs. C'est donc un enjeu majeur pour Rémy Cointreau d'associer ses fournisseurs à sa politique RSE, afin de garantir que les achats effectués s'inscrivent dans une démarche totalement responsable, notamment en matière de respect des Droits de l'homme et de sécurité au travail. C'est aussi un enjeu fort de réputation de l'entreprise auprès de ses clients.

Politique

La politique d'achats responsables de Rémy Cointreau intègre les trois dimensions de la RSE : social, environnemental et sociétal.

Pour répondre à ces objectifs, le groupe souhaite s'appuyer sur des outils mutualisés, partagés avec les fournisseurs. Dans cette démarche d'amélioration de la transparence et de l'éthique dans ses pratiques commerciales, Rémy Cointreau demande désormais expressément à ses fournisseurs d'adhérer à SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*), une organisation internationale qui a pour but d'encourager les pratiques d'entreprises éthiques et responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Plans d'actions

La plateforme internationale SEDEX a grandement simplifié les pratiques du groupe en matière d'achat et permet de mutualiser les audits déjà réalisés chez les fournisseurs par d'autres de leurs clients : sont stockées en ligne des informations concernant les normes de travail, l'hygiène et la sécurité, l'environnement et l'éthique commerciale.

En 2017/2018, parmi les fournisseurs identifiés comme stratégiques, le taux d'adhésion à SEDEX (hors sous-traitance, le recours à la sous-traitance étant très limité et concernant essentiellement des activités réalisées en France), était de 89% (indicateurs GRI Standard 308-1 et 414-1). Il est cette année de 92%.

À noter que cette année il a été demandé aux fournisseurs stratégiques de s'assurer que leurs fournisseurs de rang 2 soient également membres de SEDEX.

L'objectif pour 2020 est d'atteindre 100%. Le pari est ambitieux mais réalisable : il s'agit avant tout de convaincre les plus petits fournisseurs qu'adhérer à la plateforme permet à tous de gagner du temps et de faire grandir les ambitions RSE de chacun. Rémy Cointreau a conscience qu'il faut accompagner ses parties prenantes vers une telle démarche, vue parfois comme une contrainte supplémentaire.

En plus de la démarche SEDEX, Rémy Cointreau continue à mener des audits RSE en lien avec le projet Agriculture durable. Cela a encore été le cas cette année avec deux audits RSE réalisés chez des fournisseurs de matières premières agricoles.

SEDEX dispose d'un accord avec le CDP *Carbon Disclosure Project*, une organisation à but non lucratif visant à étudier l'impact sur le changement climatique des principales entreprises mondiales cotées en Bourse. Rémy Cointreau répondant régulièrement aux enquêtes du CDP depuis 2006 (émissions CO₂ et gestion de l'eau), cela amène le groupe à s'investir dans des actions envers les fournisseurs pour qu'ils réduisent leurs émissions Carbone. C'est le cas par exemple du projet Écoconception (cf. chapitre 1.3.2.5 « Économie circulaire ») et du projet de réduction des émissions CO₂ du fret Produits (cf. & 1.3.2.3 « Changement climatique »).

Cette année, une action a été lancée en lien avec la dématérialisation des documents. De nouveaux outils ont été déployés au sein du Service Comptabilité Fournisseurs pour permettre la réception et le traitement des factures des fournisseurs en mode « dématérialisation fiscale ». Tous les fournisseurs ont été contactés pour les informer et les sensibiliser à ces nouveaux modes d'échanges de documents. Cela permet de réduire le délai de transmission et de traitement des factures.

Toutes ces actions continuent à perpétuer l'implication de Rémy Cointreau depuis plusieurs années auprès de ses fournisseurs.

En 2016, le groupe avait reçu le Prix remis par Vigeo Eiris « *Top Performers 2016* dans la catégorie Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement : relations durables avec les fournisseurs ».

Cette année, le groupe a obtenu le prix TMI, *Most Ethical Corporate Supply Chain 2019*, remis par l'association internationale *Treasury 4 Good*. Ce prix récompense les professionnels de la trésorerie des entreprises qui soutiennent des initiatives RSE.

1.3.3.3 IMPACT TERRITORIAL

Enjeu

S'impliquer aux côtés des communautés et agir en acteur responsable est un enjeu majeur pour le groupe. En lien avec son activité mondiale, Rémy Cointreau ne peut ignorer l'impact sociétal lié à des problématiques de développement économique durable des territoires sur lesquels il est présent. Au cœur du plan RSE 2020, une importance particulière est logiquement dévolue aux actions solidaires. Le groupe contribue ainsi au progrès collectif des territoires, en participant à la création de valeur des terroirs sur lesquels il est présent.

C'est également un enjeu de réputation et d'attractivité de l'entreprise, que ce soit auprès des clients ou de futurs collaborateurs.

Politique

Afin de répondre aux enjeux liés à son impact sociétal, Rémy Cointreau accompagne le développement économique durable des territoires et soutient des actions solidaires. L'objectif

du groupe est de s'impliquer aux côtés des acteurs des territoires et des communautés locales.

Rémy Cointreau apporte ainsi son expertise sur de nombreux sujets de réflexion ou en promouvant les vertus d'une démarche de responsabilité sociale d'entreprise. Membre du réseau des correspondants « Développement Durable » du comité Colbert, lequel défend les valeurs du luxe français, Rémy Cointreau contribue à la mise en commun de bonnes pratiques en matière de RSE, notamment par la diffusion de fiches pratiques sur le sujet.

Partout dans le monde, les salariés de Rémy Cointreau se mobilisent également pour rendre des services à la communauté et tisser du lien avec les populations locales. Sur les différents territoires où il est présent, par son activité, ses retombées directes et indirectes et grâce à l'enthousiasme de ses collaborateurs, le groupe mène des actions pour faire exister des environnements d'échanges et d'entraide.

Plans d'actions

S'impliquer aux côtés des acteurs des territoires

Le groupe s'implique aux côtés d'écoles, d'universités et d'organismes dédiés au développement économique. Son engagement se traduit aussi par le soutien apporté aux associations régionales investies dans la promotion du développement durable ; il soutient par exemple l'association d'entreprises Altère en Poitou-Charentes qui favorise les débats sur les thématiques RSE entre acteurs économiques locaux.

Cette année, le groupe est intervenu de nombreuses fois afin de partager sa politique RSE : soirée Prix du management Pays de la Loire 2018 (Association MFQM Pays de la Loire), 28^e session des rencontres environnementales de La Rochelle - RER (intervention sur l'ancrage territorial et l'innovation dans la relation au territoire), 3^e édition des « clefs pour entreprendre » (ESEO Angers), conférence innovation de l'ESEO Angers (intervention sur la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans les entreprises), conférence du CNAM de La Roche-sur-Yon (intervention sur la mise en œuvre d'une démarche RSE en entreprise).

Très attaché à diffuser une culture positive de la responsabilité des entreprises dans les cursus de formation, Rémy Cointreau est notamment intervenu auprès de promotions d'étudiants de Grandes Écoles et d'universités en France. Le groupe a présenté sa politique RSE, ses engagements et ses actions lors de conférences organisées par ou pour des écoles ou universités, à destination d'un public d'étudiants ou d'acteurs locaux engagés dans la RSE : EIML Paris (intervention sur l'engagement RSE des marques de luxe), Audencia Nantes, ONIRIS Nantes ou l'ESSCA Angers.

En lien avec la volonté d'être un acteur du développement durable des territoires sur lesquels il est présent, Rémy Cointreau accueille également des événements permettant le partage de bonnes pratiques responsables :

- sur le site d'Angers, soirée Prix du management Pays de la Loire 2018 (Association MFQM Pays de la Loire), conférence de l'association Carbon'At Pays de Loire sur les avancées de la prise en compte de l'enjeu Climat en entreprise, échanges de bonnes pratiques RSE avec l'école ONIRIS ;
- sur le site de Paris, 28^e session des rencontres environnementales de La Rochelle (RER).

Toujours avec la volonté de partager ses actions RSE, Rémy Cointreau participe à l'édition du Guide du comité Colbert « Valeurs du luxe français et objectifs de responsabilité sociale, sociétale et environnementale » regroupant des exemples de

bonnes pratiques sur 15 objectifs de développement durable rassemblés sous 4 valeurs : esthétique, exigence, pérennité et respect.

Le groupe est également membre du comité RSE du BNIC (Bureau national interprofessionnel du cognac).

S'impliquer aux côtés des communautés et agir en acteur responsable

Fidèles aux valeurs de Rémy Cointreau, différentes initiatives solidaires inspirent les collaborateurs et ces dernières années, ils ont participé pleinement aux engagements sociétaux du groupe.

Aux États-Unis, les équipes organisent ainsi depuis plusieurs années maintenant la « semaine nationale du service à la collectivité ». Cette *Community Week* mobilise près d'une centaine de collaborateurs et a permis de consacrer des heures de travail au service des autres. Certains ont consacré leurs talents, leur temps et leurs efforts à livrer des repas aux personnes dans le besoin, à préparer des paniers-repas dans le cadre de l'opération #hashtaglunchbag, ou encore à trier et reconditionner des aliments pour la banque alimentaire du Comté d'Orange.

À New-York, les salariés de Rémy Cointreau ont donné de leur temps à l'occasion d'un *Volunteer Day* dans le célèbre jardin botanique de la ville. Désherbage, nettoyage et initiation à l'horticulture ont permis aux bénévoles de découvrir autrement le très populaire *Peggy Rockefeller Rose Garden*.

En France, à Cognac, les salariés Rémy Martin se sont eux aussi mobilisés lors des « Foulées de Rose », une course d'obstacles au bénéfice d'une enfant handicapée atteinte d'une maladie génétique orpheline rare. Cette action de solidarité doit permettre à cette enfant de bénéficier de soins intensifs dans un établissement adéquat au traitement de sa maladie. D'autres activités sportives sont organisées par les collaborateurs au profit par exemple de l'association AFM-Téléthon, de l'association « Bougez contre la SLA » (maladie de Charcot).

Le site de Cognac continue à être actif auprès de la Fondation de la 2^e chance, qui a pour but d'aider et d'accompagner des personnes en volonté de rebond après un accident de vie.

À la Barbade, Rémy Cointreau est l'un des principaux acteurs économiques de l'île, avec la pleine conscience de son rôle et de ses responsabilités. Le groupe encourage et soutient la participation de ses collaborateurs à des opérations collectives de ramassage des déchets plastiques, à la mise en place de collectes sélectives et de transformations des déchets, à la formation aux bonnes pratiques, à la promotion d'une consommation responsable d'alcool lors des grands événements festifs et à l'aide aux familles démunies pour les doter d'un logement décent.

Les collaborateurs contribuent également à la préservation et la sauvegarde du terroir. À l'occasion de la journée *Give forward to our community*, ils se sont mobilisés pour améliorer la qualité de vie au village Mount Gay à Sainte Lucy. Près de 140 salariés ont participé à la consolidation de bâtiments, à la remise en état d'arrêts de bus, d'aménagements à l'entrée du village, et à la plantation de palmiers. Une sensibilisation à la protection de l'environnement a permis la création d'une serre et la restauration d'un verger appartenant à la distillerie. Les employés ont décidé d'interdire sur l'ensemble de leur site l'utilisation du polystyrène, matériau polluant et peu recyclé.

Les plus jeunes générations sont également associées : fin 2017, pendant plusieurs mois, les étudiants en agronomie du *Barbados Community College* ont pu utiliser des surfaces agricoles acquises par Mount Gay pour exercer leur expertise. Cette collaboration exemplaire a permis de les mettre directement en situation

d'application des enseignements, avec un accent spécifique sur les méthodes de cultures biologiques et la permaculture.

Cette année, le groupe s'est engagé pour la première fois dans l'organisation à l'échelle mondiale d'une journée Solidarité. La première journée *We Care* s'est déroulée en juin 2018. Chacun des 1 800 collaborateurs du groupe était invité à consacrer sa journée de travail à prendre soin des terroirs.

Sur tous les sites du groupe les salariés de Rémy Cointreau ont conduit des actions de préservation de l'environnement et du patrimoine local. À Singapour, une journée était consacrée à désherber, récolter et cultiver les terres de la *Bollywood Veggies Organic Farm*, à Cognac 342 collaborateurs se sont mobilisés pour rénover le château de la Mercerie. À Islay, pour favoriser la biodiversité et entretenir les équipements locaux, les équipes de PHD ont nettoyé un terrain pour favoriser la repopulation d'abeilles sur l'île, ils ont aussi réparé des clôtures et repeint le city hall pour aider les communautés locales. À Paris, des comptages d'animaux ont été effectués dans une forêt protégée. À Miami, des opérations de nettoyage de dune ont été menées. À Los Angeles, les collaborateurs du groupe ont offert leurs services pour entretenir *The Arboretum*, le jardin botanique de la ville. À San Francisco, des opérations de nettoyage de la plage de Crissy Field, zone de loisirs nationale située près du Golden Gate, ont été réalisées en partenariat avec les parcs nationaux. En Grèce, les collaborateurs Rémy Cointreau ont nettoyé un ancien sentier de randonnée afin d'aider l'organisation de protection des forêts du mont Hymettus Sud, proche d'Athènes.

De nombreuses autres actions ont été menées sur tous les sites du groupe et elles ont été partagées sur les réseaux sociaux avec le #rcwecareday. Cette journée désormais annuelle et d'envergure mondiale est également l'occasion de renforcer les liens entre les équipes et les communautés locales et entre les salariés du groupe.

Afin de mesurer l'impact de l'engagement de Rémy Cointreau et de ses équipes dans chacun de ses métiers, une première étude approfondie sur l'impact sociétal global des activités du groupe à la Barbade a été réalisée en 2018.

Cette étude avait vocation à mesurer l'empreinte sociétale de Mount Gay sur le territoire avec trois axes fondamentaux : viabilité écologique, viabilité économique et viabilité sociale.

Les résultats obtenus permettent d'évaluer en termes d'emplois, les impacts directs (collaborateurs Mount Gay), indirects (emplois soutenus dans la chaîne de fournisseurs) et induits (emplois soutenus par les salaires et la fiscalité).

Il est possible également d'identifier les impacts socio-économiques de l'activité de Mount Gay, sur l'économie locale de la Barbade et à l'échelle mondiale.

Ainsi, l'activité de Mount Gay en 2017 a soutenu 760 emplois dans le monde, dont 475 à la Barbade. Plus précisément, les principaux résultats concernant l'impact « emploi » sont les suivants :

- emplois directs (salariés de Mount Gay) : 145 ;
- emplois indirects et induits (la Barbade) : 330 ;
- emplois indirects et induits (Monde) : 285.

Cela signifie que pour 1 emploi chez Mount Gay, 2,3 emplois sont soutenus sur l'île de la Barbade et que 5,3 emplois sont soutenus dans le monde.

Au-delà des emplois soutenus, l'activité de Mount Gay permet également de créer de la richesse dans l'économie barbadienne, à hauteur de 47 millions de dollars barbadiens. À cela s'ajoute la richesse générée dans le reste de l'économie mondiale, à savoir l'équivalent de 35 millions de dollars barbadien.

L'ensemble de ces données confirme l'importance de Mount Gay sur le développement de l'île de la Barbade, en termes d'emplois et de création de richesse.

Très impliquée également auprès des communautés locales, la Fondation Rémy Cointreau poursuit ses actions avec un focus fort sur la transmission des savoir-faire dans les métiers d'artisanat d'exception, avec quatre axes privilégiés de financement : l'investissement autour des outils nécessaires à la pratique des métiers, l'accompagnement d'apprentissage et de formation, le mécénat de compétence et le soutien de participation à des salons en France et à l'étranger. Le site internet de la fondation a été créé cette année.

1.3.4 RISQUES ÉTHIQUES

1.3.4.1 GOUVERNANCE

Enjeu

Il est impératif que la gouvernance de Rémy Cointreau soit garante de l'intégration de la démarche RSE de Rémy Cointreau dans la stratégie globale du groupe, à tous les niveaux de management, du conseil d'administration aux structures de pilotage des équipes de collaborateurs.

C'est un enjeu réel de crédibilité et de fiabilité de la politique RSE du groupe, vis-à-vis de ses parties prenantes, que ce soit ses collaborateurs ou ses partenaires externes. Rémy Cointreau se doit de donner confiance dans la réalité de ses engagements RSE en prouvant l'efficacité et l'homogénéité de mise en œuvre de sa stratégie RSE à tous les niveaux de l'entreprise.

Politique

La gouvernance RSE au sein de Rémy Cointreau s'appuie principalement sur le comité Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), issu du conseil d'administration et qui a pour mission principale de veiller au déploiement de la politique RSE du groupe. Il a d'autres missions telles que le respect des engagements (charte internationale *Global Compact* et chartes RSE internes), le bilan des actions mises en œuvre (Plan RSE 2020), le suivi du tableau de bord des indicateurs, le résultat des audits de vérification de reporting RSE, l'évolution des notations extra-financières et les perspectives d'actions (actualisation du plan RSE 2020).

Acteurs de cette gouvernance RSE, les cadres dirigeants membres du Comex de Rémy Cointreau ont une part de leur rémunération variable indexée sur les objectifs RSE, en lien avec les principaux ODD retenus (principalement ODD 6, 8, 12, 13 et 15). Chaque membre du Comex devient ainsi un véritable ambassadeur, pour tous les collaborateurs du groupe dans le monde, d'un indicateur RSE et de son amélioration.

L'implication des collaborateurs s'inscrit aussi dans la politique de gouvernance avec par exemple sur le site de Cognac l'existence de référents SSE (Sécurité Santé Environnement).

Les certifications ISO 9000, Iso 14000 et Iso 22000 des sites de production sont également garantes d'une gouvernance RSE au quotidien.

Plans d'actions

Cette année, le comité RSE s'est réuni trois fois (indicateur GRI Standard 102-27). Les principaux sujets suivants ont été traités :

- évolution du cadre juridique RSE (loi Pacte) ;

- nouveau cadre du reporting RSE (Déclaration de performance extra-financière – DPEF) ;
- revue des indices extra-financiers ;
- projets RSE (charte RSE, Journée *We Care Day*, écoconception des produits) ;
- activités de la Fondation Rémy Cointreau ;
- plan d'*incentive* des membres du Comex lié à des indicateurs RSE.

L'un des éléments clés de la gouvernance RSE, historiquement fondateur des engagements du groupe, est l'adhésion à la charte internationale *Global Compact*. Dans la continuité de la ratification et de l'application de cette charte, Rémy Cointreau maintient depuis 2003 ses engagements visant à être l'ambassadeur des bonnes pratiques de ce véritable contrat mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Membre depuis plusieurs années de l'Association « Global Compact France », Rémy Cointreau s'engage à respecter et partager régulièrement les dix principes de la charte avec ses collaborateurs et partenaires. La notion de responsabilité sociale et environnementale est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses partenaires, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

Pour la cinquième année consécutive, Rémy Cointreau a renouvelé en juillet 2018 la qualification *GC Advanced* de son reporting annuel RSE. Il s'agit du plus haut niveau de différenciation dans le respect de la charte *Global Compact*, ce qui témoigne de la force des engagements du groupe.

Totalement impliqué dans les enjeux de responsabilité sociale de l'entreprise, Rémy Cointreau est également membre du club *GC Advanced*. Le but de ce club est de partager avec les autres membres les bonnes pratiques RSE de chacun, autour de thématiques transversales : retour sur investissements des actions RSE, approche des analystes et investisseurs en matière d'ODD.

Plus que jamais, la politique RSE est au cœur de notre ambition stratégique. Elle se doit de participer pleinement à la création de valeur du groupe, tout en continuant à s'appuyer sur son engagement annuel au sein du *Global Compact*.

La stratégie RSE est également régulièrement partagée dans les comités de direction et réunions de Revue de direction des sites de production.

Il en est de même au cours de réunions du personnel car le groupe tient à impliquer ses collaborateurs dans sa démarche RSE.

Sur le site de Cognac, Il est fait appel à des volontaires afin de constituer un maillage fin au sein de l'entreprise. Depuis plusieurs années, 35 référents SSE (Sécurité, Santé, Environnement) sont répartis dans les différents services. Ils sont les relais/portes-parole du personnel de leur secteur d'activité. Ils participent à la validation des modalités pratiques de réduction de l'impact sur l'environnement (tri des déchets, incidents, presque accidents) et font remonter toute suggestion d'amélioration du Système de Management de l'Environnement et de Sécurité. Les référents SSE contribuent à la réalisation des objectifs Sécurité/Environnement et sont notamment sollicités pour réfléchir à l'évolution des pratiques. Trois réunions par an leur permettent de confronter leurs idées et consolider leurs actions. Cette année, ils ont été plus particulièrement associés à l'organisation d'ateliers Sécurité Environnement qui ont duré deux jours. Six stands différents ont accueilli plus de 200 participants sur des thèmes tels que la santé

au travail, les comportements face à des situations à risques, la sécurité routière et le tri des déchets.

Des réunions Sécurité, Santé, Environnement ont également lieu trois fois par an entre les sites d'Angers et de Cognac afin de réaliser une veille réglementaire sur les dispositions légales de ces thématiques et de faire le point sur les actions menées en lien avec la politique RSE du groupe.

Depuis plusieurs années, les sociétés Cointreau et Rémy Martin sont certifiées Qualité, Environnement et Sécurité alimentaire (ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22001). La société Cointreau est également certifiée OHSAS 18001. Les sociétés Bruichladdich et Mount Gay sont titulaires de la certification ISO 9001.

Cette année, la société Mount Gay a obtenu la certification ISO 22001 pour l'ensemble de ses activités de production de rhum.

Cette certification est valable trois ans. La société Domaines Rémy Martin a renouvelé pour 3 ans sa certification Haute Valeur Environnementale. Le site de Cognac a renouvelé également pour trois ans l'ensemble de ses certifications : ISO 9001, ISO 22001 et ISO 14001. De nombreux points forts ont été relevés, tels que la déclinaison de la politique RSE du groupe, l'engagement écoconception et les outils de vérification et de surveillance. Concernant le site d'Angers, les audits de suivi des certifications ISO 9001, ISO 14001, ISO 22001 et OHSAS 18001 ont confirmé l'excellente maîtrise des processus en lien avec ces certifications.

1.3.4.2 ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET POLITIQUE FISCALE

L'ensemble des informations traitant de l'éthique des affaires et de la politique fiscale sont présentées dans le chapitre 2 (indicateurs GRI Standard 102-16 et 102-17).

1.4 TABLEAU D'INDICATEURS

TABLEAU DES INDICATEURS DE PROGRÈS (1) ET INDICATEURS DE VIGILANCE (2)

		2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019	
Risques sociaux	 Bien-être des collaborateurs	Taux de renouvellement, en % (1) - GRI Standard 401-1			14,8	13,2
		Absentéisme, en % (1) - GRI Standard 403-2	4,6	3,0	2,3	2,0
		Taux de fréquence des accidents du travail, en % (2) - GRI Standard 403-2	8,90	13,31	9,13	8,51
		Taux de gravité des accidents du travail, en % (2) - GRI Standard 403-2	0,07	0,13	0,38	0,59
		Moyenne d'âge, en années (2)	41	41	41	40
	 Non-discrimination et équilibre social interne	Ancienneté, en années (2)	9,4	9,1	8,4	7,9
		Ratio F/H Managers, en % (1) - GRI Standard 401-1			43	44
		Ecart pondéré de taux de promotions entre les femmes et les hommes, en % (1)				-0,14
		Répartition Formation F/H, en % (2) - GRI Standard 404-1		43	43	46
		 Formation interne / Développement des compétences	taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an, en % (1)			
Heures de formation (2) - GRI Standard 404-1	15 954		18 463	24 243	26615	
Risques environnementaux	 Agriculture durable	Taux de surfaces agricoles gérées durablement, en % (1)			36	52
		Taux de certification HVE de la coopérative agricole AFC, en % de surfaces agricoles (1)			23	42
	 Changement climatique	Émissions de GES (Total Scope 1, 2 & 3), en TeqCO ₂ (1) - GRI Standard 305-3		145 789	135 528	174842 ^(a)
		Taux d'émissions de GES significatives - packaging des produits, en % (1)			37,0	46,5 ^(a)
		Taux d'émissions de GES significatives - Fret amont et transport aval des produits, en % (1)			22,7	19,3 ^(a)
		Taux d'émissions de GES significatives - matières premières, en % (1)			30,6	14,7 ^(a)
		Consommation totale d'énergie, en MWh (2) - GRI Standard 302-1	36 235	41 854	39 656	38 495
		Taux de consommation d'énergie électrique renouvelable, en % (2)		78,3	76,8	78,9
	 Gestion de l'eau et des effluents	Consommation d'eau, en m ³ (1) - GRI Standard 303-1	123 729	133 418	174 945 ^(b)	195 096 ^(c)
		Taux de valorisation des effluents, en % (2) - GRI Standard 306-1			8,1	16,1

1

			2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019	
Risques sociétaux		Économie circulaire / Information du client	Taux de valorisation des déchets, en % (2) - GRI Standard 306-2	90,6	89,0	91,6	94,2
		Achats responsables	Taux de fournisseurs membres de Sedex, en % (1) - GRI Standard 308-1 et 414-1	54	83	89	92
		Éthique des Affaires	Taux de formation à la charte éthique, en % (1)			80	(d)
						Nombre d'alertes (2)	6

Légendes:

- (a) Évolution de l'indicateur principalement due au changement du mode de calcul des émissions (passage de l'outil Bilan Carbone à l'outil GHG Protocol) et à l'intégration des sites d'Islay, du Domaine des Hautes Glaces et de Westland.
- (b) Évolution de l'indicateur principalement due à l'intégration partielle pour la première fois dans le reporting RSE des consommations d'eau provenant du puits utilisé sur le site de la Barbade.
- (c) Évolution de l'indicateur principalement due à l'intégration pour la première fois dans le reporting RSE de la totalité des consommations d'eau provenant du puits utilisé sur le site de la Barbade.
- (d) Absence d'indicateur en raison de la fréquence de formation (tous les 2 ans).

— 1.5 NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE REPORTING DES INDICATEURS

Rémy Cointreau répond à la déclaration de performance extra-financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017) obligeant les entreprises cotées à établir une cartographie des risques RSE de son activité et à y associer des indicateurs de progrès. Ces indicateurs sont complétés par des indicateurs de vigilance et de pilotage.

Rémy Cointreau adhère depuis 2003 à la charte *Global Compact* et souhaite être l'ambassadeur des bonnes pratiques de cet engagement mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La notion de responsabilité sociale et environnementale (RSE) est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

La nouvelle charte de responsabilité sociale et environnementale (RSE) de Rémy Cointreau s'appuie sur 10 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).

Elle s'articule autour de trois axes majeurs :

- préserver nos terroirs pour en révéler l'excellence, en encourageant des méthodes de culture responsable, en entretenant les spécificités des terroirs et en innovant pour les préserver ;
- s'engager pour les hommes et les femmes afin d'affirmer notre singularité, en garantissant le bien-être au travail, l'égalité femmes-hommes et la non-discrimination, en s'engageant pour des achats responsables, en s'impliquant aux côtés des communautés locales et en promouvant une consommation responsable de nos produits auprès de nos clients ;
- respecter les valeurs du temps pour créer des produits d'exception, en étant acteur de la lutte contre le réchauffement climatique, en préservant les ressources en eau et en agissant pour diminuer l'impact environnemental de nos activités.

Les actions menées dans le cadre de la politique RSE sont régulièrement présentées dans les rapports annuels qui présentent la totalité des indicateurs RSE en lien avec les indicateurs internationaux du GRI (*Global Reporting Initiative*).

Ces documents sont consultables sur le site Internet de Rémy Cointreau et diffusés à l'ensemble des parties prenantes. (<http://www.remy-cointreau.com>)

1.5.1 PROTOCOLE DE REPORTING

Le protocole de reporting 2018/2019 est un document interne, rappelant les engagements RSE de Rémy Cointreau et présentant la structure et les moyens mis en œuvre pour assurer un reporting de qualité et fiable.

À ce titre, il sert de guide pour le reporting interne et de référentiel pour la vérification externe en 2018/2019 des différents indicateurs RSE issus de la déclaration de performance extra-financière.

Le protocole de reporting est établi par les directions RH et RSE de Rémy Cointreau. Il est consultable sur demande auprès du directeur RSE à l'adresse suivante :

Christian LAFAGE
Directeur responsabilité sociale et environnementale
20, rue de la Société-Vinicole
CS 40210
16111 Cognac Cedex
christian.lafage@remy-cointreau.com
Tél. : 33 (0)5 45 35 77 25

Le protocole de reporting est mis à jour annuellement afin de prendre en compte les modifications concernant les évolutions du reporting et des indicateurs RSE.

1.5.2 PÉRIMÈTRE

Les engagements RSE de Rémy Cointreau s'appliquent à l'ensemble des sociétés du groupe. Trois grands axes sont définis : social, environnemental et sociétal.

Le périmètre de reporting RSE s'appuie sur le périmètre financier consolidé du groupe (29 sociétés – sites de production et sociétés de distribution) et répond à la déclaration de performance extra-financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017).

Les sociétés exclusivement financières ainsi que les joint-ventures non contrôlées par le groupe ne sont pas intégrées dans le périmètre de reporting RSE. Il en est de même pour les cessions et acquisitions de sociétés faites en cours d'exercice.

PÉRIMÈTRE ENVIRONNEMENTAL

De manière générale, les informations environnementales couvrent les sites de production de Cognac, d'Angers, de la Barbade, de l'île d'Islay (Écosse) ainsi que les sociétés Westland (USA), Domaine des Hautes Glaces (France) et Domaines Rémy Martin (Cognac).

Tous les sites de production sont donc inclus dans le périmètre de reporting environnemental. Les filiales de distribution en sont exclues, leurs impacts environnementaux étant jugés non significatifs.

PÉRIMÈTRE SOCIAL

Les méthodologies utilisées pour certains indicateurs sociaux peuvent présenter des limites du fait notamment :

- de l'absence de définitions communes au niveau national ou international ;
- d'estimations nécessaires, de la représentativité des mesures effectuées ou encore de la disponibilité limitée de données externes nécessaires aux calculs.

Les définitions et méthodologies utilisées des indicateurs suivants sont donc précisées :

1. Effectifs

Le périmètre du reporting social couvre l'ensemble des 29 sociétés pour les informations sociales relatives aux effectifs.

2. Formation

Les sociétés de distribution basées en Europe ne sont pas concernées par l'indicateur lié à la formation.

Les données de formation des filiales françaises prennent en compte les formations imputables au titre de la formation professionnelle continue, ainsi que les formations non imputables. Le nombre de salariés formés prend en compte tous les salariés ayant suivi au moins une action de formation durant l'année civile, dont les employés n'étant plus présents au 31 décembre 2018. Pour toutes les sociétés, seules les formations d'une heure au moins sont recensées.

3. Autres indicateurs

Seuls les sites de production Angers, Cognac, la Barbade et Islay ainsi que le site de Paris sont inclus dans les indicateurs liés aux relations sociales, à l'absentéisme et aux accidents du travail. L'indicateur du nombre de maladies professionnelles reconnues ne couvre que les sites de Cognac, d'Angers, de Paris et Le Domaine des Hautes Glaces.

Absentéisme : périmètre limité aux sociétés françaises, aux sites de la Barbade et Islay.

- Absence maladie uniquement des salariés comptabilisés dans l'effectif total du groupe, soit pour le périmètre France les salariés en CDI et CDD. Pour le périmètre hors France les salariés en CDI, au dernier jour de chaque trimestre à l'exception des congés payés, des congés spéciaux (mariage, baptême, déménagement, etc.), des absences liées à la formation, des congés sans solde autorisés, des congés syndicaux, des congés sabbatiques et de création d'entreprise, des congés RTT, des jours de récupération, des jours fériés et des congés parentaux.
- Pour le reporting RSE, l'effectif est comptabilisé au 31 mars. L'indicateur est calculé sur les douze derniers mois.
- Le taux d'absentéisme est égal au nombre d'heures d'absence/nombre d'heures théoriques travaillées (heures au poste de travail + les heures d'absences maladie, congés, formations, voyages...).
- Le taux d'absentéisme est calculé hors longue maladie (absence supérieure à 90 jours).

Taux de fréquence des accidents du travail : périmètre limité aux sociétés françaises (Angers, Cognac, Paris), au site de La Barbade et de Bruichladdich.

Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif total du groupe pour le périmètre France en CDI et CDD, et pour le périmètre hors France le salarié en CDI au dernier jour de chaque trimestre sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum quelle que soit la réglementation nationale en vigueur.

- Ce taux est exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures réelles travaillées soit : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 million)/nombre d'heures réelles travaillées.
- Constitue une heure réelle travaillée, une heure de travail effectuée dans le groupe par un salarié au cours de la période

fiscale, c'est-à-dire l'heure réellement passée sur le poste de travail. On ne tient pas compte des heures d'absences (maladie, congés, formation, voyages...).

- Dans le cas où les heures travaillées réelles ne sont pas disponibles, le taux de fréquence pourra être calculé à partir du nombre d'heures travaillées théoriques.

Taux de gravité des accidents du travail : périmètre limité aux sociétés françaises (Angers, Cognac, Paris), au site de la Barbade et d'Islay.

- Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif total du groupe pour le périmètre France en CDI et CDD et pour le périmètre hors France en CDI au dernier jour de chaque trimestre sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum, quelle que soit la réglementation nationale en vigueur.
- Ce taux est exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail, par millier d'heures réelles travaillées soit : (nombre de journées perdues X 1 000)/nombre d'heures réelles travaillées.
- Le nombre de journées perdues doit être calculé en jours calendaires à compter du jour de l'accident.
- Constitue une heure réelle travaillée, une heure de travail effectuée dans le groupe par un salarié au cours de la période fiscale.
- Dans le cas où les heures travaillées réelles ne sont pas disponibles, le taux de gravité peut être calculé à partir du nombre d'heures travaillées théoriques.

Maladies professionnelles : périmètre limité aux sociétés françaises (Angers, Cognac, Paris).

Les maladies professionnelles recensées sont celles déclarées et reconnues par les Autorités de Santé pendant l'exercice.

1.5.3 INDICATEURS RETENUS

Le protocole 2018/2019 présente les indicateurs disponibles en fin d'exercice.

INDICATEURS SOCIAUX

- Effectif total du groupe
- Répartition des salariés par sexe et par fonction
- Répartition des effectifs par zone géographique
- Nombre d'embauches par fonction et par type de contrat
- Nombre de départs détaillés par raisons
- Moyenne d'âge par catégorie professionnelle
- Ancienneté moyenne par sexe et par catégorie professionnelle
- Taux d'absentéisme
- Taux de fréquence des accidents du travail
- Taux de gravité des accidents du travail
- Nombre de maladies professionnelles reconnues
- Pourcentage de personnes handicapées dans l'effectif total
- Nombre d'heures de formation par sexe
- Effectif formé par sexe
- Nombre d'heures de formation par personne

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX**Énergies**

- Consommations énergétiques totales : sites d'Angers, de Cognac, de Paris, de la Barbade et d'Islay, sociétés Domaines Rémy Martin (DRM), Domaine des Hautes Glaces, Westland
- Consommations d'énergie directe (combustibles) : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, sociétés DRM, Domaine des Hautes Glaces et Westland
- Consommations d'énergie indirecte : sites de Paris, d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, sociétés DRM, Domaine des Hautes Glaces et Westland
- Consommation d'énergie renouvelable : sites de Paris, d'Angers, de Cognac et société DRM

Eau et effluents

- Consommations d'eau : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, sociétés DRM, Domaine des Hautes Glaces et Westland
- Volumes d'effluents : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade (hors site de conditionnement) et d'Islay, sociétés DRM, Domaine des Hautes Glaces et Westland
- Taux de pollution des effluents en sortie de traitement (DBO et DCO) : sites d'Angers, de Cognac et société DRM
- Taux de pollution des effluents en sortie de site (DBO/DCO) : sites de la Barbade et d'Islay, société Domaine des Hautes Glaces
- Taux de valorisation des effluents (Site de la Barbade, sociétés DRM et Domaine des Hautes Glaces)

Agriculture durable

- Surfaces agricoles mondiales gérées en agriculture durable
- Certification de la coopérative Alliance Fine Champagne (Site de Cognac)

Matière première emballage

- Indice de performance environnementale – IPE (sites de Cognac et d'Angers)

Déchets

- Quantité de déchets : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, sociétés DRM et Domaine des Hautes Glaces
- Taux de valorisation totale des déchets : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, sociétés DRM et Domaine des Hautes Glaces
- Taux de valorisation Matière et énergétique des déchets : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, sociétés DRM et Domaine des Hautes Glaces

Bilan Carbone (Référentiel GHG Protocol)

- Bilan GES – Émissions de GES (scopes 1 et 2) : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, sociétés DRM, Domaine des Hautes Glaces et Westland
- Bilan GES – Émissions de GES (scope 3) : sites d'Angers, de Cognac, de la Barbade et d'Islay, sociétés DRM, Domaine des Hautes Glaces et Westland, transport aval des produits
- Bilan GES – Déplacements professionnels : sites de Paris, de Cognac et d'Angers
- Bilan GES – Parc automobile : sites de Paris, de Cognac et d'Angers

INDICATEURS SOCIÉTAUX**Éthique des affaires**

- Taux de formation des collaborateurs
- Nombre d'alertes

Achats responsables

- Taux de fournisseurs enregistrés SEDEX

1.5.4 PERTINENCE DES INDICATEURS

Les indicateurs RSE retenus par Rémy Cointreau prouvent la réalité et la fiabilité des actions mises en œuvre par le groupe en lien avec ses engagements RSE.

Ils contribuent à la prise de décision des utilisateurs de ces indicateurs dans le cadre des plans de progrès établis pour atteindre les objectifs RSE de Rémy Cointreau.

— 1.6 TABLES DE CONCORDANCE

TABLE DE CONCORDANCE DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (DPEF)	PAGES
Conséquences sociales de l'activité	
Accords collectifs et leurs impacts	34-37
Lutte contre les discriminations	36, 37
Promotion de la diversité	36, 37
Engagements sociétaux	53-57
Engagements envers le handicap	37
Conséquences environnementales de l'activité	
Changement climatique	42-48
Économie circulaire	50-52
Gaspillage alimentaire	n/a
Lutte contre la précarité alimentaire	n/a
Respect du bien-être animal	n/a
Alimentation responsable, équitable et durable	n/a
Effets de l'activité quant au respect des droits de l'homme	2, 3, 34-37, 54, 55
Effets de l'activité quant à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale	58, 72-75

TABLE DE CONCORDANCE	RSE/ENGAGEMENTS GLOBAL COMPACT GC ADVANCED	PAGES
Informations générales	Déclaration de soutien continu au <i>Global Compact</i> des Nations Unies et à ses principes, de la part du Président-Directeur général	2, 3
	Description des politiques ou des actions mises en œuvre dans les domaines des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption	30-33
	Indicateurs quantitatifs de mesure des résultats	35, 36, 54, 55
	Évaluation par un tiers externe crédible de l'exactitude et du périmètre des informations	67-69
	Intégration de hauts standards de transparence et divulgation tels que les lignes directrices du GRI (<i>Global Reporting Initiative</i>)	66
	Intégration des objectifs de développement durable (ODD)	2, 3, 30-33
	Actions pour faire avancer les objectifs de développement durable (ODD)	30-33
Critères GC Advanced : implanter les 10 principes dans la Stratégie et les Opérations	Critère 1 : description de l'intégration dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles	2, 3, 30-33, 53, 54, 57, 58
	Critère 2 : description de la mise en œuvre dans la chaîne de valeur	38-42, 54, 55
	Critère 3 : description des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des Droits de l'homme	34-37, 54, 55
	Critère 4 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes des droits de l'homme	2, 3, 34-37, 54, 55
	Critère 5 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux droits de l'homme	2, 3, 34-37, 54, 55
	Critère 6 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes du travail	34-37, 54, 55
	Critère 7 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs au travail	34-37, 54, 55, 58, 72-75
	Critère 8 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes du travail	34-37, 39, 54, 55, 57, 58
	Critère 9 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement	2, 3, 30-37, 38-41, 54, 55
	Critère 10 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à l'environnement	2, 3, 30-33, 38-41, 51, 57-60, 72-75
	Critère 11 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'environnement	2, 3, 30-33, 38-41, 54, 55, 59, 60
	Critère 12 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption	2, 3, 58, 59, 72-75
	Critère 13 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruption	58, 59, 72-75
	Critère 14 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption	58, 59, 72-75
Critères GC Advanced : agir pour soutenir les objectifs plus larges des Nations Unies	Critère 15 : description des contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU	2, 3, 30-33, 55-58
	Critère 16 : description des investissements stratégiques sociaux et de philanthropie	2, 3, 19, 42, 55-57
	Critère 17 : description de la prise de position et de l'engagement en matière de politique publique	38-48, 53, 54
Critères GC Advanced : gouvernance et leadership de la RSE	Critère 18 : description des partenariats et actions collectives	38, 42, 54-57
	Critère 19 : description de l'engagement du président et de la direction	2, 3, 30-33
	Critère 20 : description de l'adoption par le conseil d'administration et la surveillance	2, 3, 30-33
	Critère 21 : description de l'implication des parties prenantes	30-41, 53-55, 57, 58, 72-75

TABLE DE CONCORDANCE RSE/INDICATEURS GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI) –
VERSION GRI STANDARD

PAGES

		PAGES
Stratégie et analyse	102-15	32
Éthique et intégrité	102-16	58
	102-17	58
Gouvernance	102-27	57
Implication des parties prenantes	102-43	52
	102-44	52
Matières premières recyclées	301-2	51
Consommation énergétique	302-1	46-48, 59
Réduction de consommation énergétique	302-4	46
Consommation d'eau	303-1	49, 51, 59
Habitats protégés ou restaurés	304-3	42
Émissions de GES <i>Scope 1</i>	305-1	43, 44
Émissions de GES <i>Scope 2</i>	305-2	43, 44
Émissions de GES <i>Scope 3</i>	305-3	43, 45, 46, 51, 59
Réduction des émissions de GES	305-5	45
Effluents liquides	306-1	48, 50, 59
Tonnage de déchets	306-2	52, 60
Évaluation RSE des fournisseurs (critères environnementaux)	308-1	54, 60
Taux de rotation des salariés	401-1	34, 35, 59
Accidents du travail et absentéisme	403-2	36, 59
Heures de formation	404-1	37, 39
Évaluation RSE des fournisseurs (critères sociaux)	414-1	54, 60
Informations sur les produits (consommation responsable)	417-1	53

— 1.7 RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

1

À l'Assemblée générale de la société,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Rémy Cointreau (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1060 rév.2 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 mars 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance, de fiscalité et de lutte contre la corruption ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants et dont la liste est donnée en annexe :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Mount Gay Distilleries (La Barbade) et E. Rémy Martin & Cie (France). L'échantillon ainsi sélectionné couvre entre 26% et 60% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes et dont la liste est donnée en annexe ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre Février 2019 et Juin 2019 sur une durée totale d'intervention de 13 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec 8 personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions Ressources humaines, Communication financière, Finance, Compliance et Environnement.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2019,
L'un des Commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Auberty
Associé

Sylvain Lambert
Associé du Département Développement Durable



2

RISQUES DU GROUPE

2.4	ÉTHIQUE ET COMPLIANCE	72	2.4.3	DÉPLOIEMENT	75
2.4.1	ENGAGEMENTS	72	2.4.4	CONTRÔLE	75
2.4.2	ORGANISATION	74			



— 2.4 ÉTHIQUE ET COMPLIANCE

2.4.1 ENGAGEMENTS

Le groupe Rémy Cointreau inscrit sa démarche éthique dans le cadre universel posé par les grands principes, normes et accords internationaux, et adhère notamment à :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- la charte des droits fondamentaux de l'Organisation internationale du travail, qui recouvre notamment la liberté d'association, le travail forcé, le travail des enfants, la discrimination ;
- les objectifs de développement durable tels que définis par l'Organisation des Nations unies ;
- les dix principes du *Global Compact*, auquel Rémy Cointreau a adhéré depuis 2003 ;
- la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;
- les principes posés par le GRI ;
- les principes directeurs de l'OCDE ;
- la convention de l'OCDE contre la corruption des agents publics.

Le groupe Rémy Cointreau et ses collaborateurs s'engagent à respecter les lois et règlements applicables dans tous les pays où ils sont présents et exercent une activité.

Ces principes sont explicitement repris dans la charte éthique des affaires du groupe et la charte anticorruption, disponibles sur l'intranet groupe et distribués à l'ensemble des collaborateurs.

CHARTÉ ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Les valeurs du groupe sont formalisées dans une charte éthique des affaires, signée par le président du conseil d'administration et la directrice générale, diffusée à l'ensemble des salariés, ainsi qu'aux nouveaux collaborateurs dès leur entrée dans le groupe. Elle est le socle de la culture d'intégrité et d'éthiques des maisons du groupe Rémy Cointreau et a pour ambition de guider le groupe Rémy Cointreau, ses maisons et ses collaborateurs dans la façon de se comporter et de respecter certains principes clés dans les relations avec les parties prenantes et la société. Elle vise également à promouvoir le respect et assurer la bonne application des lois, règlements applicables et grands principes fondamentaux.

La charte éthique des affaires est également pensée pour favoriser et inciter les collaborateurs du groupe Rémy Cointreau à communiquer et à rechercher, tant auprès de leur hiérarchie que du département des affaires publiques les réponses quant à la conduite à adopter face à une situation particulière.

La charte éthique des affaires présente les valeurs du groupe Rémy Cointreau et de l'ensemble de ses maisons, ainsi que le cadre éthique qui lui est propre. Ces valeurs et cette éthique doivent inspirer chacun des collaborateurs dans ses actions et interactions quotidiennes, en interne comme avec les partenaires du groupe. Sont présentées :

Les valeurs et responsabilités dans les affaires

Les valeurs guidant le groupe Rémy Cointreau, ses maisons et ses collaborateurs dans la conduite des affaires concernent :

- **le respect des lois et réglementations** en vigueur dans les pays où le groupe opère, le groupe Rémy Cointreau assumant ses obligations légales et fiscales ;
- **le respect du principe d'une concurrence saine**, le groupe Rémy Cointreau étant partisan d'une concurrence fondée sur la qualité, la réputation, le service, le prix et le respect de ses concurrents. Ainsi, le groupe Rémy Cointreau mène des affaires de manière honnête, sincère et juste ;
- **adopter une communication responsable**, car le groupe Rémy Cointreau veut s'assurer que ses produits demeurent une source de plaisir, à partager lors de moments conviviaux. Le meilleur moyen de donner un sens à nos valeurs est de perpétuer une culture de la consommation responsable et prévenir les risques associés à une consommation excessive d'alcool ;
- **la prévention des conflits d'intérêts**, les femmes et les hommes du groupe Rémy Cointreau œuvrent pour l'intérêt du groupe et de ses maisons. Aucun collaborateur ne peut retirer, directement ou indirectement, un bénéfice personnel, de par sa fonction, d'une vente, d'un achat ou de toute autre activité de l'entreprise. Les collaborateurs doivent éviter toute situation de conflit – ou pouvant être perçue comme telle – entre leurs devoirs envers Rémy Cointreau et leurs intérêts personnels ;
- **le refus de la corruption**, Rémy Cointreau réprovoque la corruption sous toutes ses formes, notamment l'extorsion de fonds et les pots-de-vin. Le groupe Rémy Cointreau estime que ces agissements se font au détriment des pays dans lesquels il exerce ses activités. Les femmes et les hommes des Maisons doivent se montrer intègres, notamment en refusant tout cadeau qui pourrait contrevenir à l'éthique du groupe.

Les valeurs et responsabilités envers les autres

Les relations au sein du groupe Rémy Cointreau sont caractérisées par un devoir de reconnaissance mutuelle entre les femmes et les hommes qui contribuent avec intégrité au projet d'entreprise, et l'entreprise elle-même. Chaque jour, les Maisons du groupe s'attachent à respecter et à faire vivre les valeurs suivantes : la confiance, l'exemplarité, l'excellence, l'exigence, la reconnaissance, le respect et la discrétion. Ces valeurs s'inscrivent dans les actions suivantes :

- **un engagement pour une consommation responsable** : le groupe Rémy Cointreau entend promouvoir, en interne comme en externe une consommation responsable de ses produits ;
- **le respect de l'environnement** : le groupe Rémy Cointreau s'engage à servir ses clients, tout en assumant ses responsabilités environnementales, et a donc fait de la protection de l'environnement un axe fondateur de sa Stratégie ;
- **un engagement envers les collaborateurs** : le groupe Rémy Cointreau souhaite que l'ensemble de ses collaborateurs travaille dans les meilleures conditions possibles et s'engage à proposer un cadre de travail sain et sûr. Le groupe Rémy Cointreau se veut un partenaire dans la durée, en les

accompagnant dans leur développement et privilégiant des relations fondées sur la confiance et le respect ;

- **un engagement fort envers les clients et les consommateurs du groupe** : les femmes et les hommes des Maisons de Rémy Cointreau doivent s'assurer que le groupe honore ses engagements envers ses consommateurs et clients. La qualité, la sécurité sanitaire, le service et l'intégrité doivent être leurs principaux soucis dans leur travail quotidien ;
- **les relations du groupe Rémy Cointreau avec ses fournisseurs** : pour le groupe Rémy Cointreau, la relation avec les fournisseurs est bien plus qu'un simple acte d'achat et le groupe est engagé dans une démarche de partenariat durable. Suite à la ratification de la charte du Pacte Mondial, le groupe a entrepris d'impliquer ses fournisseurs dans ses engagements sociaux et environnementaux, de s'assurer de leur engagement et de les accompagner dans l'amélioration de leurs processus.

Les valeurs et responsabilités des collaborateurs envers l'entreprise et la société

Parmi les valeurs que partagent le groupe Rémy Cointreau et ses collaborateurs figurent celles de probité, d'intégrité, de confidentialité se retrouvant dans les engagements suivants :

- **la protection de la réputation du groupe et de ses maisons** : les femmes et les hommes du groupe Rémy Cointreau sont les représentants de l'image et de la réputation de ses Maisons et se doivent de les protéger ;
- **les rapports entre le groupe Rémy Cointreau et ses actionnaires** : les femmes et les hommes du groupe Rémy Cointreau se doivent de protéger les informations relatives aux Maisons du groupe. Ces informations confidentielles ne doivent jamais être divulguées, sauf dans le cadre strict des règles du groupe. Par ailleurs, le groupe Rémy Cointreau souhaite partager avec ses actionnaires, sans distinction et dans le respect de l'égalité entre actionnaires, sa stratégie à long terme et ses valeurs ainsi que les résultats de la marche des affaires ;
- **la préservation des actifs et ressources du groupe** : le groupe Rémy Cointreau veille à développer son activité et ses résultats, protéger ses actifs, assurer une gouvernance en ligne avec les bonnes pratiques de la place, rendre compte avec transparence des activités du groupe. De même, les femmes et les hommes des Maisons du groupe doivent gérer les actifs et les ressources du groupe avec la plus grande intégrité ;
- **l'exigence vis-à-vis du terroir** : elle est identifiable par la qualité et l'authenticité de nos produits : une exigence vis-à-vis des matières premières et le respect du terroir d'où elles proviennent.

Afin de véhiculer ces valeurs, cette charte a servi de base à la création de deux Moocs (Massive open online courses) de formation à l'attention des collaborateurs. Trois vidéos de formation (en français, anglais et chinois) ont été réalisées cette année et diffusées sur le portail e-learning du groupe. La formation est en cours et le taux de formation est actuellement de 84%. Ces formations ont été intégrées dans le catalogue de formation interne du groupe.

CHARTRE ANTICORRUPTION

Présentation

Une charte anticorruption comprenant près de 40 pages, disponible en 4 langues, est diffusée à l'ensemble des collaborateurs. Elle

pose les principes directeurs du groupe sur un certain nombre de sujets opérationnels. Elle prévoit un dispositif d'alerte : « Rémy Cointreau Ethic Line ». Cette charte est remise à tous les collaborateurs dès leur entrée dans le groupe, il est signé par le président du conseil d'administration et la directrice générale. Par ailleurs, cette charte est complétée par un Code de conduite anticorruption qui en synthétise les grands principes et est disponible à l'ensemble des collaborateurs du groupe et est intégré dans le règlement intérieur.

Cette charte anticorruption a pour objectif de sensibiliser les collaborateurs à certains risques et de leur donner des réflexes de comportement et d'alerte. Elle se compose de chapitres, précisant des règles et réflexes à adopter face à certaines situations. Cette charte anticorruption peut être complétée localement ou sur certains sujets par des procédures distinctes. En cas de conflit avec une réglementation locale, celle-ci doit s'appliquer en priorité si elle est plus restrictive.

La charte précise les mécanismes d'alerte. Si des collaborateurs sont confrontés à des situations qui soulèvent des questions d'éthique, ou identifient des comportements qui suscitent des interrogations, la charte pose le principe de la responsabilité d'exprimer une question, une inquiétude ou un problème quelconque. Ce processus d'alerte se structure en plusieurs étapes :

- la première étape du dialogue est avec la hiérarchie, administrative ou fonctionnelle du collaborateur concerné. Le devoir de celle-ci est d'écouter et de chercher à résoudre le sujet avec objectivité et clarté ;
- ensuite, le collaborateur a la possibilité de contacter : soit localement les directions des ressources humaines ou financières, soit au siège de Rémy Cointreau : les directions des ressources humaines, juridique, ou de l'audit et compliance. Ces contacts se comprennent bien entendu dans le respect de la confidentialité et du cadre légal applicable ;
- enfin, il est possible pour chaque collaborateur de signaler une alerte, de manière anonyme ou non, directement à la direction de la compliance groupe.

Ce processus d'alerte est ouvert également aux partenaires du groupe Rémy Cointreau.

Les thèmes abordés

La charte anticorruption aborde les sujets suivants :

Corruption

La corruption et la lutte contre la corruption sont l'un des principaux thèmes traités dans La charte anticorruption. Elle pose, de manière claire et explicite, que la pratique de la corruption est contraire aux valeurs du groupe Rémy Cointreau. Elle expose les grands principes que doivent suivre les collaborateurs du groupe dans leur conduite des affaires, leurs relations avec les tiers, les principales réglementations sur le sujet, les impacts potentiels pour le groupe ainsi que pour les collaborateurs. Elle détaille certains exemples et souligne le principe de tolérance zéro en cas de manquement à ces sujets ;

Activités extra-professionnelles des collaborateurs

Les activités extra-professionnelles des collaborateurs doivent s'exercer en dehors du cadre de groupe. Ils ne peuvent pas se prévaloir de leur appartenance au groupe Rémy Cointreau et ne doivent pas faire concurrence aux activités du groupe ;

Avantages et cadeaux

La charte anticorruption pose les règles et principes concernant les cadeaux offerts ou reçus par les collaborateurs du groupe. Si ces derniers ne sont pas interdits, ils doivent être cependant effectués dans le respect des réglementations locales, de l'éthique et procédure du groupe et en toute transparence ;

Blanchiment et évasion fiscale

La charte anticorruption sensibilise les collaborateurs sur les risques liés aux pratiques de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale et explique comment réagir aux demandes pouvant émaner de certains partenaires commerciaux. Enfin, Elle renvoie aux procédures obligatoires du groupe sur le sujet, et notamment les diligences à mener afin d'assurer qu'un partenaire commercial, actuel ou futur, n'engage pas le groupe dans des transactions pouvant favoriser ces pratiques ou se situant dans des pays figurant sur les listes de la France, de l'Union européenne ou des États-Unis.

Confidentialité

La charte anticorruption précise la notion d'information confidentielle, donne des exemples concernant la sécurisation des données, la maîtrise de la communication et les interdictions spécifiques. Elle précise, entre autres, le sujet des réseaux sociaux, de l'information financière, des données clients.

Conflit d'intérêts

La charte anticorruption présente la notion de conflit d'intérêts, et précise notamment une liste de comportement à éviter. Elle met l'accent sur le devoir de transparence et de loyauté. Les collaborateurs du groupe sont invités à questionner les directions de l'audit, assurance et compliance ou juridique lorsqu'ils font face à une situation pouvant les placer en situation de risque de conflit d'intérêts ;

Délit d'initié

La charte anticorruption détaille des enjeux, risques et comportements à éviter sur le sujet, en application de la loi et des règles françaises en la matière. Elle fait notamment référence à la charte de déontologie boursière du groupe Rémy Cointreau.

Harcèlement (moral ou sexuel)

En réaffirmant le principe de tolérance zéro sur le sujet, La charte anticorruption précise les éléments qui permettent d'identifier de tels sujets, une procédure d'information du groupe (via la Rémy Cointreau Ethic Line) ; et les règles de gestion des dossiers sur ce thème.

Utilisation des ressources du groupe

La charte anticorruption souligne l'objectif de protection des ressources du groupe et de leur utilisation à des fins professionnelles. Elle liste certaines interdictions (notamment issues de la charte informatique du groupe).

En écho à la charte éthique, La charte anticorruption précise en préambule que les hommes et les femmes de Rémy Cointreau partagent les valeurs définissant le groupe. Ils inscrivent également leurs actions dans le strict respect des lois et règlements applicables dans les pays où le groupe opère, ainsi que dans le cadre des principes fondamentaux tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, les règles de l'OIT, les principes directeurs de l'OCDE.

2.4.2 ORGANISATION

DIRECTION DE LA COMPLIANCE

La direction de la compliance, rattachée à la direction audit, assurances et compliance, a pour mission d'identifier, d'évaluer et de contrôler les risques auxquels le groupe Rémy Cointreau est exposé, de vérifier la conformité aux différentes législations et réglementations, tout en assurant le déploiement et l'actualisation des programmes de conformité, en étroite coopération avec les différents départements du groupe.

Le directeur audit, assurance et compliance est rattaché au président du conseil d'administration et au comité d'audit, et travaille en étroite collaboration avec le directeur général groupe et le comité exécutif.

COMITÉ « DÉONTOLOGIE »

Un comité « déontologie » a été créé, et est composé des fonctions suivantes :

- directeur de l'audit, assurance et compliance ;
- responsable de la compliance groupe ;
- directeur juridique groupe ;
- directeur des affaires publiques ;
- directeur des ressources humaines groupe.

Le comité déontologie se réunit régulièrement. Il a pour mission notamment de définir des référentiels de conformité et concevoir et mettre en place des actions de prévention et de suivi en matière de vigilance fournisseurs, de fraude et de lutte anticorruption auprès de toutes les entités du groupe en France et à l'étranger, en particulier par le déploiement de campagnes de sensibilisation et de formations auprès des personnels les plus exposés.

De manière générale, le comité déontologie doit :

- apporter l'expertise par l'analyse des exigences réglementaires et législatives ;
- diffuser la culture de la « compliance » ;
- assurer la coordination et la cohérence ;
- faire évoluer les politiques du groupe en la matière.

COMITÉ « DONNÉES SENSIBLES »

Un comité « données sensibles » a été créé, composé des responsables suivants, ainsi que du délégué à la protection des données :

- direction de l'audit, assurance et compliance ;
- responsable de la compliance groupe ;
- direction juridique groupe ;
- direction des systèmes d'information.

Le comité « données sensibles » a pour mission de superviser les actions menées par la direction de l'audit, assurance et compliance afin de se conformer au règlement européen du 27 avril 2016 n° 2016/679, dit « règlement général sur la protection des données », qui sera d'application obligatoire le 25 mai 2018.

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Un délégué à la protection des données a été nommé avec pour mission de coordonner la mise en conformité au règlement général sur la protection des données, et, de manière plus générale, traiter les problématiques en lien avec les données personnelles. Le délégué à la protection des données constitue le point de contact privilégié des personnes concernées et des autorités en charge de la protection des données personnelles.

Cette fonction est rattachée à la direction de l'audit, assurance et compliance.

2.4.3 DÉPLOIEMENT

CORRUPTION

La corruption s'oppose aux valeurs du groupe Rémy Cointreau. L'ensemble des collaborateurs du groupe Rémy Cointreau est engagé dans la lutte contre celle-ci. Le groupe Rémy Cointreau a une double exigence : la tolérance zéro en matière d'atteintes à l'intégrité et la probité d'une part, et un engagement en faveur d'une culture de l'éthique, d'autre part.

Pour cela, Rémy Cointreau s'engage à respecter l'ensemble des lois et principes en la matière en particulier au regard des pays dans lesquels le groupe produit et distribue ses produits. Rémy Cointreau continuera d'appliquer une politique ferme à l'encontre de tout comportement contrevenant. Afin de répondre aux exigences de la « loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique », le groupe Rémy Cointreau a désigné la direction de l'audit, assurance et compliance comme étant responsable de la lutte anticorruption et de la mise en place des plans d'action visant à renforcer les procédures strictes existantes, en conformité avec les obligations de la loi dite « Sapin II ».

DONNÉES PERSONNELLES ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Afin de répondre aux exigences du règlement européen du 27 avril 2016 n° 2016/679 dit « règlement général sur la protection des données », la direction de l'audit, assurance et compliance a été désignée afin de réaliser un diagnostic et d'établir un plan de mise en conformité autour des thématiques suivantes :

- Gouvernance : rôles et responsabilités impliquées dans la protection des données ;
- Respect des droits des personnes : consentement, informations des personnes concernées, exercice de leurs droits ;
- Conformité des traitements : registres des traitements, identification et classification des traitements, durées de conservation des données, gestion des contrats ;
- Sécurité des données : procédures et contrôles, gestion des failles de sécurité, analyses d'impact et mécanismes de *privacy by design* ;
- Amélioration continue : veille, contrôle interne, certifications.

2.4.4 CONTRÔLE

LIGNE D'ALERTE PROFESSIONNELLE

Le groupe a mis en place un dispositif d'alerte groupe permettant d'anticiper et de maîtriser ses risques, dénommé « Rémy Cointreau Ethic Line ». Il est détaillé dans la charte du lanceur d'alerte. Ce dispositif est mis à jour afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, législatives, économiques, sociétales, géopolitiques et concurrentielles.

Des dispositifs locaux d'alerte professionnelle sont également en place au sein des principales filiales comme aux États-Unis, ou en Chine.

SYSTÈME DE SANCTIONS MIS EN PLACE

Le système de sanctions mis en place pour les programmes de conformité correspond au système de sanctions décrit dans le règlement intérieur, toute violation à l'éthique et l'intégrité étant contraire aux valeurs intrinsèques du groupe et aux règles internes définies en la matière.

CONTRÔLE SUR L'APPLICATION DES VALEURS ÉTHIQUES

Des audits internes et externes sont menés régulièrement auprès des sociétés du groupe tout comme des principaux fournisseurs et partenaires du groupe, portant sur l'application des procédures du groupe. Ces audits couvrent notamment les thématiques suivantes : lutte anticorruption, protection des données personnelles, respect de l'environnement, respect des droits humains et des libertés fondamentales.

PROGRAMME DE FORMATION SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES

Un module de formation « éthique, intégrité et anticorruption » destiné à l'ensemble des collaborateurs du groupe Rémy Cointreau a été déployé au cours de l'exercice 2018-2019. Le déploiement de ce programme de formation a vocation à être intensifié en 2019, notamment à destination des collaborateurs les plus exposés (équipes commerciales en liaison avec des intermédiaires et aux filiales œuvrant dans des pays qualifiés « à risque » selon le classement établi par Transparency International).

Il a par ailleurs été complété en 2019 par un module de formation « protection des données » visant à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs du groupe et former les collaborateurs les plus exposés, aux enjeux liés aux différentes réglementations relatives à la protection des données.

RÉSEAU DE CORRESPONDANTS CONFORMITÉ AU SEIN DU GROUPE

Les équipes juridiques et compliance implantées à l'étranger, en particulier aux États-Unis, en Chine et en Suisse constituent le réseau des correspondants « compliance » et « protection des données personnelles », agissant en lien avec la direction de l'audit, assurance et compliance et le délégué à la protection des données, en vue de décliner, animer, coordonner les programmes de conformité au sein du groupe.

Des diligences spécifiques sont également intégrées dans les programmes d'audit et les procédures sur ces sujets.



RÉMY COINTREAU

21, boulevard Haussmann 75009 Paris
Téléphone 01 44 13 44 13

La version anglaise de ce document est disponible sur simple
demande ou sur le site remy-cointreau.com

